

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

LA COMMUNAUTÉ LESBIENNE ET  
SA REPRÉSENTATION DANS LE JOURNAL RÉGIONAL  
*LE NOUVELLISTE* DE TROIS-RIVIÈRES (1952-2020)

MÉMOIRE PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA  
MAÎTRISE EN ÉTUDES QUÉBÉCOISES

PAR  
MEYGAN ST-LOUIS

DÉCEMBRE 2023

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire, de cette thèse ou de cet essai a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire, de sa thèse ou de son essai.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire, cette thèse ou cet essai. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire, de cette thèse et de son essai requiert son autorisation.

## RÉSUMÉ

Ce mémoire porte sur la représentation des lesbiennes et les manifestations de l'expérience saphique en région, telles que vues dans le quotidien *Le Nouvelliste* de Trois-Rivières, entre 1952 et 2020. Au Québec, les principales études qui ont été menées spécifiquement sur les lesbiennes ont mis de côté les régions, priorisant plutôt l'expérience urbaine du lesbianisme, ou en favorisant l'étude de l'homosexualité masculine. L'objectif de ce mémoire est d'observer quelles étaient les représentations faites des lesbiennes dans *Le Nouvelliste* et avec quels outils elles ont été en mesure de se constituer une communauté imaginée, puis un réseau d'entraide dans la région. Malgré le manque d'information écrite à propos des lesbiennes en milieu régional, leur présence est évidente entre 1952 et 2020. Il démontre aussi les différentes stratégies d'émancipation utilisées par les femmes homosexuelles de la région. À l'aide de la recherche par mot-clé, plus de 900 articles comprenant une mention du terme « lesbienne » ont été retrouvés dans *Le Nouvelliste*. Ce corpus permet de tracer un portrait de la réalité lesbienne à Trois-Rivières, et plus largement en Mauricie, en plus de bonifier l'historiographie des lesbiennes en milieu régional. Dans *Le Nouvelliste*, les lesbiennes de la région trouvent un lieu où se retrouver et manifester leur existence. Cette émancipation anonyme, d'abord à travers les courriers du cœur, rend possible la publication d'annonces de rencontre et la formation d'organisations récréatives et d'initiatives institutionnalisées qui font apparaître une communauté lesbienne (et plus largement homosexuelle) dans l'espace physique trifluvien. Dans le quotidien, l'émergence de plusieurs manifestations culturelles locales, provinciales et internationales à thématique lesbienne permet de mieux comprendre de quelle manière ces femmes étaient représentées dans le journal, et à quel type de contenu elles ont eu accès dans la région. Plus largement, l'analyse des chroniques locales et de lettres d'opinion ouvrent les différents points de vue des journalistes du *Nouvelliste* et des citoyens qui s'expriment au sujet de l'homosexualité et du lesbianisme en Mauricie. Ce mémoire dresse un portrait de l'expérience lesbienne en région urbaine et documente cette facette peu connue de l'histoire de Trois-Rivières.

## REMERCIEMENTS

Je tiens d'abord à remercier ma directrice, Marise Bachand, qui m'a accompagnée tout au long de ce projet. Sa générosité, son expertise et sa grande ouverture d'esprit m'ont permis de ne pas avoir peur de foncer tête première dans mon projet, et ce malgré les traditionnelles embûches de la recherche historique. Je remercie également Lucia Ferretti qui n'a jamais cessé de croire en moi et qui m'a poussée à me dépasser, et ce dès le baccalauréat.

Je tiens aussi à remercier Line Chamberland pour m'avoir accompagnée et transmis tant de connaissance sur le sujet des lesbiennes au Québec. Nos entretiens m'ont permis d'élargir mes horizons, en plus de me guider dans les différentes étapes du projet.

Je tiens également à remercier mes parents Gerry St-Louis et Sylvie Lafrenière qui n'ont cessé de m'encourager tout au long de mon parcours universitaire. Je tiens aussi à remercier ma conjointe Mélissa Bélanger pour son écoute, son dévouement et son soutien.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>RÉSUMÉ.....</b>	<b>i</b>
<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>ii</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES.....</b>	<b>iii</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
1. Historiographie des lesbiennes : la spécificité des lieux.....	4
2. Historiographie des études gaies et lesbiennes : le cas de la métropole .....	5
3. Historiographie des gais et lesbiennes en région.....	8
4. La représentation des homosexuels dans les journaux quotidiens.....	14
5. Objectifs et méthodologie.....	21
6. Contexte géographique.....	26
<b>CHAPITRE 1 – RÉPRESSION, DROITS CIVILS ET RECONNAISSANCE DE L’AMOUR LESBIEN.....</b>	<b>34</b>
1.1 La représentation des lesbiennes dans <i>Le Nouvelliste</i> .....	36
1.2 Mères non qualifiées : homoparentalité lesbienne, procréation assistée et droits parentaux.....	42
1.3 Droits des couples et mariage entre personnes de même sexe.....	50
1.4 La résistance et la riposte locale au mariage entre personnes de même sexe en Mauricie.....	53
<b>CHAPITRE 2 LA REPRÉSENTATION DES LESBIENNES DANS LES PAGES CULTURELLES DU <i>NOUVELLISTE</i>.....</b>	<b>63</b>
2.1 L’apparition des lesbiennes dans les pages culturelles (1952-1980).....	66
2.2 L’arrivée des lesbiennes à la télévision québécoise : entre sensationnalisme et mise en lumière des enjeux lesbiens (1980-1995).....	74
2.3 L’attraction du monstre, le radicalisme lesbien et les chaînes de télévision spécialisées (1995-2005).....	80
2.4 La normalisation du lesbianisme dans les pages culturelles du journal <i>Le Nouveliste</i> (2005-2020).....	89

<b>CHAPITRE 3 - UNE BOUTEILLE À LA MER : LA RECHERCHE D'UNE COMMUNAUTÉ LESBIENNE IMAGINÉE DANS LES COURRIERS DU CŒUR.....</b>	<b>96</b>
3.1 Le Courrier de Mamie (1954-1979) : la première plateforme de visibilité homosexuelle.....	98
3.2 Le courrier « Chère Louise » (1981-1991) : le début d'un dialogue citoyen sur le lesbianisme.....	101
3.3 Le Courrier de Michelle (1991-1993) : l'acceptation de la différence sexuelle.....	111
3.4 Le courrier « La vie et nous » par Gérard Charpentier (1995-1999) : la normalisation de l'amour entre personnes de même sexe.....	115
<b>CHAPITRE 4 - FEMME CHERCHE FEMME : LES ASSOCIATIONS RÉCRÉATIVES ET LES INITIATIVES INSTITUTIONNALISÉES POUR LES LESBIENNES.....</b>	<b>119</b>
4.1 Annonces et agences de rencontres homosexuelles : trouver l'amour dans <i>Le Nouvelliste</i> .....	122
4.2 Les premiers services sociaux pour homosexuels (1970-1980).....	123
4.3 Les associations récréatives : la constitution d'une communauté gaie et lesbienne (1980-2000).....	126
4.4 Les initiatives institutionnalisées : normalisation de la marginalité et soutien de l'État québécois (2000-2020).....	130
4.5 Les associations récréatives et les bars ouverts à la communauté gaie et lesbienne (1995-2020).....	134
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>142</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>147</b>

## INTRODUCTION

Les lesbiennes sont « des femmes qui entretiennent un commerce charnel et immoral avec d'autres femmes » selon Mamie, la courriériste du journal *Le Nouvelliste*<sup>1</sup>. C'est ainsi qu'elle répond à une jeune lectrice qui se questionne à propos des amours saphiques. Publié le 20 janvier 1967, ce courrier du cœur est la première référence locale au lesbianisme dans le quotidien de Trois-Rivières. Dans l'imaginaire collectif, la marginalité est associée à la métropole et aux grands axes urbains. Synonyme de lieu de transformation culturelle, la grande ville est souvent le seul terrain d'exploration des recherches dans le milieu des études gaies et lesbiennes. Les réalités vécues par les lesbiennes hors des métropoles sont rarement prises en compte dans les analyses. Puisqu'elles sont jugées et discriminées pour leur orientation sexuelle, mais aussi à titre de femmes, l'analyse de leur représentation dans les journaux régionaux est révélatrice des différentes embûches qu'elles rencontrent. Dans ce mémoire, j'ai entrepris d'analyser la représentation des lesbiennes dans le quotidien *Le Nouvelliste* de Trois-Rivières et de documenter la formation d'une communauté saphique en milieu régional, afin de mieux comprendre sa réalité sur plusieurs décennies.

La deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle est le berceau de grandes transformations légales, sociales et culturelles par lesquelles les homosexuels passeront de pervers à citoyens ordinaires aux yeux de l'État et du grand public. À l'aide de la recherche par mots-clés, ce sont plus de 900 articles qui abordent les lesbiennes qui ont été recensés dans *Le Nouvelliste*. La première mention lesbienne apparaît dans le quotidien en 1952 et le terme disparaît du quotidien en 2020, au profit des termes *queer* et LGBT. Plus de 130 articles couvrent le monde communautaire et environ 200 articles abordent la vie culturelle. On retrouve également plus de 85 textes d'opinion écrits par des citoyens qui désiraient s'exprimer sur l'homosexualité.

---

<sup>1</sup> « Le courrier de Mamie », *Le Nouvelliste* (20 janvier 1967) : 5.

Les études gaies et lesbiennes au Québec se sont concentrées sur Montréal en s'inspirant des mouvements de libération américains. Les études gaies et lesbiennes se sont d'abord développées aux États-Unis et dans quelques pays européens, au cours des années 1970. Les premières recherches en histoire des gais et des lesbiennes visaient à saisir les causes de l'homosexualité. L'émergence des mouvements gais et lesbiens fait en sorte que les chercheurs délaissent « l'explication » de l'homosexualité et s'intéressent plutôt à comprendre les homosexuels et leurs communautés. Plusieurs chercheurs se sont intéressés à la construction de l'identité homosexuelle. L'émergence des études gaies et lesbiennes dans les années 1970 tient d'un projet militant de contestation par les homosexuels. La première génération ayant contribué aux connaissances l'a fait en dehors des universités, qui étaient contestées dans leurs façons de traiter de l'homosexualité<sup>2</sup>. Ces recherches s'inscrivent dans le courant de l'histoire socioculturelle, qui donne une voix aux minorités et aux exclus.

La deuxième vague féministe a un impact considérable sur les femmes qui composent la communauté lesbienne. Le courant féministe a entrepris de dévoiler les injustices faites aux femmes et a montré les contributions féminines à l'histoire du monde. Mon projet s'inscrit dans la tradition de l'histoire des femmes et de l'histoire de la sexualité. Aussi, la formation des mouvements de libération des homosexuels est étroitement liée à l'apparition d'une identité homosexuelle « individuelle », puisque cette dernière se transforme peu à peu en une réalité collective. L'homosexualité devient une réalité sociale, et c'est ce qui permet l'émergence d'une communauté homosexuelle, mais aussi spécifiquement « gaie » ou « lesbienne ». Selon la chercheuse Valerie Korinek, la notion de *coming out* ou d'une identification publique à son orientation sexuelle provient de la période qui suivit les émeutes du Stonewall Inn de New York en 1969 et cette notion est devenue de plus en plus courante à partir des années 1970<sup>3</sup>.

---

<sup>2</sup> Line Chamberland, « Du fléau social au fait social », dans *Sociologie et sociétés, Homosexualités : enjeux scientifiques et militants*, numéro réalisé par Line Chamberland, vol. XXIX, no 1, (printemps 1997), p. 5- 20.

<sup>3</sup> Valerie J. Korinek, *Prairie Fairies: A History of Queer Communities and Peoples in Western Canada, 1930-1985*, Toronto, University of Toronto Press, 2018, p. 6.



Le concept de « lesbianisme » s'est établi à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il y avait bien sûr des lesbiennes avant cette période. C'est toutefois à cette époque qu'on crée une classification basée sur l'orientation, selon Bonnie Zimmerman : « Until the late nineteenth century, the concept and identity of "lesbian" in the modern sense did not exist. Women experienced desires and engaged in behaviors that would now be called "lesbian," and people knew about them. But loving a woman did not place one in a category based on sexual-object choice until Western culture devised a classification scheme that differentiated people known as "heterosexuals" from those considered "homosexuals" around the end of the nineteenth century »<sup>4</sup>. Le concept de lesbianisme prend vraiment de l'ampleur dans les années 1970, de concert avec le mouvement féministe de la deuxième vague et le mouvement de libération des gais.

Après la Deuxième Guerre mondiale, un vent de conservatisme tente d'exercer un plus grand contrôle sur l'autonomie sexuelle des femmes. Au Québec, le duplessisme renvoie à la valorisation des valeurs traditionnelles, mais aussi à l'américanisation de la société urbaine québécoise<sup>5</sup>. C'est à cette époque plus conservatrice qu'un contrôle davantage rigoureux s'exerce sur les personnes qui ne sont pas dans la « norme ». Un encadrement de la sexualité est encouragé par l'État et l'Église, mais aussi par les scientifiques, soutient Dominique Bourque : « l'American Psychiatric Association (APA) ajoutera l'homosexualité à sa liste de troubles mentaux. Dès lors, et pendant près d'un quart de siècle, les lesbiennes sont représentées comme des êtres antisociaux, pervers, voire psychotiques. La plupart des journaux et revues, y compris les magazines féminins, attendront que l'APA retire l'homosexualité de sa classification, en 1973, pour modifier l'image qu'ils donnent des lesbiennes »<sup>6</sup>.

---

<sup>4</sup> Bonnie Zimmerman, « Lesbianism » dans Bonnie Zimmerman (dir.), *Lesbian Histories and Cultures*, New York, Garland Publishing, 2000, p. 368.

<sup>5</sup> Gilles Paquet, « Les années 1950 au Québec », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 3, no 1 (automne) 1994, p. 15-16.

<sup>6</sup> Dominique Bourque, « Voix et images lesbiennes : la formation d'un réseau de médias », dans Irène Demczuk et Frank W. Remiggi, dir., *Sortir de l'ombre : Histoires des communautés lesbiennes et gaie de Montréal*, Montréal, VLB éditeur, 1998, p. 293.

Jusqu'à présent, les travaux en histoire des homosexuels au Québec se sont principalement intéressés à l'histoire des gais, négligeant la spécificité lesbienne au profit d'une étude globale de l'homosexualité qui utilise en grande partie des sources qui se rattachent aux particularités masculines de l'homosexualité. Il est toutefois primordial de séparer l'histoire de l'homosexualité masculine de l'histoire de l'homosexualité féminine, car cela équivaudrait à ne pas tenir compte de la spécificité historique des sous-cultures lesbiennes, des rapports d'exploitation, des inégalités de pouvoir entre les sexes et d'autres facteurs qui différencient clairement les gais et les lesbiennes. L'historiographie des lesbiennes, pour la présente étude, se décline en quatre sections. Tout d'abord, il sera question de l'historiographie générale de l'histoire des lesbiennes, de l'historiographie montréalaise, puis que l'historiographie des lesbiennes en région et celle de la représentation des homosexuels, plus largement, dans les journaux quotidiens.

### **1. Historiographie des lesbiennes : la spécificité des lieux**

En ce qui a trait aux études lesbiennes au Québec, Line Chamberland est au cœur de presque tous les travaux qui ont été faits jusqu'à présent. Elle aussi est d'avis qu'il est très important d'analyser différemment les réalités gaies et lesbiennes puisque les lesbiennes sont victimes de double discrimination, soit en tant que femmes et en tant que lesbiennes<sup>7</sup>. Sociologue de formation, Chamberland aborde les liens de sociabilité des lesbiennes dans son ouvrage *Mémoires lesbiennes. Le lesbianisme à Montréal entre 1950 et 1972*, tiré de son mémoire de maîtrise. Son ouvrage est une contribution très importante à l'histoire des lesbiennes au Québec. Elle étudie une période encore peu explorée en histoire des lesbiennes, puisque les sources sont rares. Son ouvrage est composé de nombreux témoignages de femmes ayant vécu leur lesbianisme, secrètement ou non, entre les années 1950 et 1972.

---

<sup>7</sup> Line Chamberland, *Mémoires lesbiennes. Le lesbianisme à Montréal entre 1950 et 1972*, Montréal, les éditions du remue-ménage, 1996, 285 p.

L'anthropologue Ross Higgins a largement contribué au développement des études gaies et lesbiennes québécoises. Il co-fonde, avec Jacques Prince, les Archives gaies du Québec en 1983<sup>8</sup>. Son ouvrage *De la clandestinité à l'affirmation. Pour une histoire de la communauté gaie montréalaise*, publié en 1999, trace un portrait du contexte sociopolitique qui a permis l'émergence des groupes de revendications gais, en plus de démontrer comment les journaux jaunes ont exposé les activités et modes de vie présumés des homosexuels, qui vivaient encore clandestinement dans les années 1950<sup>9</sup>. Higgins et Chamberland traitent tous les deux des représentations des homosexuels dans les journaux jaunes. Journaux à sensation, ils ne permettent pas de rendre compte de l'opinion réelle du public en ce qui concerne les homosexuels.

Parmi les journaux jaunes les plus populaires, on peut compter *Allo Police* et *Ici Montréal*. Selon la sémiologue et sociologue Viviane Namaste, ces journaux datant de l'après-guerre étaient publiés hebdomadairement et relataient « les derniers potins concernant les artistes, les cabarets et la vie nocturne de Montréal<sup>10</sup> ». Le contenu des journaux jaunes était très fortement sexualisé, au grand désarroi du clergé catholique. Contrairement aux médias écrits officiels, ces journaux à potins parlaient davantage des gais et des lesbiennes. Cette presse à sensation ne peut pas rendre compte des discours officiels sur l'homosexualité féminine. Dans son article « De la répression à la tolérance : l'homosexualité », publié dans la revue *Cap-aux-diamants* en 1997, Chamberland soutient que la presse jaune a servi la communauté gaie et lesbienne. En effet, la presse jaune fait circuler des représentations stéréotypées des gais et des lesbiennes, mais elle informe aussi sur le monde clandestin des homosexuels.

## 2. Historiographie des études gaies et lesbiennes : le cas de la métropole

Au Québec, les études sur les gais et les lesbiennes se sont concentrées sur Montréal. Le mouvement lesbien montréalais s'est développé avec « des influences culturelles

---

<sup>8</sup> Archives Gaies du Québec, *Historique* [En ligne], <http://agq.qc.ca/historique/>.

<sup>9</sup> Ross Higgins, *De la clandestinité à l'affirmation. Pour une histoire de la communauté gaie montréalaise*, Montréal, Lux Éditeur, 1999, 166 p.

<sup>10</sup> Viviane Namaste, *Imprimés interdits. La censure des journaux jaunes au Québec, 1955-1975*, Québec, Septentrion, 2017, p. 13.

américaine, canadienne-anglaise et française, mais aussi par ses rapports avec le féminisme (et le mouvement gai) »<sup>11</sup>. En raison de la spécificité linguistique et géographique de Montréal, le mouvement lesbien qui émerge dans les années 1970 fut très original sur le plan identitaire. Il y a, selon Julie Podmore et Manon Tremblay, un pouvoir structurant des traits identitaires, soit la classe sociale, l'idéologie, la langue et la sexualité. Ces traits identitaires participeraient à la production ou la reproduction « des hiérarchies et des relations de pouvoir au sein même du mouvement lesbien et parmi les lesbiennes »<sup>12</sup>. Inspiré par la Révolution tranquille, le mouvement féministe s'est imposé comme une force de changement au sein de la société et de la politique québécoise. Les lesbiennes ont pu s'épanouir dans le mouvement féministe. Toutefois, plusieurs féministes hétérosexuelles n'aimaient pas la visibilité des lesbiennes au sein du mouvement féministe, puisque ces dernières nuisaient, selon elles, à la respectabilité du mouvement. Face à ce genre de réactions, certaines lesbiennes se sont concentrées sur la lutte du mouvement lesbien, alors que d'autres ont combiné féminisme et lesbianisme<sup>13</sup>.

Dans les années 1970, c'est la classe sociale qui a constitué « le marqueur le plus significatif à la construction des identités lesbiennes » selon Podmore et Tremblay, puisque le mouvement lesbien s'est fortement laissé influencer par l'expansion de la classe moyenne<sup>14</sup>. Les lesbiennes de la classe moyenne étaient plus invisibles, alors que celles de la classe ouvrière se constituaient des espaces proprement lesbiens : « Situés dans les quartiers populaires et le *red light* montréalais, les bars que fréquentaient les lesbiennes de la classe ouvrière pendant les années 50 et 60 étaient au-delà des frontières culturelles des lesbiennes de la classe moyenne »<sup>15</sup>. Line Chamberland soutient que les lesbiennes de la classe ouvrière étaient plus enclines à s'affirmer et à socialiser dans des lieux identifiés comme homosexuels puisqu'elles avaient moins à perdre que les lesbiennes issues des classes supérieures<sup>16</sup>. À la même époque, l'accès plus large à l'éducation postsecondaire

---

<sup>11</sup> Manon Tremblay et Julie Podmore, « Depuis toujours intersectionnels : relecture des mouvements lesbiens à Montréal, de 1970 aux années 2000 », *Recherches féministes*, vol. 28, no 2, 2015, p. 102.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 103.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 106.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 108.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 108.

<sup>16</sup> Line Chamberland, *Mémoires lesbiennes...*, p. 67.

et à de meilleurs emplois permet aux femmes de tous les milieux davantage de mobilité sociale et de liberté personnelle<sup>17</sup>. Danielle Julien et Joseph Lévy sont aussi d'avis que les sociétés industrielles avancées permettent l'émancipation des homosexuels et la diversification des idéologies : « On assiste ainsi à une diversification dans les options associées aux expressions de la sexualité, revendiquées en particulier par les membres des minorités sexuelles, homosexuelles, lesbiennes, bisexuelles et autres qui remettent en question la norme hétérosexuelle dominante<sup>18</sup> ».

Les années 1980 ont permis la multiplication des mobilisations lesbiennes, alors qu'un virage générationnel remet en question la culture lesbienne<sup>19</sup>. L'expansion du Village gai, à cette époque, a véritablement favorisé l'institutionnalisation du mouvement lesbien, en plus d'en faciliter la commercialisation. Aussi, l'interprétation du lesbianisme comme posture politique « a constitué un facteur important de différenciation parmi les lesbiennes québécoises du début des années 80 »<sup>20</sup>. Louise Brossard note aussi la faible proportion de lesbiennes qui participaient aux associations homosexuelles. Elles profitaient d'une faible visibilité au sein de ces différents groupes. L'Association des droits des gai(e)s du Québec n'ajoutera la mention « lesbienne » qu'en 1982<sup>21</sup>. Comme le note Brossard, les études sur les gais et lesbiennes produites dans les années 1970 ont cherché à témoigner de la vie des homosexuels et « les conclusions tirées de ces études étaient appliquées aux lesbiennes alors que leur échantillonnage était composé principalement de gais »<sup>22</sup>. En réaction à la discrimination dont elles sont victimes au cours des années 1970, les lesbiennes profitent de la décennie suivante pour s'organiser et se réunir librement afin de discuter des problèmes essentiellement lesbiens. Il y aura donc, entre 1982 et 1992, des Journées de visibilité lesbienne à Montréal, en plus de plusieurs productions culturelles destinées au public lesbien. L'invisibilité des lesbiennes au sein

---

<sup>17</sup>Manon Tremblay et Julie Podmore, « Depuis toujours intersectionnels... », p. 108.

<sup>18</sup> Danielle Julien et Joseph Lévy, dir., *Homosexualités : variations régionales*, Collection Santé et Société, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2007, p. 1.

<sup>19</sup>Manon Tremblay et Julie Podmore, « Depuis toujours intersectionnels... », p. 114.

<sup>20</sup>*Ibid.*, p. 113.

<sup>21</sup> Louise Brossard, *Trois perspectives lesbiennes féministes articulant le sexe, la sexualité et les rapports sociaux de sexe : Rich, Wittig, Butler*, Montréal, Université du Québec à Montréal, Institut de recherches et d'études féministes (IREF), Les Cahiers de l'IREF, 2004, p. 3.

<sup>22</sup> *Ibid.*

des organisations homosexuelles est aussi responsable de la formation d'une frange plus radicale du lesbianisme au Québec. Cette frange s'est développée autour du collectif et de la revue *Amazones d'hier, lesbiennes d'aujourd'hui*. Le courant du lesbianisme féministe soutient l'étroitesse des liens entre le sort des lesbiennes et celui des femmes en général. Les lesbiennes féministes ont toutefois été déçues par l'incapacité du féminisme à penser politiquement le lesbianisme. Selon Louise Brossard, la frange plus radicale du lesbianisme a privé le mouvement féministe de ses idées et de ses critiques à propos du genre et de la construction sociale de l'hétérosexualité<sup>23</sup>.

Après avoir constaté l'absence de préoccupations sur les réalités lesbiennes au sein du mouvement féministe québécois des années 1990, les lesbiennes radicales ont fait pression pour être davantage représentées et écoutées au sein du mouvement féministe. L'absence de revendications proprement lesbiennes lors de la marche féministe Du pain et des roses, organisées par la Fédération des femmes du Québec (FFQ) est critiquée par les lesbiennes issues de la fédération. Denyse Baillargeon soutient que les années 1990 « sont marquées par un rapprochement entre féministes et lesbiennes, comme en témoigne la création du comité pour la reconnaissance des lesbiennes par la FFQ en 1995 »<sup>24</sup>. La FFQ soutient encore les lesbiennes dans leur quête de reconnaissance politique, lorsque l'organisation « se joint à la *Coalition québécoise pour la reconnaissance des conjoints et conjointes de même sexe* pour réclamer le droit des lesbiennes et des gaies à s'unir légalement »<sup>25</sup>. En 1996, le Réseau des lesbiennes du Québec est fondé avec le mandat d'être une organisation « nationale » qui doit lutter pour les droits des lesbiennes en tout genre<sup>26</sup>.

### 3. Historiographie des gais et lesbiennes en région

Dans un milieu relativement homogène sur les plans social, économique, linguistique et religieux, peut-on relever les éléments distinctifs qu'au cœur de la métropole ? Les

---

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>24</sup> Denyse Baillargeon, *Brève histoire des femmes au Québec*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2012, p. 240.

<sup>25</sup> Louise Brossard, *Trois perspectives lesbiennes...*, p. 8.

<sup>26</sup> Manon Tremblay et Julie Podmore, « Depuis toujours intersectionnels... », p. 115.

milieux de vie hors métropole, à cause de l'imbrication des sphères privées et publiques, écrit Danielle Julien, « contribuent à problématiser la gestion de l'identité homosexuelle et les stratégies de divulgation de ces orientations »<sup>27</sup>. À ce sujet, Line Chamberland et Johanne Paquin ajoutent que les communautés homosexuelles se forment plus aisément en milieux urbains, puisque les gais et les lesbiennes y sont plus faciles à rejoindre<sup>28</sup>.

L'absence d'anonymat en milieu rural influence le fait de rester dans le placard puisqu'il est difficile d'opter pour une stratégie qui permettrait de révéler son orientation à un certain nombre de personnes uniquement. Aussi, comme le soutiennent Chamberland et Paquin, l'environnement en milieu rural rend plus difficile le fait de séparer les sphères publique et privée : « La proximité (entre les gens d'un même milieu rural) résulte d'abord de la faible densité de la population qui partage un même territoire. La plupart des activités quotidiennes se déroulent à l'intérieur de cet espace géographique, sans qu'il y ait de cloisonnement spatial des uns par rapport aux autres. Conséquemment, les habitants s'y côtoient et finissent par connaître plusieurs aspects de leur vie respective »<sup>29</sup>. Les homosexuels habitant un milieu rural composeraient davantage avec des versions stéréotypées de l'homosexualité, car il y a beaucoup moins de diversité visible dans ces milieux. Le manque d'espace collectif résulte en manque d'amis ou d'un groupe d'appartenance homosexuelle<sup>30</sup>. L'apparente tolérance vis-à-vis les homosexuels en ville serait plutôt de la dépersonnalisation, selon Chamberland et Paquin. En effet, c'est l'anonymat offert par la ville qui permettrait une plus grande liberté d'être et d'action pour les personnes homosexuelles. Le phénomène d'urbanisation et les récentes avancées technologiques semblent amoindrir la différence entre la ville et le milieu rural, selon Line Chamberland et Johanne Paquin, comme on peut le voir à travers : « l'évolution des structures économiques et démographiques régionales, l'accroissement de la mobilité, les médias de masse et Internet, [qui] ont contribué à amenuiser l'écart entre la ville et la campagne, et à rendre désuets les termes mêmes d'une telle opposition »<sup>31</sup>.

---

<sup>27</sup> Danielle Julien et Joseph Lévy, dir., *Homosexualités : variations régionales...*, p. 2.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 14.

<sup>29</sup> Line Chamberland et Johanne Paquin, « Les stratégies identitaires des lesbiennes... », p. 17.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 31.

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 14.

Le mémoire de maîtrise de Roxanne Martin intitulé « Communauté fragmentée : enquête exploratoire sur les réseaux de sociabilité au sein du milieu homosexuel trifluvien » (2004) examine les rapports des gais et lesbiennes de région avec la métropole montréalaise, à l'aide de nombreux sondages effectués par la chercheuse. Ce mémoire de maîtrise vient bonifier la compréhension des liens de sociabilité gais et lesbiens à Trois-Rivières. À cet effet, l'anthropologue et cofondateur des Archives gaies du Québec, Ross Higgins, argumente que le sentiment d'appartenance à une communauté « dépasse le simple cercle d'amis »<sup>32</sup>. Les lesbiennes ont donc besoin d'un certain réseau afin de se sentir suffisamment entourées. Martin soutient que la plupart des homosexuels de la région préfèrent se rencontrer dans « des endroits réservés en grande majorité aux leurs. Il s'agit pour eux d'un mécanisme de défense avec lequel ils évitent, en partie, de se sentir jugés. Ils peuvent occasionnellement se réunir à l'abri du regard social réprobateur qu'ils perçoivent le plus souvent »<sup>33</sup>. Aussi, l'enquête révèle que l'intérêt pour ces bars diminue lorsque les individus sont en couple<sup>34</sup>. Martin ajoute également que les homosexuels plus âgés sont exclus de ce genre de lieu et qu'ils manquent donc d'endroit pour socialiser. Les lesbiennes fréquentent quant à elles les bars homosexuels moins fréquemment que les gais<sup>35</sup>.

Martin ajoute « [qu'] aucune concentration commerciale ou résidentielle homosexuelle [gaie ou lesbienne] n'est réellement observable sur le territoire trifluvien », ce qui réduit l'opportunité d'appartenir à un groupe spatial, comme c'est le cas pour les gais et lesbiennes de Montréal ou des autres métropoles<sup>36</sup>. C'est surtout au point de vue des rencontres que la région semble poser des obstacles pour les homosexuels. Les initiatives de regroupements sont donc très importantes dans la vie sociale des gais et lesbiennes de la région. Selon Martin, les homosexuels habitant à Montréal « sont

---

<sup>32</sup> Ross Higgins, « Identités construites, communautés essentielles. De la libération gaie à la théorie queer », dans Diane Lamoureux, dir., *Les limites de l'identité sexuelle*, Montréal, Les éditions du remue-ménage, 1998, p. 109-133.

<sup>33</sup> Roxanne Martin, « Communauté fragmentée : enquête exploratoire sur les réseaux de sociabilité au sein du milieu homosexuel trifluvien », *Mémoire de maîtrise (études québécoises)*, Université du Québec à Trois-Rivières, 2004, p. 68.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 71.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 74.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 21.



parvenus ériger et à développer des infrastructures de services spécifiquement dédiées à leurs besoins et à leurs aspirations », alors que ceux habitant les régions ont été négligés<sup>37</sup>. La grande région trifluvienne comporte en outre certains enjeux concernant la mobilité de la communauté lesbienne :

La position stratégique de Trois-Rivières, entre Montréal et Québec, fait d'elle une ville clé dans l'étude du lesbianisme en milieu régional. Les ressources et les lieux de rencontre de cette ville couvrent un assez grand territoire. Pour certaines personnes homosexuelles, ces endroits se trouvent à quarante-cinq minutes de leur domicile. Pour cette raison, peu d'entre elles fréquentent ces ressources et lieux de rencontre de façon assidue. Cette pratique s'avère donc occasionnelle et survient souvent quand le besoin se fait sentir<sup>38</sup>.

Martin soutient que les lesbiennes « disposant d'un réseau personnel fort ne ressentent pas toujours le besoin de participer à des activités auxquelles [elles] s'identifient peu »<sup>39</sup>. Martin mentionne également l'importance d'un réseau de clavardage au sein de la communauté lesbienne au tournant des années 2000. Ce réseau permet « aussi de pallier le manque de ressources destinées aux homosexuels de la région de Trois-Rivières », en plus d'amoindrir le sentiment d'isolement<sup>40</sup>. Elle mentionne à cet effet le site Internet *gay-3riv*, qui attire environ 400 personnes hebdomadairement. Toutefois, Martin conclut que malgré les rencontres régulières entre petits groupes, les lesbiennes « ne parviennent pas à développer un sentiment d'appartenance collectif »<sup>41</sup>. Elle ajoute que certains homosexuels de la région visitent le Quartier gai de Montréal afin de pallier le manque de ressources à Trois-Rivières, mais qu'il existe une « identité collective éclatée qui s'exprime surtout à travers les réseaux d'ami(e)s homosexuel(le)s »<sup>42</sup>. Roxanne Martin soutient également que pour certains homosexuels de la région, le voyage vers Trois-Rivières est essentiel à la conception et l'affirmation de leur identité<sup>43</sup>.

---

<sup>37</sup> Roxanne Martin, « Communauté fragmentée : enquête exploratoire ... », p. ii.

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 18.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 88.

<sup>40</sup> *Ibid.*

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 127.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 128.

<sup>43</sup> *Ibid.*

Afin de mieux comprendre la réalité des homosexuels québécois en région, on doit analyser ce qui a été écrit sur le sujet aux États-Unis, au Canada anglais et ailleurs en Occident. Dans leur article « Queer Country: Rural Lesbian and Gay Lives » (1995), les chercheurs américains David Bell et Gill Valentine examinent la place de la culture rurale au sein de la communauté gaie et lesbienne, en plus d'analyser la vie des homosexuels nés en milieux ruraux. Selon Bell et Valentine, les études qui ont été menées sur la vie des homosexuels en région révèlent une grande solitude et un environnement qui ne répond pas aux besoins et aux réalités des homosexuels. Selon les chercheurs, les lignes d'écoute peuvent aider à briser le sentiment d'isolement que peuvent ressentir les homosexuels habitant les régions<sup>44</sup>.

Ce manque de vie sociale et de soutien est fréquemment soulevé dans les articles sur l'homosexualité en région. Dans son article « Poppies in a Wheat Field » (2000), Linda McCarthy explore les moyens utilisés par les lesbiennes pour préserver leur identité de lesbiennes en milieu rural. Le manque d'accès à l'information, à une communauté et à un groupe social visible sont tous des problèmes auxquels elles font face<sup>45</sup>. McCarthy considère, tout comme Bell et Valentine, que les réseaux de sociabilité sont essentiels pour les lesbiennes issues de la ruralité. L'absence de ce réseau accentue le sentiment de solitude<sup>46</sup>. Selon McCarthy, les milieux suburbains, situés entre la ruralité et la ville, sont aussi des lieux où l'expression de l'homosexualité est plus difficile<sup>47</sup>. Les homosexuels issus de la ruralité sont plus sujets à intérioriser l'homophobie, par manque d'appartenance à une communauté<sup>48</sup>. Les lesbiennes issues de la ruralité peuvent donc faire face à différents problèmes organisationnels, un manque de soutien, peu d'endroits où socialiser, ou la peur du rejet social. Les lesbiennes de la ruralité sont aussi plus enclines à ne pas s'associer à des homosexuels reconnus en milieu rural, afin de ne pas attirer de soupçon<sup>49</sup>. La rareté des lesbiennes qui vivent ouvertement leur orientation sexuelle en milieu rural

---

<sup>44</sup> David Bell et Gill Valentine, « Queer Country: Rural Lesbian and Gay Lives », *Journal of Rural Studies*, vol. 11, no 4, 1995, p. 116.

<sup>45</sup> Linda McCarthy, « Poppies in a Wheat Field », *Journal of Homosexuality*, no 39, vol. 1, 2000, p. 77.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 75-76.

<sup>47</sup> *Ibid.*, p. 76.

<sup>48</sup> *Ibid.*, p. 82.

<sup>49</sup> *Ibid.*

rend difficile, voire improbable, le fait de n'avoir que des lesbiennes dans son groupe d'amies<sup>50</sup>. Afin d'entretenir des liens avec la grande communauté homosexuelle, les lesbiennes issues de la ruralité peuvent assister aux marches de la fierté gaie et aux festivals pour femmes. Elles peuvent également s'inscrire à des publications lesbiennes ou s'engager dans la communauté<sup>51</sup>.

Dans son article intitulé « Getting Your Kicks On Route 66! Stories of Gay and Lesbian Life in Rural America c. 1950-1970 » (2000), Angelina R. Wilson analyse la réalité des homosexuels américains habitant un milieu rural dans les années 1950 à 1970. Wilson soutient que les histoires d'homosexuels qui ont quitté leur milieu rural pour la « grande ville » n'ont pas aidé l'image des milieux ruraux. En lisant les récits de ceux qui se sont échappés des milieux ruraux dits plus « retardés » ou qui n'offraient pas de milieu pour les homosexuels, nous n'avons accès qu'aux récits de ceux qui se sont échappés. Nous avons moins accès aux récits des homosexuels qui sont restés hors des grands centres. Les récits des homosexuels qui ont quitté la région pour la ville ont participé à la formation des distinctions entre les deux milieux, ainsi que la façon dont on s'imagine la réalité des homosexuels en milieu rural<sup>52</sup>. Wilson fait le même constat que Chamberland, Julien, Lévy et Paquin en ce qui concerne le lien direct entre l'essor économique de la société et l'émergence des identités homosexuelles. Elle soutient que la mobilité économique après la Deuxième Guerre mondiale a permis l'émergence des identités homosexuelles aux États-Unis<sup>53</sup>. Ce phénomène est observable un peu partout dans les sociétés occidentales de l'époque. Reta Ugena Whitlock analyse la formation de l'identité lesbienne hors métropole dans les milieux ruraux du sud des États-Unis. Selon Whitlock, les récits disponibles sur l'homosexualité en milieu rural créent des distorsions avec la réalité puisqu'ils focalisent souvent sur les violences et les difficultés vécues par les homosexuels<sup>54</sup>. Ces récits entretiennent le mythe du jeune homosexuel qui décide de se

---

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 89.

<sup>51</sup> *Ibid.*, p. 91.

<sup>52</sup> Angelina R. Wilson, « Getting Your Kicks On Route 66! Stories of Gay and Lesbian Life in Rural America c. 1950-1970 », dans David Suttleton, Diane Watt et Richard Phillips, *De-Centering Sexualities: Politics and Representations Beyond the Metropolis*, London, Routledge, 2000, p. 196.

<sup>53</sup> *Ibid.*, p. 200.

<sup>54</sup> Reta Ugena Whitlock, « “Them Ol’ Nasty Lesbians”—Queer Memory, Place, and Rural Formations of Lesbian », *Journal of Lesbian Studies*, vol. 13, no 1, 2009, p. 104.

sauver vers la ville afin de vivre son homosexualité. Tout comme Wilson, Whitlock affirme que les récits des jeunes homosexuels qui quittent la ville ont contribué à la formation des dualités entre villes et milieux ruraux dans le milieu des études gaies et lesbiennes, mais aussi dans l’imaginaire collectif.

#### 4. La représentation des homosexuels dans les journaux quotidiens

Selon Louise Brossard, l’hétérosexualité profite d’un statut particulier qui lui permet de se présenter comme étant normale « alors que les autres sexualités sont perçues comme anormales. Non seulement l’hétérosexualité constitue la norme sociale, mais elle est imposée à travers différentes institutions et elle module l’organisation sociale elle-même »<sup>55</sup>. Alors que les hétérosexuels constituent la norme sociale, comment sont représentés les homosexuels dans les médias écrits, plus spécialement dans les journaux quotidiens ?

Bien avant le retrait de l’homosexualité de la liste des maladies mentales, les *lesbian pulps*, ces petits romans érotiques qui mettaient en scène des lesbiennes, ont profondément marqué l’imaginaire collectif des lesbiennes. À son apogée entre les années 1930 et 1960, le phénomène des *lesbian pulps* a, selon Dominique Bourque, contribué à façonner « une image érotico-pornographique des lesbiennes et de leurs relations »<sup>56</sup>. Ils ont aussi permis la transmission d’informations au sujet du lesbianisme. Les journaux à sensation des années 1950 et 1960 ont aussi participé à la transmission d’informations sur « les lieux de rencontre, les codes vestimentaires [et] les manières de se comporter », ces publications remplissaient une fonction que la communauté lesbienne n’assumera qu’à compter des années 1970 »<sup>57</sup><sup>58</sup>. Ces publications ont permis de faire circuler de l’information sur le lesbianisme, avant que les lesbiennes créent leurs propres publications quelques années plus tard. Comme l’ont démontré Irène Demczuk et Frank W. Remiggi,

---

<sup>55</sup> Louise Brossard, *Trois perspectives lesbiennes féministes...*, p. 18.

<sup>56</sup> Dominique Bourque, « Voix et images lesbiennes : la formation d’un réseau de médias », dans Irène Demczuk et Frank W. Remiggi, dir., *Sortir de l’ombre : Histoires des communautés lesbiennes et gaie de Montréal*, Montréal, VLB éditeur, 1998, p. 293.

<sup>57</sup> Line Chamberland citée dans Dominique Bourque, « Voix et images lesbiennes... », p. 294.

<sup>58</sup> Dominique Bourque, « Voix et images lesbiennes ... », p. 294.

co-directeurs de l'ouvrage collectif *Sortir de l'ombre : Histoires des communautés lesbienne et gaie de Montréal* (1998), l'analyse des représentations des lesbiennes dans les journaux est importante puisque « la médecine, la psychiatrie, le droit et les *mass medias* ont tous contribué à créer ou à renforcer des stéréotypes qui ont longtemps servi de référents pour désigner les lesbiennes et les gais »<sup>59</sup>.

Normand Martineau s'est penché sur la représentation des homosexuels dans les médias au Québec dans son mémoire de maîtrise « L'image des homosexuels dans les médias: analyse et évolution de la représentation d'une marginalité » (1985)<sup>60</sup>. Il analyse avant tout la télévision, et se demande si les médias reproduisent des images caricaturales ou réalistes des homosexuels. Il cherche également à savoir si les médias valorisent la tolérance envers ces derniers. Selon Martineau, le fait de montrer et de parler de l'homosexualité dans les médias de masse n'est pas indicatif d'une évolution de la société ni de sa tolérance vis-à-vis de l'homosexualité, mais il précise plutôt que « le discours mass médiatique maternelle rassure à propos de la marginalité homosexuelle, en fournissant des modèles inscrits dans le réseau des stéréotypes »<sup>61</sup>.

Quelques années plus tard, Gloria Escomel, journaliste de formation, entreprend l'analyse du discours qu'ont les médias, principalement les journaux, sur l'image des homosexuels et comment cette image est reflétée dans les médias<sup>62</sup>. Elle convient tout comme Martineau que cette image des homosexuels est caricaturale. Le côté marginal des homosexuels fait en sorte que les journaux vont en parler avec beaucoup plus de sensationnalisme que s'ils couvraient une réalité plus « normale » pour le grand public. C'est ce phénomène que Escomel nomme « l'attraction du monstre »<sup>63</sup>. Cette représentation marginale de l'homosexuel se voudrait rassurante pour le public qui se dit « dans la norme », puisqu'il exclut encore plus l'homosexuel. Selon Escomel, les

---

<sup>59</sup> Irène Demczuk et Frank W. Remiggi, dir., *Sortir de l'ombre...*, p. 14.

<sup>60</sup> Normand Martineau, « L'image des homosexuels dans les médias: analyse et évolution de la représentation d'une marginalité », Mémoire de maîtrise (communication), Université du Québec à Montréal, 1985, 274p.

<sup>61</sup> *Ibid.*

<sup>62</sup> Gloria Escomel, « Analyse du discours médiatique : L'image homosexuelle reflétée dans les médias » dans Louis Richard et Marie-Thérèse Séguin, dir., *Homosexualités et tolérance sociale*, Moncton, Les Éditions de l'Acadie, 1988, p. 153-159.

<sup>63</sup> *Ibid.*, p. 156.

représentations négatives sont ensuite intériorisées par les lesbiennes. Les médias ont le pouvoir de stigmatiser des groupes en leur accolant des stéréotypes, mais ils ont également le pouvoir de façonner de nouvelles représentations<sup>64</sup>. Lorsqu'ils couvrent des nouvelles qui concernent les lesbiennes, les médias vont s'attarder à présenter une image stéréotypée, plutôt que de montrer une femme homosexuelle dont l'image cadre dans la norme hétérosexuelle. Ce fait s'applique également aux gais et aux autres minorités : « Pour peu qu'un gros plan s'attarde sur le visage maquillé d'un gai à l'aspect efféminé, plutôt qu'à son voisin qui ressemble à « monsieur tout le monde », il cède au goût des stéréotypes »<sup>65</sup>. Les médias s'adonnent souvent à ce qu'Escomel décrit comme « l'attraction du monstre »<sup>66</sup>, puisqu'ils éprouvent souvent de la difficulté à présenter les marginaux de manière objective. Aussi, Escomel explique que les lesbiennes qui font les manchettes sont les plus investies dans la communauté. Fortes de leurs convictions, elles s'affichent souvent davantage et s'affirment en portant fièrement des habits qui montrent volontiers leur orientation sexuelle selon les stéréotypes connus<sup>67</sup>. Escomel soulève également que l'individualisation des nouvelles profite aux journaux. C'est en passant au « cas par cas » que les journaux sont capables de faire ressentir le plus d'émotions aux lecteurs, alors que des développements plus généraux comme des études sociologiques ou scientifiques sont moins appréciés par « le public le moins scolarisé, qui ne s'accroche pas à la généralisation et encore moins à la déclaration de principe ou à l'analyse scientifique »<sup>68</sup>. Les nouvelles concernant les lesbiennes sont à la fois truffées de stéréotypes et véhiculées de manière à faire du sensationnalisme.

Certaines études ont cherché à comprendre la création des médias gais en réponse aux médias de masse, tels les mémoires de maîtrise de Olivier Shareck et de Jean-François Roberge<sup>69</sup>. Déposé en 2003, le mémoire de maîtrise de Oliver Shareck analyse l'évolution de l'opinion publique face à la reconnaissance des droits des homosexuels entre 1967 et

---

<sup>64</sup> *Ibid.*, p. 154.

<sup>65</sup> *Ibid.*, p. 155.

<sup>66</sup> *Ibid.*, p. 156.

<sup>67</sup> *Ibid.*

<sup>68</sup> *Ibid.*, p. 157.

<sup>69</sup> Jean-François Roberge, « Influence de la presse écrite sur l'émancipation de la communauté gaie montréalaise au XX<sup>e</sup> siècle », Mémoire de maîtrise (communication), Université du Québec à Montréal, 2008, 108 p.

1994<sup>70</sup>. Les sources qu'il utilise sont composées de journaux et de sondages montréalais. Il utilise les journaux *La Presse*, *Le Devoir*, *The Gazette* et *The Montreal Star*. Cette recherche analyse la façon dont les médias s'adressant à toute la population représentaient les lesbiennes, et quelles informations étaient disponibles pour les lesbiennes à travers les journaux. L'analyse des journaux permet de plonger au cœur du quotidien à un moment donné. Au-delà des événements politiques, sociaux et internationaux, les articles tirés des courriers du cœur et des textes d'opinion mettent en lumière les interrogations des uns et les cris du cœur des autres en ce qui concerne l'homosexualité. Shareck s'interroge également sur les différences entre les journaux montréalais anglophones et francophones. Il conclut que les journaux anglophones démontrent une plus grande ouverture d'esprit en ce qui concerne l'homosexualité puisqu'ils se réfèrent à des événements internationaux qui font mention des gais et lesbiennes<sup>71</sup>. Toutefois, il démontre que les francophones sont plus nombreux à s'exprimer sur le sujet dans les journaux, alors que les anglophones sont plus silencieux. Son étude ne rend pas compte des potentielles différences entre la métropole et les périphéries, puisqu'il s'interroge précisément sur le cas de la ville de Montréal.

Le mémoire de maîtrise de Jean-François Roberge se penche sur l'influence de la presse écrite dans le parcours d'émancipation de la communauté gaie montréalaise. Roberge soutient que la presse écrite a fourni diverses représentations des gais et que ces dernières ont influencé la perception des Québécois. Il soutient aussi, tout comme Shareck, que les représentations faites des gais ont aussi influencé directement les gais dans leur façon de se voir et de se consolider en groupe minoritaire<sup>72</sup>. Roberge analyse également l'influence de la presse sur la création et l'institutionnalisation de la communauté gaie montréalaise. Il examine aussi la façon dont les journaux *La Presse* et *Le Devoir* ont traité de l'homosexualité au cours de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Il est d'avis que l'opinion de la presse généraliste sur l'homosexualité a grandement évolué

---

<sup>70</sup> Oliver Shareck, « Évolution de l'opinion publique face à la reconnaissance des droits des gais et des lesbiennes au Québec tel que vue dans les journaux montréalais et dans les sondages, 1967-1994 », Mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 2003, 146 p.

<sup>71</sup> *Ibid.*, p. 132.

<sup>72</sup> Jean-François Roberge. « Influence de la presse écrite ... », p. 108 p.

au fil des années<sup>73</sup>. Comme Shareck, Roberge centre son étude sur la communauté homosexuelle de Montréal, laissant de côté les périphéries. La présente étude est différente puisqu'elle entreprend l'analyse des représentations des lesbiennes en région, ainsi que la manifestation de la culture saphique à Trois-Rivières. Shareck analyse la presse généraliste, mais il se concentre aussi sur la presse gaie, créée en réponse aux écrits destinés à la masse. En interrogeant la presse gaie, Roberge désire connaître comment les homosexuels se sont décrits et définis, dans un véhicule qui était le leur. Notre étude portera plutôt sur la représentation faite des lesbiennes dans la presse régionale destinée à un public général. D'autres chercheurs ont plutôt cherché à montrer que les représentations faites des gais dans les médias généralistes ont influencé la création de médias gais. La thèse de doctorat de Nicholas Giguère propose l'analyse des périodiques gais au Québec entre 1971-2009<sup>74</sup>. Giguère démontre comment les représentations des gais dans la presse écrite ont influencé la création de la presse gaie. Les homosexuels ont cherché à pallier le manque de représentations en créant leurs propres journaux.

Contrairement aux trois études citées plus haut, Edward Alwood analyse quant à lui le rôle joué par les médias de masse dans la construction de l'image publique de l'homosexualité. Alwood convient, dès l'introduction de son ouvrage *Straight News: Gays, Lesbians, and the News Media*, que les médias influencent l'image que les gens se font du monde qui les entoure<sup>75</sup>. Il est donc du même avis que Irène Demczuk et Frank W. Remiggi. Il souligne également le rôle joué par le mouvement gai et la crise du sida des années 1980 dans l'évolution de la manière de traiter des enjeux homosexuels dans les journaux. Ces derniers façonnent l'opinion des gens sur l'homosexualité et ils ont pendant plusieurs années été la principale source d'information sur le sujet, en plus d'être au sein même de la fabrique de préjugés<sup>76</sup>. Alwood montre également l'importance que la décision de l'American Psychiatric Association de retirer l'homosexualité de la liste des maladies mentales, en décembre 1973. Cette décision fait la une du *New York Times*. On

---

<sup>73</sup> *Ibid.*, p. 91.

<sup>74</sup> Nicholas Giguère. « Les périodiques gais au Québec (1971-2009) : vecteurs de reconnaissance et de légitimation d'une communauté », Thèse de doctorat (communication) Université de Sherbrooke, 2018.

<sup>75</sup> Edward Alwood, *Straight News: Gays, Lesbians, and the News Media*, New York, Columbia University Press, 1996, p. 6.

<sup>76</sup> *Ibid.*



pouvait y lire : « PSYCHIATRISTS, IN A SHIFT, DECLARE HOMOSEXUALITY NO MENTAL ILLNESS »<sup>77</sup>. Après ce changement important quant à la façon de représenter l'homosexualité, les articles de journaux parlent de plus en plus en bien ou en mieux des homosexuels. La montée de l'activisme gai et lesbien permet aux enjeux homosexuels de s'inscrire tranquillement dans les journaux. La crise du sida des années 1980 participe aussi à faire augmenter le nombre d'articles traitant de l'homosexualité<sup>78</sup>. Les années 1990 marquent un tournant dans la façon de couvrir les nouvelles concernant les homosexuels. Les gais et lesbiennes représentent désormais un marché potentiel : « Whereas the news media had routinely excluded gays and lesbians for decades less coverage of such topics offend “family-oriented” readers and viewers, by the early nineties the media were eager to attract gays. As gays became more visible, they became an appealing segment of the marketplace »<sup>79</sup>.

Dans les années 1970, selon Frejes et Petrich, la grande majorité des médias refusaient d'offrir une couverture journalistique équivalente à celle offerte aux autres mouvements des droits civiques. L'homosexualité était décrite comme étant un mode de vie. Ce statut ne démontrait en aucun cas les motifs politiques et sociaux des démarches entreprises par les homosexuels : « Most news media were unwilling to give gays and lesbians the status and news frame of a civil rights movement or an ethnic or racial community. One common approach was to define homosexuality as a “lifestyle”, an ambiguous frame that lacked political or socially relevant content and implied that sexual orientation was a choice »<sup>80</sup>. Les communautés homosexuelles en ville bénéficient en outre d'une plus grande couverture médiatique que celles habitant les milieux ruraux<sup>81</sup>. Frejes et Petrich soutiennent également que les couvertures journalistiques qui tentent de montrer les réalités homosexuelles ont tendance à être « hétérosexualisées » afin de ne pas choquer ou déplaire à la masse hétérosexuelle<sup>82</sup>.

---

<sup>77</sup> *Ibid.*, p. 130.

<sup>78</sup> *Ibid.*, p. 214.

<sup>79</sup> *Ibid.*, p. 322.

<sup>80</sup> Fred Frejes et Kevin Petrich, « Invisibility, Homophobia and Heterosexism: Lesbians, Gays and The Media », *Critical Studies in Mass Communication*, vol. 10, no 4 (décembre 1993), p. 403.

<sup>81</sup> *Ibid.*, p. 405.

<sup>82</sup> *Ibid.*

Les années 1990 ont permis aux gais et aux lesbiennes d'appartenir à une communauté statistique. C'est à cette époque que les homosexuels sont devenus un marché potentiel. Les hommes blancs âgés de 25 à 50 ans représentent un marché très alléchant pour les compagnies qui cherchent à faire de l'argent avec la communauté homosexuelle : « In the early 1990s gays and lesbians emerged as a statistical community, when data was collected on gay and lesbian consumers. [...] this data was highly skewed towards upper income, urban, educated white gay males between the ages 25 and 50; it underrepresented women, minorities, lower income groups and those gays not living in the urban areas of the East and West Coast »<sup>83</sup>.

De son côté, la chercheuse Sherrie A. Inness s'est penchée sur la représentation des lesbiennes dans les magazines pour femmes entre les années 1965 et 1995. Inness est d'avis que les magazines pour femmes participent à la formation des identités lesbiennes en plus de les codifier<sup>84</sup>. Elle partage donc l'opinion de Alwood, Frejes, Petrich, Demczuk et Remiggi, lorsqu'elle insiste sur le rôle des médias dans la formation des identités et des idées reçues sur l'homosexualité. Elle soutient que l'imagerie lesbienne est de plus en plus présente dans les magazines pour femmes à la suite de la décision de l'American Psychiatric Association de retirer l'homosexualité de la liste des maladies mentales en décembre 1973. Les magazines pour femmes, s'adressant à la masse de lectrices, assument qu'elles sont toutes hétérosexuelles. La lesbienne est présentée comme un objet passif que l'on observe<sup>85</sup>. Surclassé en nombre par les articles qui mentionnent l'hétérosexualité, le lesbianisme apparaît comme une option possible, mais beaucoup moins « normale » que l'hétérosexualité qui tapisse les pages du magazine<sup>86</sup>.

Valerie J. Korinek s'est aussi penchée sur la représentation des lesbiennes dans les magazines pour femmes pour la période comprise entre 1950 et 1969. Korinek analyse le *Châtelaine* canadien-anglais. Selon elle, le lesbianisme y est présenté comme un lien

---

<sup>83</sup> *Ibid.*, p. 410-411.

<sup>84</sup> Sherrie A. Inness, « « They're Here, They're Flouncy, Don't Worry About Them » Depicting Lesbians in Popular Women's Magazines, 1965–1995 », *The Lesbian Menace: Ideology, Identity, and the Representation of Lesbian Life*, Amherst, University of Massachusetts Press, 1997, p. 55.

<sup>85</sup> *Ibid.*

<sup>86</sup> *Ibid.*, p. 71.

émotif et une relation sans sexe, puisque c'est l'homme qui assure la relation sexuelle : « Thus while the male homosexuals of the deviate and criminal articles were depicted as hyper-sexual, lesbians were seen as anti-sexual, since sex with men was the defining nature of sexuality for women. The attraction to women was defined as an emotional bond that in some instances would lead to sexual relations »<sup>87</sup>. La lesbienne est décrite comme étant névrosée. Elle représente la femme mal ajustée et dysfonctionnelle<sup>88</sup>. La période étudiée par Korinek est antérieure à celle étudiée par Inness. Pourtant, les deux chercheuses s'entendent sur la représentation négative des relations entre femmes. Ces relations sont jugées insatisfaisantes et anormales dans les magazines féminins.

Tiré du travail de Benedict Anderson, le concept de « communauté imaginée » est au centre de cette étude. Anderson a d'abord utilisé ce concept en rapport au nationalisme émergent, suite à la propagation d'idéaux nationalistes dans les journaux du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce concept s'applique également aux études gaies et lesbiennes. Les homosexuels forment en effet une communauté imaginée du fait qu'ils partagent une réalité distincte, soutient Eleanor Formby: « In a LGBT context the notion of an imagined community is often drawn on to suggest a bond, connection or sense of solidarity, frequently based on the assumption of shared experiences of stigma, prejudice or discrimination »<sup>89</sup>. La communauté lesbienne imaginée de Trois-Rivières s'affiche, s'affirme et s'émancipe à travers les pages du *Nouvelliste*.

## 5. Objectifs et méthodologie

L'historiographie montre bien que l'analyse de la représentation des lesbiennes dans les journaux quotidiens permet de voir l'évolution des mentalités en ce qui a trait aux femmes, aux homosexuels, ainsi qu'à la présence de la marginalité en région. Malgré le manque d'information écrite à propos des lesbiennes en région, leur présence est évidente.

---

<sup>87</sup> Valerie J. Korinek, « 'Don't Let Your Girlfriends Ruin Your Marriage': Lesbian Imagery in Chatelaine Magazine, 1950-1969 », *Journal of Canadian Studies*, vol.33, no 3, (août 1998), p. 93.

<sup>88</sup> *Ibid.*, p. 104.

<sup>89</sup> Eleanor Formby, *Exploring LGBT Spaces and Communities. Contrasting Identities, Belongings and Wellbeing*, New York et Londres, Routledge, 2017, p. 6.

Différents articles les identifient au fil du temps : arrestations policières, jugements rendus en cour, représentation de pièces de théâtre, courrier du cœur, faits divers internationaux sur le lesbianisme, etc. Au début de la période, les lesbiennes sont décrites et représentées comme étant des figures passives, des créatures anormales, dérangeantes et isolées. Les lesbiennes sont mentionnées dans *Le Nouvelliste* dès 1952. Elles deviennent le sujet de plusieurs articles par année à partir de 1967. Il faut attendre 2004 pour que les couples de lesbiennes soient reconnus par l'État fédéral canadien. Après quatre décennies d'apparition dans les journaux régionaux, les lesbiennes obtiennent une protection légale en ce qui concerne leur union. À travers l'analyse du journal *Le Nouvelliste*, je tenterai de voir comment le mouvement d'émancipation des femmes influence ces représentations, et si les représentations des lesbiennes changent d'une décennie à une autre. Je tâcherai aussi de trouver dans quel contexte et dans quel type d'articles les journalistes mentionnent les femmes homosexuelles. Finalement, je veillerai à connaître de quelle façon le concept de « communauté imaginée » prend racine dans le journal, quels événements ont influencé l'évolution des mentalités et des représentations faites des lesbiennes, en plus de comprendre si le milieu régional influence les représentations et la tolérance du lesbianisme.

Les études qui portent spécifiquement sur la représentation des homosexuels dans les médias au Québec ne se sont pas, jusqu'à maintenant, concentrées sur la représentation des lesbiennes. Il est impossible de dissocier leur lutte entièrement. Toutefois, nous savons qu'il est hautement pertinent d'analyser séparément les réalités gaies et lesbiennes, puisque les lesbiennes sont avant tout des femmes qui vivent également avec le poids d'être une femme. Les hommes gais sont présents dans ce mémoire et ils ont également participé à l'épanouissement des lesbiennes par la création d'associations homosexuelles mixtes. Cette étude cherche à saisir l'évolution de la vie lesbienne à Trois-Rivières entre 1952 et aujourd'hui. Quelles étaient les représentations faites de ces femmes dans *Le Nouvelliste* et comment se sont-elles constituées une communauté imaginée, puis un réseau d'entraide dans la région, à travers le journal ?

Les chercheurs qui se sont penchés sur l’histoire de la presse et l’analyse du discours de la presse ne se sont pas attardés aux discours tenus par la presse régionale à l’égard des homosexuels. Ces chercheurs dont les travaux remontent principalement aux années 1980 à 2000, n’ont pas pu profiter de l’option de recherche par mots-clés dans les journaux numérisés. En utilisant le mot-clé « lesbienne » dans le moteur de recherche de BANQ numérique, plus de 900 articles du journal *Le Nouvelliste* ont été recensés. La recherche par mots-clés limite parfois l’accès à quelques informations, notamment lorsqu’il est question des annonces de rencontres, puisque certaines lesbiennes n’utilisent pas cette appellation pour se définir. Toutefois, cette méthode de recherche a permis de découvrir un nombre impressionnant d’articles au sein de *Nouvelliste*. Chacun des articles trouvés ont ensuite été compilés dans une base de données. La périodisation de ce mémoire de maîtrise s’est faite d’elle-même, puisque le mot-clé « lesbienne » apparaît pour la première fois en 1952. L’étude se termine en 2020, moment où ce mémoire a été amorcé. Cette option bonifie la taille du corpus à analyser, tant qualitativement que quantitativement, en plus de mettre en lumière plusieurs détails qui auraient autrefois été très difficiles à retracer avec une recherche manuelle. Après avoir récolté l’ensemble des articles qui font mention des lesbiennes dans le journal *Le Nouvelliste*, nous sommes en mesure de saisir les multiples représentations faites de ces femmes dans le journal régional. Ce journal est issu de la collection patrimoniale de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et « [témoigne] de la vie quotidienne, culturelle, politique, économique et scientifique du Québec »<sup>90</sup>.

Le journal *Le Nouvelliste* date de 1920. Le journal est fondé par « Joseph-Herman [Fortier], [qui] est seul à contribuer financièrement au lancement de ce quotidien qui vise plusieurs objectifs, comme la promotion de la langue française, le soutien aux traditions de l’Église et le développement économique et industriel de la région »<sup>91</sup>. Joseph-Hermann Fortier est président des magasins P.T. Légaré. Ces magasins se spécialisent dans la vente

---

<sup>90</sup> Bibliothèque et Archives nationales du Québec, *Revue et journaux québécois numérisés par BANQ* [En ligne], <https://numerique.banq.qc.ca/ressources/details/RJQ>. (Page consultée en novembre 2021).

<sup>91</sup> Université de Sherbrooke, *C’est arrivé le 30 octobre 1920. Fondation du journal « Le Nouvelliste » à Trois-Rivières* [En ligne], <http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/311.html>. (Page consultée en novembre 2021).

de meubles et d'instruments aratoires. *Le Nouvelliste* est, pour Fortier, un véhicule parfait pour veiller à l'expansion économique de la région trifluvienne. Il désire fournir un journal libre de quelconques appartenances politiques<sup>92</sup>. En 1935, *Le Nouvelliste* est vendu à Jacob Nicol, qui possède déjà *La Tribune* de Sherbrooke ainsi que *Le Soleil* et *L'Événement* de Québec<sup>93</sup>. En 1951, l'entrepreneur en construction Honoré Dansereau flaire le potentiel économique du journal régional et *Le Nouvelliste* passe aux mains d'un troisième propriétaire. C'est son fils Pierre qui prend la relève à la mort de son père en 1959, jusqu'en 1968 où le quotidien est vendu à *Valeurs Trans-Canada*, une filiale de Gesca, propriété de Paul Desmarais père. Deux ans plus tard, Gesca est cédé à Power Corporation<sup>94</sup>. Gesca (Power Corporation) fut propriétaire du quotidien trifluvien jusqu'en 2015, année où la compagnie cède *Le Nouvelliste* et cinq autres journaux régionaux à Groupe Capitales Médias, qui se place sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers le 19 août 2019<sup>95</sup>.

Pour presque toute la période étudiée, soit de 1952 à 2020, le journal *Le Nouvelliste* fait partie de l'empire des Desmarais, empire qui défend une certaine vision du Québec et du Canada, notamment sur la question du fédéralisme et du libéralisme. Desmarais est aussi au cœur du phénomène de la vaste opération de concentration de la presse écrite dans les années 1960 et 1970. Desmarais possède 44% des tirages de journaux au Québec en 1980. Son influence dans le monde de la presse est indéniable, et son apport aux façons de concevoir plusieurs faits sociaux l'est encore plus. Le tirage du *Nouvelliste* a grandement évolué entre 1950 et 2000. 30 000 citoyens sont abonnés en 1954, nombre qui passe à 41 532 en 1965 et à 52 915 en 1980. En 2000, ce nombre est réduit à 42 900 lecteurs quotidiens<sup>96</sup>.

---

<sup>92</sup>Martin Lafrenière, « Témoin d'un siècle de vie régionale », *Le Nouvelliste*, (31 octobre 2020) [En ligne] <https://www.lenouvelliste.ca/2020/10/31/temoin-dun-siecle-de-vieregionalec4750dce556009ce31115e410c16526f>

<sup>93</sup> *Ibid.*

<sup>94</sup>Power Corporation du Canada, *Un entrepreneur devient actionnaire majoritaire 1968-1980*, [En ligne], <https://www.powercorporationhistory.com/fr/1968-1980/>.

<sup>95</sup> François Desjardins, « Capitales Médias sous respirateur artificiel », *Le Devoir*, (20 août 2019) [En ligne], <https://www.ledevoir.com/culture/medias/560925/groupe-capitales-medias-declare-faillite>.

<sup>96</sup> René Hardy, Claude Bellavance et Normand Séguin, « La Mauricie contemporaine de 1950 à nos jours », *Histoire de la Mauricie*, Sainte-Foy, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 2004, p. 1016.

Selon Alain Pilon et Martine Paquette, spécialistes de l'évolution historique et sociologique des médias au Québec, l'alphabétisation des masses a fortement profité au développement des *mass medias* : « À la suite de la scolarisation de l'ensemble de la population, la presse écrite a vu s'accroître le nombre de lecteurs, elle a cessé de s'adresser à une petite élite »<sup>97</sup>. Selon Pilon et Paquette, les journaux sont des agents de socialisation puisqu'ils « participent à la formation et la transmission d'une culture »<sup>98</sup>. Les journaux participent également à la création des habitus, soit des « façons d'être et de penser acquises durant l'enfance et l'adolescence qui paraissent tout à fait naturelles et évidentes, mais qui ont été apprises dans la famille, à l'école et par les médias. Les habitus proviennent de la culture dans laquelle vit un individu et de la classe sociale dont il est issu »<sup>99</sup>. Le passage de la presse d'opinion, destinée à une classe plus élitiste, à la presse populaire et commerciale, entraîne toutefois un changement au niveau du mode de financement de la presse écrite. Ce sont les revenus tirés des publicités qui permettent aux journaux de subsister. Ces revenus libèrent les journaux de « leur dépendance aux milieux politiques et cléricaux »<sup>100</sup>. De plus, les propriétaires des entreprises médiatiques sont désormais ceux qui contrôlent les médias.

Dans son ouvrage « Mesurer l'insaisissable : méthode d'analyse du discours de presse » (2003), la chercheuse Lise Chartier soulève l'uniformisation transmédiale, ou la redondance des médias. Selon Chartier, la presse écrite commente le travail de la radio et de la télévision. Les articles se répètent de plus en plus et les journalistes sortent de moins en moins sur le terrain, ce qui ne fait qu'accroître la redondance des articles et des nouvelles couvertes<sup>101</sup>. Chartier met aussi en lumière le phénomène de l'uniformisation mercantile. La nouvelle est devenue un bien de consommation « et comme certaines nouvelles plus que d'autres intéressent le public, tous les médias s'empressent d'en parler

---

<sup>97</sup> Alain Pilon et Martine Paquette, *Sociologie des médias du Québec : de la presse écrite à Internet*. Montréal. Fides, 2014, p. 26.

<sup>98</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>99</sup> *Ibid.*, p. 25.

<sup>100</sup> Catherine Côté, « La droite dans les médias : une nouvelle légitimité », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 21, no 1, (automne 2012), p. 163.

<sup>101</sup> Lise Chartier, *Mesurer l'insaisissable : méthode d'analyse du discours de presse*. Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 2003, p. 40.

de peur de déplaire à leurs clients »<sup>102</sup>. Chartier reconnaît également cinq tendances dans le discours de la presse moderne : « l'exhaustivité (le besoin de tout dire), la variété (la promesse de dire tout sur tout), l'actualisation (l'obligation de dire tout sur tout au moment où cela se passe), la dramatisation (la spectacularisation du dire) et l'uniformisation (le conformisme entre tous les dire) »<sup>103</sup>. Chartier soutient que toute information transmise dans les médias à sa propre vie une fois diffusée. On peut donc penser que la représentation faite des lesbiennes dans la presse écrite a une vie propre à elle une fois diffusée au grand public, et que celle-ci influence la manière dont le grand public réagit à la différence.

## 6. Contexte géographique

Recensement Canada soutient qu'une région urbaine est définie par « une concentration démographique d'au moins 1000 habitants et une densité de population de 400 ou plus habitants au kilomètre carré »<sup>104</sup>. En 2016, la densité de la population de Trois-Rivières est de 464,6 personnes au kilomètre carré<sup>105</sup>. Trois-Rivières est donc une région urbaine. L'influence du journal *Le Nouvelliste* s'étend au-delà de la ville de Trois-Rivières. Son rayonnement se déploie sur toute la Mauricie et une partie du Centre-du-Québec, soit un ensemble autant urbain que rural, constitué de villes de taille moyenne, de villages, de campagnes et de forêts. Le terme « région » n'est donc pas équivalent à « non métropolitain » ni à « ruralité ». Trois-Rivières est un terrain d'exploration complexe qui prend en compte de nombreuses villes de petites et moyennes tailles qui sont unies grâce à la diffusion d'un journal. Ce dernier prend en compte toutes ces réalités distinctes et fait la couverture des nouvelles locales en adressant la complexité géographique de la grande région de Trois-Rivières et ses environs. Trois-Rivières est la plus grande agglomération urbaine de la Mauricie et agit comme pôle entre Montréal et Québec<sup>106</sup>. Selon les

---

<sup>102</sup> *Ibid.*, p. 42.

<sup>103</sup> *Ibid.*, p. 28-29.

<sup>104</sup> Statistique Canada *Classification des centres de population et des régions rurales 2016*, [En ligne] <https://www.statcan.gc.ca/fr/sujets/norme/ccpr/2016/introduction>. (Page consultée le 17 août 2023).

<sup>105</sup> Ville de Trois-Rivières, *Portrait sociodémographique de la ville de Trois-Rivières. Rapport final (juillet 2023)* [En ligne], [https://www.v3r.net/wp-content/uploads/2023/07/TR-2021-Portrait-sociodemo-graphique\\_final.pdf](https://www.v3r.net/wp-content/uploads/2023/07/TR-2021-Portrait-sociodemo-graphique_final.pdf). (Page consultée le 17 août 2023).

<sup>106</sup> René Hardy, Claude Bellavance et Normand Séguin, *Histoire de la Mauricie*, Sainte-Foy, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 2004, p. 905.



historiens René Hardy, Claude Bellavance et Normand Séguin, la région de Trois-Rivières connaît une longue restructuration industrielle, à partir des années 1950, délaissant certains pans d'activités économiques qui lui étaient autrefois favorables<sup>107</sup>. Dans la région trifluvienne, le choc de la restructuration qui suit la perte des activités économiques de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle est amoindri, en partie, grâce à « la montée des activités tertiaires »<sup>108</sup>. En 1950, c'est à Trois-Rivières que les services « pèsent le plus lourd dans la structure générale du travail rémunéré »<sup>109</sup>. Les emplois qui sont disponibles dans la région sont plus diversifiés, et les femmes représentent 27% de la population qui travaille en 1951 et 26% en 1961, en raison de cette diversité<sup>110</sup>. Les Trifluyennes travaillent également dans les entreprises de textiles de la région<sup>111</sup>. Ces femmes jouissent donc d'une plus grande autonomie financière que celles qui ne travaillent pas, et leur autonomie leur confère une plus grande liberté d'action et d'émancipation. La population trifluvienne se renouvelle plus lentement que ce « que l'on observe dans l'ensemble québécois »<sup>112</sup>. On recense 84 496 habitants dans l'agglomération trifluvienne (Trois-Rivières, Trois-Rivières-Ouest et Cap-de-la-Madeleine) en 1961<sup>113</sup>. En 2001, la population passe à plus de 130 000 habitants, et on atteint 139 163 citoyens au recensement de 2021<sup>114</sup>. Tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, la Mauricie se développe par la formation d'un réseau urbain aux pourtours du Saint-Maurice. Six nouvelles villes émergent donc, grâce aux financements externes. À travers l'émergence de Grand-Mère, Shawinigan, LaTuque, Louiseville, Saint-Tite et Cap-de-la-Madeleine, Trois-Rivières apparaît comme le centre administratif de la Mauricie.

Du côté politique, Trois-Rivières oscille principalement entre des partis politiques libéraux et conservateurs sur toute la période étudiée. Aux élections provinciales, Trois-Rivières reste fidèle au parti Union nationale de 1936 à 1970. La circonscription alterne

---

<sup>107</sup> *Ibid.*, p. 841.

<sup>108</sup> *Ibid.*, p. 837.

<sup>109</sup> *Ibid.*, p. 855.

<sup>110</sup> *Ibid.*, p. 856.

<sup>111</sup> *Ibid.*

<sup>112</sup> *Ibid.*, p. 837.

<sup>113</sup> *Ibid.*, p. 844.

<sup>114</sup> René Hardy, Claire-Andrée Fortin et Normand Séguin, « Trois-Rivières » [En ligne], <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/trois-rivieres>. (Page consultée le 29 juillet 2023).

ensuite entre le parti Québécois et le parti Libéral jusqu'en 2007. Le parti Action démocratique remporte l'élection de 2007, mais le parti Libéral revient en force en 2008, jusqu'à l'arrivée de la Coalition avenir Québec de François Legault en 2018<sup>115</sup>. Aux élections fédérales, le parti Progressiste-conservateur (1949-1965) conserve la circonscription entre 1949 et 1965, avant qu'un député indépendant soit élu en 1965. Le parti Libéral remporte ensuite Trois-Rivières entre 1968 et 1984. Le parti Progressiste-conservateur revient en 1984, jusqu'à ce que le Bloc québécois gagne la circonscription en 1993. Ce n'est qu'en 2011 qu'il sera remplacé par le parti Néo-démocrate jusqu'en 2019<sup>116</sup>. Trois-Rivières ne connaît pas de grands bouleversements électoraux et les députés élus profitent en général de longs mandats, qui permettent une certaine forme de stabilité politique.

La culture catholique est au centre de la communauté trifluvienne dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. La vie religieuse remplit l'espace social de la région. Comme le soutiennent Hardy, Bellavance et Séguin, il y a une différence entre les pratiques religieuses urbaines et celles des milieux ruraux « dans l'intensité, la variété [et] la fréquence des offres de loisirs le dimanche »<sup>117</sup>. Toutefois, comme partout au Québec, les habitants des milieux ruraux attendent de participer à la nouvelle vie urbaine qui est en plein essor au tournant des années 1950. L'Église occupe toujours des positions clés, notamment dans les secteurs des services sociaux, de l'éducation et des soins de santé<sup>118</sup>. De moins en moins de femmes se dirigent vers une vie religieuse, et ce « tarissement des vocations féminines en Mauricie [...] précède d'au moins dix ans le mouvement analogue qui frappe les communautés féminines dans l'ensemble du Québec »<sup>119</sup>. Hardy, Bellavance et Séguin tentent d'expliquer ce changement avec l'abondance d'emplois pour les femmes en Mauricie. La vie religieuse mauricienne traverse, comme partout dans la province, une grande crise existentielle au cours de la fin des années 1960. Cette crise de conscience serait plus

---

<sup>115</sup> Pierre Drouilly, « Statistiques des élections provinciales 1867-2012 », *Atlas des élections au Québec* [En ligne] <https://fondationlionelgroulx.org/histoire-quebec/atlas-elections>. (Page consultée le 29 juillet 2023).

<sup>116</sup> Pierre Drouilly, « Statistiques des élections fédérales 1867-2011 », *Atlas des élections au Québec* [En ligne] <https://fondationlionelgroulx.org/histoire-quebec/atlas-elections>. (Page consultée le 29 juillet 2023).

<sup>117</sup> René Hardy, Claude Bellavance et Normand Séguin, *Histoire de la Mauricie...*, p. 803.

<sup>118</sup> *Ibid.*, p. 1039.

<sup>119</sup> *Ibid.*, p. 708.

profonde dans la région. Les fidèles désertent les messes et les célébrations religieuses massivement dès 1967<sup>120</sup>. Cette crise permet un renouveau des mœurs sociales, et donne une plus grande liberté d'émancipation aux habitants de la région.

Hardy, Bellavance et Séguin soutiennent qu'aucun acteur religieux ne s'est opposé au progrès dans la société civile trifluvienne<sup>121</sup>. Malgré la réticence de certains membres du clergé, une étude plus approfondie de l'organisation scolaire dans la région permet de dégager des personnes résolument engagées dans la promotion d'une formation scolaire de qualité. Trois-Rivières possède plus de la moitié des établissements d'enseignement recensés sur le territoire mauricien et « présente une offre d'enseignement spécialisée passablement diversifiée »<sup>122</sup>. Aussi, Le CÉGEP de Trois-Rivières ouvre en 1968 et l'Université du Québec à Trois-Rivières est mise en place l'année suivante<sup>123</sup>. La ville de Trois-Rivières connaît une grande tradition d'associations communautaires. On en compte plus d'une centaine tout juste après la Deuxième Guerre mondiale. Hardy et Bellavance soutiennent également que « cette progression apparaît spectaculaire au regard du volume de la population de la ville qui est restée à peu près stable »<sup>124</sup>. La vie communautaire trifluvienne est donc très développée. Ces organismes laissent progressivement plus de place aux femmes au cours du XX<sup>e</sup> siècle<sup>125</sup>. Au tournant des années 2000, ce sont plus de 140 organismes communautaires qui sont actifs à Trois-Rivières et 70 à Shawinigan<sup>126</sup>. Le Centre de santé et des services sociaux de Trois-Rivières voit le jour en 1973, afin de bonifier l'offre de services sociaux et de santé communautaires. Une foule d'organismes privés sans but lucratif tel le Centre de Prévention Suicide sont également mis sur pied au cours des années 1970 et 1980<sup>127</sup>. Somme toute, Hardy, Bellavance et Séguin soutiennent que « la croissance de la population urbaine, les progrès de l'éducation, l'impact des activités universitaires, le soutien des corps publics ont, manifestement, eu un effet stimulant sur la production culturelle en Mauricie » au cours de la seconde moitié du XX<sup>e</sup>

---

<sup>120</sup> *Ibid.*, p. 1044.

<sup>121</sup> *Ibid.*, p. 787

<sup>122</sup> *Ibid.*, p. 959.

<sup>123</sup> *Ibid.*, p. 965-966.

<sup>124</sup> *Ibid.*, p. 983.

<sup>125</sup> *Ibid.*, p. 991.

<sup>126</sup> *Ibid.*, p. 994.

<sup>127</sup> *Ibid.*, p. 1013.

siècle<sup>128</sup>. Aussi, le nivellement entre la ville et la campagne s'amointrit lorsque les milieux ruraux débutent leur grande opération d'électrification dans les années 1940<sup>129</sup>.

Du côté de la vie culturelle, l'essor démographique de la Mauricie, qui s'opère dès 1900, favorise grandement l'implantation d'une nouvelle presse écrite. *Le Nouvelliste* est créé en 1920, alors que la région avait auparavant un journal d'opinion, le nouveau quotidien se dit plutôt une presse « de nouvelles »<sup>130</sup>. En 1950, Trois-Rivières détient le journal le plus important entre Montréal et Québec, en plus d'être un pôle « presque exclusif de l'activité médiatique régionale » de la Mauricie<sup>131</sup>. À travers la « modernisation des modes de transport et de l'avènement des communications radiophoniques et électroniques », la communauté mauricienne s'urbanise de façon croissante au cours du XX<sup>e</sup> siècle<sup>132</sup>. Depuis 1970, Trois-Rivières apparaît comme l'agglomération principale de la région mauricienne et on sent son influence sur de nombreuses villes avoisinantes comme Bécancour, Nicolet, Louiseville et Shawinigan<sup>133</sup>. La construction du pont Laviolette, en 1967, permet de relier les deux rives du fleuve St-Laurent et favorise les échanges dynamiques<sup>134</sup>.

On projette les premiers films à Trois-Rivières en 1896, seulement « cinq mois après la première montréalaise »<sup>135</sup>. Plusieurs cinémas ouvrent leurs portes dès 1909. Le Casino (1911-1918), le Gaité (1914-1931), l'Impérial (1919-1981), le Rialto (1931-1963) et le Cinéma de Paris (1932-1990) vont présenter des films français et américains aux citoyens de la région. Le cinéma Gaité devient le cinéma Rialto, avant de se transformer en Cinéma Le Baronnet. Ce dernier ouvre en 1963<sup>136</sup>. Il devient ensuite le Cinéma Lumière, puis le cinéma Midi-Minuit, qui présente des films érotiques<sup>137</sup>. Le cinéma Champlain présente son premier film en 1947. Le cinéma Les Rivières apparaît dans le

---

<sup>128</sup> *Ibid.*, p. 1049.

<sup>129</sup> *Ibid.*, p. 792.

<sup>130</sup> *Ibid.*, p. 803.

<sup>131</sup> *Ibid.*, p. 811.

<sup>132</sup> *Ibid.*, p. 791.

<sup>133</sup> *Ibid.*, p. 905.

<sup>134</sup> *Ibid.*, p. 1065.

<sup>135</sup> *Ibid.*, p. 814.

<sup>136</sup> « De l'image et du son », *Le Nouvelliste* (27 juin 1963) : 18.

<sup>137</sup> Jean-Marc Beaudoin, « Du cinéma muet à nos jours », *Le Nouvelliste* (1 septembre 1979) : 14.

paysage trifluvien en 1971<sup>138</sup>. Le cinéma Fleur de Lys ouvre ses portes, dans les locaux du centre d'achat de Trois-Rivières-Ouest en 1972<sup>139</sup>. La Place Biermans de Shawinigan est créée en 1994<sup>140</sup>. Le Cinéma du Cap ouvre quant à lui le 15 novembre 1996 dans les locaux des Galeries du Cap, sur la rue Barkoff<sup>141</sup>. Le Tapis rouge est fondé en 2013 avec l'objectif de bonifier l'offre des films de répertoire dans la région<sup>142</sup>. Ces quatre derniers cinémas sont encore en opération aujourd'hui et sont les seuls cinémas actifs. Aussi, la télévision fait son apparition à Trois-Rivières en 1958. Cogeco (Compagnie générale de communication) ouvre ses portes en 1957 et étend sa câblodistribution en 1987<sup>143</sup>. Toutes ces institutions favorisent la floraison d'une vie culturelle locale dynamique et accessible, qui sera analysée dans cette étude.

Le premier chapitre de ce mémoire porte sur les enjeux légaux et politiques propres à l'expérience lesbienne et comment ils ont été véhiculés dans le journal trifluvien. Depuis la décriminalisation de l'homosexualité par le bill Omnibus de 1969, jusqu'à la légalisation du mariage entre conjoints de même sexe au Canada en 2004, de nombreuses modifications législatives ont permis l'émancipation des homosexuels. Les lesbiennes ont également milité pour la garde de leur enfant, puis pour les différents droits parentaux, que ce soit l'adoption ou la procréation médicalement assistée. Ce chapitre démontre également comment la crise du sida des années 1980 et 1990 a changé la façon dont le gouvernement provincial prend en charge les réalités homosexuelles dans les différents points de services sociaux au Québec, ainsi que le type de services offerts hors des grands centres urbains. Finalement, ce chapitre expose l'opinion de certains citoyens à propos de la reconnaissance légale des homosexuels et, en particulier sur le mariage entre personnes de même sexe. C'est sans doute cette question qui a fait couler le plus d'encre dans la section opinion du quotidien trifluvien.

---

<sup>138</sup> « Cinéma Les Rivières », *Le Nouvelliste* (21 octobre 1971) : 39.

<sup>139</sup> « Tiens-toi bien après les oreilles à papa », *Le Nouvelliste* (16 juin 1972) : 23.

<sup>140</sup> « Ouverture de la Place Biermans », *Le Nouvelliste* (13 janvier 1994) : 23.

<sup>141</sup> « Le Cinéma du Cap », *Le Nouvelliste* (8 novembre 1996) : 14.

<sup>142</sup> « Belle place au cinéma », *Le Nouvelliste* (22 juin 2013) : 5

<sup>143</sup> René Hardy, Claude Bellavance et Normand Séguin, *Histoire de la Mauricie ...*, p. 1020.

Le deuxième chapitre porte sur la représentation des lesbiennes dans les pages culturelles du journal. Ce chapitre démontre que le phénomène de la concentration de la propriété dans les entreprises de presse amoindrit les possibles différences entre les milieux régionaux et la métropole, en particulier pour les pages culturelles du journal. On y aborde également les différentes manifestations de la culture saphique dans la région. Les lesbiennes sont dépeintes dans les arts, les romans, le théâtre, la fierté gaie, les films et les productions télévisuelles. Elles s'inscrivent dans la culture locale du théâtre et du cinéma dès les années 1960, et à la télévision dès les années 1970. Ce chapitre met en lumière l'importance des chaînes de télévision spécialisées dans la diffusion de la diversité. On y analyse également la théorie de « l'attraction du monstre » de la journaliste lesbienne Gloria Escomel.

Le troisième chapitre porte sur l'émergence d'une communauté lesbienne imaginée à Trois-Rivières à travers l'épanouissement de plusieurs femmes homosexuelles dans les courriers du cœur. Tiré du travail de Benedict Anderson, le concept de communauté imaginée est au centre de ce chapitre<sup>144</sup>. C'est en partageant leur réalité distincte que les lesbiennes vont être en mesure de se constituer une communauté lesbienne imaginée. En écrivant aux courriéristes, ces femmes sortent de l'ombre. Les courriers du cœur publiés dans *Le Nouvelliste* ont abordé la question de l'amour saphique, et ce dès 1967. À travers la lecture des *Courrier de Mamie*, du *Chère Louise*, du *Courrier de Michelle* et du courrier *La vie et nous*, nous analyserons les différents discours qui ont été véhiculés à propos de l'homosexualité et plus spécifiquement du lesbianisme, tant par de jeunes filles inquiètes, que par des femmes âgées en quête d'acceptation de leur orientation sexuelle. Le courrier du cœur prend la forme d'une bouteille à la mer. Les lectrices écrivent leurs doutes et questionnements à la courriériste qui, en plus de leur répondre, offre une visibilité à leurs états d'âme. Les lectrices se répondent parfois entre elles afin de se soutenir ou argumenter les unes avec les autres. Au fil des années, les courriers qui cherchent à ouvrir une discussion ou bien à répondre à des interrogations concernant l'homosexualité en général sont de plus en plus nombreux et sont moins ancrés

---

<sup>144</sup> Benedict Anderson, *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*. New-York, Verso, 2016. 256 p.

dans les préjugés, notamment en ce qui a trait à la compréhension des causes de l'homosexualité.

Le quatrième et dernier chapitre aborde la formation d'associations récréatives pour les homosexuels de la région dès 1980. Ce chapitre témoigne également des initiatives institutionnalisées qui ont permis de soutenir les gais et lesbiennes, ainsi que leurs proches. Les annonces de rencontre ouvertes aux gais et lesbiennes sont à leur apogée dans les années 1980 et 1990, mais le phénomène perd en popularité avec l'arrivée des ordinateurs qui offrent une ouverture sur le monde sans la médiation du journal. On y aborde également le rôle très important des bars ouverts à la clientèle homosexuelle dans la région. Ces bars offrent des endroits de socialisation qui sont essentiels à cette communauté marginalisée. Finalement, ce chapitre illustre l'importance des groupes de soutien locaux ou provinciaux dans l'épanouissement des lesbiennes de Trois-Rivières et ses périphéries. Bien plus qu'une analyse de l'évolution des représentations saphiques, ce mémoire permet de mettre à jour les différentes stratégies utilisées par lesbiennes de la Mauricie afin de sortir de l'ombre, de se rassembler et d'occuper un espace dans la grande communauté trifluvienne.

## **CHAPITRE 1**

### **RÉPRESSION, DROITS CIVILS ET RECONNAISSANCE DE L'AMOUR LESBIEN**

Ce chapitre démontre l'importance et l'impact de la reconnaissance légale des gais et lesbiennes sur leur représentation dans le journal. Alors qu'au début de la période étudiée les lesbiennes sont perçues comme des criminelles, des femmes rustres et malades, l'arrivée du bill Omnibus en 1969 et le retrait de l'homosexualité de la liste des troubles mentaux par *l'American Psychiatric Association* en 1973 changent la manière dont les journalistes se permettent d'en parler. N'étant plus cliniquement malades aux yeux de la loi, les lesbiennes se battent désormais pour réclamer leurs droits parentaux, et faire modifier les lois relatives à la garde d'enfants, à l'adoption et à la procréation assistée. Elles militent également aux côtés des gais pour les droits des conjoints de même sexe et pour la légalisation de l'union civile homosexuelle. Pendant la crise du sida des années 1980 et 1990, plusieurs comités militent pour un accès aux services sociaux adéquats et non discriminatoires pour les gais et lesbiennes. Le gouvernement provincial bonifie à cet effet les services aux homosexuels en région. La reconnaissance des lesbiennes sur le plan légal, mais aussi dans les milieux de santé et des services sociaux ne suffit pas. L'union civile et plus particulièrement l'ouverture du mariage civil aux personnes de même sexe viennent clore la longue marche pour l'acceptation des réalités homosexuelles et proprement lesbiennes, au Québec et au Canada.

Les années 1970 permettent un accès plus large à l'éducation postsecondaire et à de meilleurs emplois pour les femmes de tous les milieux. Elles peuvent désormais jouir d'une plus grande autonomie financière et sociale. Danielle Julien et Joseph Lévy soutiennent que les sociétés industrielles avancées permettent l'émancipation des homosexuels et la diversification des idéologies : « On assiste ainsi à une diversification dans les options associées aux expressions de la sexualité, revendiquées en particulier par les membres des minorités sexuelles, homosexuelles, lesbiennes, bisexuelles et autres qui



remettent en question la norme hétérosexuelle dominante »<sup>1</sup>. Étant de plus en plus émancipées, les lesbiennes se libèrent de la stigmatisation et de la répression dont elles sont victimes. Les années 1980 sont quant à elles associées à la multiplication des mobilisations lesbiennes<sup>2</sup>. Les deux décennies suivantes sont marquées par les différentes luttes légales entreprises par les homosexuels, alors qu'ils se battent pour la reconnaissance de leur amour et de leurs droits civiques. Après cette période, les lesbiennes s'affirment davantage et elles n'hésitent pas à écrire des lettres d'opinion au journal lorsque des citoyens s'opposent à leur amour, et ce, même si l'historiographie suggère que les lesbiennes issues des milieux hors métropoles peuvent faire face à la peur du rejet social<sup>3</sup>. On peut penser que le pseudo-anonymat offert par la tribune locale a en effet encouragé certaines homosexuelles de la région à s'affirmer sur la place publique.

Comme le montre ce chapitre, des articles et textes d'opinion locaux, écrits par des citoyens et des chroniqueurs de la région, abordent la répression de l'homosexualité, l'épidémie de sida, les droits parentaux et des couples, notamment le mariage entre personnes de même sexe. Les journalistes et citoyens s'expriment sur ces questions dans *Le Nouvelliste*. Certains citoyens et chroniqueurs critiquent la rupture avec la tradition. Ils n'aiment pas l'idée que les homosexuels puissent avoir des mariages civils, alors que d'autres célèbrent haut et fort les récentes avancées légales et sociales. Le citoyen Yvon Paillé publie, en 2004, son « hommage au mariage » dans lequel il affirme que les homosexuels méritent le bonheur et doivent être aidés en ce sens par le gouvernement : « Les sociétés changent, les mœurs aussi, et donc les institutions. Les homosexuels ne veulent plus vivre en marge, dans la clandestinité, en compagnie des prostituées, des trafiquants de drogue et des bandits de tout acabit »<sup>4</sup>. Paillé soutient que les homosexuels ne devraient plus avoir à vivre dans ces conditions de répression policière, sociale et légale.

---

<sup>1</sup> Danielle Julien et Joseph Lévy, dir., *Homosexualités : variations régionales*, Collection Santé et Société, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2007, p. 1.

<sup>2</sup> Manon Tremblay et Julie Podmore, « Depuis toujours intersectionnels : relecture des mouvements lesbiens à Montréal, de 1970 aux années 2000 », *Recherches féministes*, vol. 28, no 2, 2015, p. 114.

<sup>3</sup> Linda McCarthy, « Poppies in a Wheat Field », *Journal of Homosexuality*, no 39, vol. 1, 2000, p. 82.

<sup>4</sup> Yvon Paillé, « Hommage au mariage », *Le Nouvelliste* (20 décembre 2004) : 6.

Cette variété de points de vue permet une saine discussion entre les différents textes d'opinion publiés dans le quotidien. Lorsqu'un citoyen s'offusque face au mariage entre personnes de même sexe, d'autres en profitent pour exprimer leur soutien. Ce chapitre démontre également qu'à mesure que la répression s'atténue, les prises de position sont de plus en plus personnelles et argumentatives, qu'elles soient en désaccord ou en faveur de l'amour homosexuel. Somme toute, la question de la reconnaissance légale de l'amour homosexuel est le sujet qui a le plus alimenté les débats d'opinion dans *Le Nouvelliste*.

Ce chapitre explore la répression sociale, légale et policière des lesbiennes dans la région trifluvienne, ainsi que la longue lutte pour la normalisation et l'acceptation de la marginalité sexuelle. Les gais et lesbiennes, autrefois en marge de la société, sont de plus en plus visibles dans le quotidien, et sont même désormais appuyés par plusieurs citoyens dans les lettres d'opinion. Somme toute, la marginalité et la criminalité, associées à l'homosexualité dans les années 1960, laissent tranquillement leur place à l'acceptation de l'autre dans la société québécoise.

### **1.1 La répression des lesbiennes telle que vue dans *Le Nouvelliste***

Les lesbiennes apparaissent d'abord dans le journal comme objet de répression policière. Elles sont dépeintes au public comme des criminelles et on se soucie peu de leur réalité. Elles sont ridiculisées et marginalisées. Jusqu'au bill Omnibus, déposé en 1969, l'homosexualité est un crime et les policiers ont le mandat de s'attaquer aux potentiels réseaux clandestins créés par les gais et les lesbiennes. Ce phénomène est également perceptible en Mauricie au cours des années 1960 comme le montre le journal.

Au printemps 1966, l'arrestation d'un groupe de lesbiennes fait les manchettes à deux reprises dans le journal local. La petite histoire va comme suit. À la suite d'une enquête pour vol à infraction menée par Clément Massicote et Paul Dallaire, sergents détectives de la Sûreté municipale de la ville de Trois-Rivières, un présumé groupe de lesbiennes est découvert. Après avoir été interceptées pour vagabondage par la police

municipale de Montréal, elles sont interrogées à propos d'un vol commis à Trois-Rivières. La plus vieille du groupe, alors âgée de 20 ans, est décrite comme étant « apparemment le “chef de famille” puisqu'elle portait lors de son arrestation une culotte et des vêtements habituellement réservés à la gent masculine »<sup>5</sup>. On ridiculise sans gêne ses vêtements qui sortent de la norme pour l'époque. La description de ses habits masculins ne fait que renforcer sa marginalité et son lesbianisme aux yeux des lecteurs des années 1960. L'article n'est pas signé et est rempli de jugement à l'égard des trois femmes.

Il semble sortir tout droit d'un scénario de *lesbian pulp*. Ces livres de poche érotiques et lesbiens ont été un véritable phénomène au Canada, plus que n'importe où au monde, alors que 3000 unités sont vendues au pays entre 1950 et 1965<sup>6</sup>. Les trois femmes arrêtées représentent les trois archétypes de lesbiennes : celui de la fille d'allure plus masculine, celui de la lesbienne qui a partagé sa vie avec un homme et a eu des enfants avant de découvrir ou d'accepter son orientation sexuelle et celui de la jeune femme qui se laisse corrompre par des lesbiennes d'expérience : « Outre la mère de famille et la jeune fille de 20 ans, les détectives municipaux ont également cueilli une adolescente âgée de 15 ans, dont la beauté est remarquable, à leur avis »<sup>7</sup>. L'indication de la beauté de la plus jeune n'ajoute rien à l'enquête ou au développement de l'histoire, mais renforce la pureté et la douceur de cette dernière. La lesbienne la plus masculine du lot cède aux demandes des policiers et dévoile plusieurs informations : « La même “demoiselle” est passée aux aveux, de retour à Trois-Rivières, pour indiquer aux policiers enquêteurs l'endroit où elle avait enterré en entier le fruit du vol, soit une somme de 175\$ »<sup>8</sup>. En mettant le mot demoiselle entre guillemets, le journaliste met l'emphase sur la masculinité de la jeune femme. Puisqu'elle est vêtue d'un pantalon, c'est toute sa féminité qui est remise en question. Un adolescent de 15 ans est aussi arrêté et les quatre jeunes gens sont traduits en Cour du bien-être social de Trois-Rivières. Le journaliste anonyme qui rédige l'article conclut son travail en relatant l'importance de cette arrestation pour la ville de Trois-

---

<sup>5</sup> « En enquêtant sur un vol, la Sûreté a mis à jour un groupe de lesbiennes », *Le Nouvelliste* (3 mars 1966) : 3.

<sup>6</sup> Muriel Fortier, « Les *lesbian pulps* : un instrument de conscientisation », dans Irène Demczuk et Frank W. Remiggi, dir., *Sortir de l'ombre : Histoires des communautés lesbiennes et gaie de Montréal*, Montréal, VLB éditeur, 1998, p. 27.

<sup>7</sup> « En enquêtant sur un vol... », p. 3.

<sup>8</sup> *Ibid.*

Rivières : « Il va sans dire, l'arrestation de ces lesbiennes marque un pas important dans le travail inlassable entrepris par la Sûreté municipale pour la moralité. Presque toujours, on a appréhendé des homosexuels et c'est une des premières fois qu'on réussit à obtenir la confession de lesbiennes<sup>9</sup> ».

L'affaire ne se termine pas là, puisqu'un deuxième article est publié en avril 1966. Le journaliste André Bellemare rapporte un potentiel réseau d'homosexuels et de lesbiennes à Trois-Rivières. Après avoir surveillé des lieux stratégiques, les policiers municipaux arrêtent trois homosexuels et deux lesbiennes. Interrogé dans l'article, le lieutenant-détective Georges Gagnon indique qu'il ne s'agit que d'un début, puisque la police municipale pense avoir décelé un réseau bien ficelé et d'une grande importance<sup>10</sup>. Les cinq personnes arrêtées sont jugées coupables de délits contre la moralité. Les trois hommes, ayant commis ces mêmes fautes à plusieurs reprises, écopent d'amendes « de 500\$, 300\$ et 200\$ respectivement »<sup>11</sup>. Quant aux deux lesbiennes, ou comme le journaliste André Bellemare les surnomme les « deux filles de Lesbos » — qui s'adonnaient également à des vols par infraction — l'une est condamnée à deux ans de prison, alors que l'autre écope de six mois, étant mariée et mère de famille<sup>12</sup>. Le juge Biron la condamne ainsi puisqu'elle abandonnait fréquemment ses enfants lorsqu'elle désertait le foyer familial. Le lieutenant-détective Gagnon craint que les personnes mineures qui constituent le présumé « réseau » homosexuel aient été entraînées dans le vice par les homosexuels plus âgés, et il croit également que « ces individus étaient à ériger leur vice en entreprise commerciale florissante »<sup>13</sup>. Ce qui ne pourrait être qu'un groupe de soutien amical est décrit, sans preuve apparente, comme étant une entreprise criminelle. On ressent une certaine urgence d'agir de la part des autorités policières en ce qui concerne la moralité. Le lieutenant-détective Gagnon indique que cette affaire n'est que le début de la chasse aux homosexuels. Aucune autre arrestation de lesbiennes n'a été retrouvée dans le quotidien.

---

<sup>9</sup> *Ibid.*

<sup>10</sup> *Ibid.*

<sup>11</sup> *Ibid.*

<sup>12</sup> *Ibid.*

<sup>13</sup> *Ibid.*

La première loi canadienne qui prohibe l'homosexualité remonte à 1841 et condamne ceux qui s'y adonnent à la peine de mort, puis à l'emprisonnement quelques années plus tard. Le crime de grossière indécence est introduit en 1890, mais n'affecte que les hommes, et ce jusqu'en 1953, alors que l'on condamne maintenant les lesbiennes. L'homosexualité masculine ou féminine est considérée comme un crime par l'État canadien jusqu'en 1969 :

Lorsqu'en 1885, le parlement britannique avait adopté l'amendement Labouchère, dont a été inspirée la loi canadienne sur la grossière indécence, la reine Victoria s'est opposée à la suggestion d'y inclure le sexe féminin : les femmes ne pouvaient pas commettre de tels crimes et par surcroît, il ne fallait pas le leur suggérer. Jusqu'au milieu des années 1950, le lesbianisme ne faisait pas l'objet d'interdits formels, mais sa condamnation était implicite dans les discours moraux qui niaient toute sexualité aux femmes et désapprouvaient les conduites s'écartant de l'idéal de la chasteté et du mariage procréatif<sup>14</sup>.

Le projet de loi C-150 est d'abord présenté par Pierre Elliott Trudeau, alors ministre de la Justice, en 1967. Le bill Omnibus est aussi appelé « bill Trudeau ». Il entre en vigueur le 26 août 1969. Cette modernisation du Code pénal canadien en 120 articles modifie plusieurs éléments du Code criminel fédéral, notamment la décriminalisation de l'homosexualité entre deux individus âgés de 21 ans qui consentent à avoir des rapports sexuels. Le bill Omnibus légalise également l'avortement thérapeutique. Les gais et les lesbiennes vont maintenant pouvoir se réunir afin de s'affirmer et défendre leurs droits. La loi C-150 est inégalitaire puisque l'âge de consentement pour les relations anales est de 21 ans alors qu'il est de 14 ans pour les relations vaginales. Les hommes homosexuels sont interdits d'immigrer au pays entre 1953 et 1977, alors qu'un flou demeure autour du lesbianisme<sup>15</sup>. Le Québec est la deuxième société au monde, tout juste après le Danemark, à interdire la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle. La Charte des droits et libertés de la personne du Québec la prohibe depuis le 28 juin 1976<sup>16</sup>. Une fois acceptés légalement, les homosexuels canadiens restent stigmatisés par le monde médical et plus

---

<sup>14</sup> Line Chamberland, « De la répression à la tolérance : l'homosexualité », *Cap-aux-diamants*, no 49, 1997, p. 38.

<sup>15</sup> Affichons nos couleurs, *La discrimination* [En ligne], <https://affichonsnoscouleurs.ca/themes/discrimination> (Page consultée le 10 août 2023)

<sup>16</sup> *Ibid.*

particulièrement lors de l'épidémie de sida qui sévit dès les années 1980. Cette épidémie chamboule la communauté homosexuelle mondiale, mais les lesbiennes sont peu représentées dans les articles qui traitent le sida. *Le Nouvelliste* aborde la question du sida pour la première fois en 1983. Selon l'article du journal local, la maladie attaque « les hommes homosexuels ou bisexuels ayant une vie sexuelle active avec plusieurs partenaires, les toxicomanes passés ou présents [et] les partenaires sexuels de personnes hautement susceptibles au SIDA »<sup>17</sup>.

Le premier article du *Nouvelliste* qui traite localement de cette question est écrit par Fleurette Duplessis, fière abonnée au journal local depuis 25 ans. La femme de Shawinigan écrit une lettre à l'intention de la section « Votre opinion », dans laquelle elle raconte qu'elle a été contactée par la Croix-Rouge afin d'aller donner du sang à l'hôtel de ville de Shawinigan-Sud le 16 août 1983. Une fois arrivée, l'infirmière refuse de prélever son sang, après avoir remarqué une plaie qui s'apparente à un feu sauvage sur la lèvre de Fleurette, même si cette dernière explique qu'il s'agit d'une simple petite peau arrachée la veille en regardant la télévision. Une fois retournée chez elle, Fleurette s'aperçoit qu'il lui manque une boucle d'oreille, et puis tout lui semble clair :

Je n'avais qu'une seule boucle d'oreille à droite et elle m'a prise pour une lesbienne, car ma boucle d'oreille à gauche était brisée et en réparation chez mon bijoutier [...] J'avais entendu à CKVL une ligne ouverte, disant que Paolo Noël porte une boucle d'oreille à gauche signifiant qu'il était un homme, car dans toute sa vie passée, parce qu'il chantait des chansons aux femmes, les hommes le traitaient de tapette, et j'ai appris que les homosexuels surtout dans les grandes villes portaient la boucle d'oreille à droite<sup>18</sup>.

Fleurette fait preuve de beaucoup d'ouverture d'esprit envers les homosexuels et elle précise dans son texte qu'elle les respecte, et ce même si les autres les considèrent marginaux. Elle termine en disant qu'elle est un peu vexée de ne pas pouvoir participer aux efforts de don de sang de la Croix-Rouge parce qu'une « dame » a une peur bleue du sida.

---

<sup>17</sup> « Les chercheurs impuissants devant la maladie du SIDA », *Le Nouvelliste* (4 avril 1983) : 3.

<sup>18</sup> Fleurette Duplessis, « Une aventure... comique », *Le Nouvelliste* (25 août 1983) : 4.

La question du sida chez les lesbiennes est enfin abordée dans un article en provenance de Washington publié en 1987. On y indique que deux nouvelles études américaines viennent contredire les données utilisées auparavant qui stipulaient que les lesbiennes ne peuvent pas se transmettre le sida entre elles. Auparavant, tous les cas de lesbiennes atteintes du sida étaient des femmes ayant pris de la drogue par intraveineuse ou ayant eu des relations avec des hommes bisexuels<sup>19</sup>. Six ans plus tard, un article d’Austin au Texas traite de nouveau du mythe qui prétend que les lesbiennes ne risquent pas de contracter la maladie<sup>20</sup>. Dans son article « Deux solitudes : Les organismes sida et la communauté gaie » (1998), René Lavoie, ancien directeur de Séro-Zéro (un organisme qui s’occupe de la prévention du sida), soutient que dès que les scientifiques ont conclu que les hétérosexuels pouvaient également souffrir de la maladie, en 1985, ils se sont efforcés à « déshomosexualiser » le sida afin d’attirer davantage de « fonds pour la recherche, la prévention et les services de soins »<sup>21</sup>.

Somme toute, la question du sida est restée très centrée sur les hommes gais. Les lesbiennes sont victimes de moins de discrimination que les gais lorsqu’il est question du sida ou de don de sang. Plusieurs voix s’élèvent pour demander la création de services de santé pour les homosexuels, pendant la tenue du Forum sur la santé gaie au Québec en octobre 1994. Des membres de la communauté avaient fait cette demande, en 1993, lors de l’enquête de la Commission des droits de la personne du Québec sur la violence et la discrimination à l’endroit des gais et lesbiennes : « la communauté homosexuelle a dénoncé le manque d’ouverture et de connaissance de la clientèle gaie dans les établissements du réseau de la santé »<sup>22</sup>. En 1997, le ministre de la Santé Jean Rochon reçoit un document d’une trentaine de pages qui présente « une réflexion sur les orientations à prendre pour adapter les services sociaux et de santé aux réalités

---

<sup>19</sup> « Des cas de Sida transmis entre femmes ». *Le Nouvelliste* (29 décembre 1987) : 20.

<sup>20</sup> « Les lesbiennes et le SIDA », *Le Nouvelliste* (30 août 1993) : 28.

<sup>21</sup> René Lavoie, « Deux solitudes : Les organismes sida et la communauté gaie », dans Irène Demczuk et Frank W. Remiggi, dir., *Sortir de l'ombre : Histoires des communautés lesbiennes et gaie de Montréal*, Montréal, VLB éditeur, 1998, p. 339.

<sup>22</sup> « Les gais et la santé », *Le Nouvelliste* (29 octobre 1994) : 23.

homosexuelles »<sup>23</sup>. Il nécessite l'aide des ministères provinciaux, des régies régionales et des organismes communautaires afin de mettre en œuvre des actions recommandées.

Entre le bill Omnibus de 1969 et l'adaptation des services sociaux pour les homosexuels à la fin des années 1990, la répression légale, policière et médicale des gais et lesbiennes se transforme peu à peu en acceptation de la différence. L'épidémie du sida permet aux gais et lesbiennes de demander davantage de services sociaux. Une fois mis en place, ces services allègent la stigmatisation dont ils sont victimes. Maintenant libérées des différentes lois incapacitantes, les lesbiennes peuvent s'attaquer à d'autres formes de répressions, notamment en ce qui a trait aux droits parentaux et aux droits des conjoints de même sexe.

## **1.2 Mères non qualifiées : homoparentalité lesbienne, procréation assistée et droits parentaux**

Les lesbiennes sont les premières à militer pour les droits parentaux des personnes issues de la communauté homosexuelle, comme le montre une vingtaine d'articles qui abordent les mères lesbiennes au cours de la période étudiée. Les années 1970 voient apparaître les premières questions autour des droits parentaux des homosexuels, qui débutent avec les luttes juridiques des mères lesbiennes, que l'on juge inaptes à conserver la garde de leurs propres enfants. Avant les années 1990, les articles qui abordent les droits des couples homosexuels se prononcent en fait sur les mères lesbiennes, sans parler de la question de droit.

Le premier article à traiter des mères lesbiennes s'intitule « Mère non-qualifiée » et date de 1972. On relate l'histoire de l'organisation *Gay Mothers* de la ville de Seattle aux États-Unis, où un groupe de 10 à 20 mères lesbiennes se rencontrent hebdomadairement afin de s'offrir un soutien mutuel et de lutter contre les injustices qu'elles subissent, en lien avec la garde de leurs enfants. L'article raconte le cas de l'une

---

<sup>23</sup> Pierre April, « Jean Rochon prend connaissance des réalités homosexuelles. Le ministre souhaite briser l'isolement des individus qui ont besoin de services », *Le Nouvelliste* (18 juillet 1997) : 12.



d'elles, alors sous enquête par des agences sociales puisqu'elle est soupçonnée d'être une « mère non-qualifiée » (lire ici « lesbienne »)<sup>24</sup>. Cet article sera repris, presque dans les mêmes mots, par un journaliste le mois suivant, dans la section « L'univers insolite de Daniel Brosseau »<sup>25</sup>. Six ans plus tard, *Le Nouvelliste* nous apprend que la société britannique, reconnue à l'époque pour sa grande permissivité, réagit fortement depuis l'annonce qu'un gynécologue londonien a permis à des lesbiennes britanniques et de l'étranger d'avoir accès à des grossesses artificielles, par l'introduction du sperme d'un donneur dans le col de l'utérus de la femme. On présente avant tout le gynécologue David Moss Sopher comme étant père de quatre enfants, puisque sa moralité est remise en question à la suite de l'annonce publique de ses pratiques. L'article se termine par le cas du petit Michael, deux ans, qui provient d'une de ces grossesses artificielles et qui a trois mamans. Au lieu de présenter un exemple plus commun aux lecteurs, le journaliste expose un « troupe » lesbien, de quoi renforcer la théorie de l'attraction du monstre de Gloria Escomel, en ne montrant pas un couple lesbien monogame, qui serait beaucoup plus facilement accepté par la société<sup>26</sup>. Un second article, intitulé « On dépasse les bornes. Bébés-éprouvettes pour lesbiennes ! » paraît le lendemain. On y témoigne de la secousse que la nouvelle a créée en Grande-Bretagne, en plus d'annoncer que certaines lesbiennes ont attaqué la demeure de la journaliste responsable de la nouvelle. Jackie Foster, rédactrice du magazine *Sappho*, explique, dans l'article, que les agences d'adoption refusent les lesbiennes<sup>27</sup>. Ce même article se termine avec l'histoire du jeune Michael, deux ans, et de ses trois mères lesbiennes et polygames.

Au Canada cette fois-ci, un article de 1982 s'interroge sur l'accès à l'insémination artificielle. Il aborde le grand questionnement du Dr Marc Lalonde, ministre fédéral de la Santé, en rapport à la liste des receveurs potentiels en 1977: « Devons-nous exclure les lesbiennes? Devons-nous exclure les femmes célibataires, lesbiennes ou non? [...] refusons-nous les individus ou les couples psychologiquement instables et sur quoi nous

---

<sup>24</sup> « Mère non-qualifiée », *Le Nouvelliste* (26 juin 1972) : 14.

<sup>25</sup> Daniel Brosseau, « Les lesbiennes. Et leurs enfants », *Le Nouvelliste* (26 juillet 1972) : 2.

<sup>26</sup> « Des mamans seulement », *Le Nouvelliste* (10 janvier 1978) : 36.

<sup>27</sup> Il s'agit du premier magazine lesbien britannique, publié de 1972 à 1981. British Library, *Jackie Forster Remembers the Founding of Sappho* [En ligne], <https://www.bl.uk/collection-items/jackie-forster-remembers-the-founding-of-sappho>.

basons-nous pour déterminer qui fait partie de cette catégorie? »<sup>28</sup>. Presque une décennie plus tard, un article raconte l'histoire d'une lesbienne de 35 ans, de Vancouver, qui poursuit en justice son ex-conjointe, alors que cette dernière l'aurait abandonnée à son sort, avec leurs deux filles nées grâce à l'insémination artificielle. Penny Anderson a donné naissance à ses deux filles et demande qu'Arlene Luoma assure la subsistance, puisqu'elle est notaire et possède deux propriétés. Anderson travaillait pour elle à titre de secrétaire. Elles cohabitaient depuis 1975 et s'étaient entendues pour fonder une famille. L'article ne précise pas les développements de l'affaire<sup>29</sup>.

Ce sont les lesbiennes qui mènent la bataille des droits parentaux pour les couples du même sexe. La question des droits parentaux, en lien avec l'insémination artificielle, est également soulevée dans un article ontarien qui présente la Commission royale d'enquête sur les nouvelles techniques de reproduction<sup>30</sup>. Le premier article à énoncer les droits des couples homosexuels au Canada date de 1993, dans lequel le journaliste Bob Cox explique que malgré le jugement rendu par la Cour suprême du Canada en février 1993, « les couples gais et lesbiens ne forment pas des familles en vertu de la Loi canadienne sur les droits de la personne »<sup>31</sup>. Toutefois, le juge en chef Antonio Lamer affirme que la cour pourrait se prononcer autrement dans d'éventuelles causes impliquant les droits familiaux des homosexuels. Le Canada s'intéresse enfin à la question de l'adoption pour les couples de lesbiennes en 1999. En effet, le juge Peter Martin de la Cour du banc de la reine de Calgary a entendu deux couples de lesbiennes dont l'une des deux femmes est la mère biologique d'un enfant né d'un donneur anonyme. Les deux conjointes de ces mères biologiques souhaitent en effet adopter légalement l'enfant qu'elles élèvent avec ces dernières. Bien que la demande d'adoption des deux femmes ait été acceptée, « le texte de loi n'inclut pas de façon précise, dans sa définition de beau-parent, le conjoint de même sexe »<sup>32</sup>. Les deux couples remportent leur bataille et cette victoire permet aux homosexuels d'adopter légalement les enfants de leur conjoint.

---

<sup>28</sup> « Pour qui les bébés ? », *Le Nouvelliste* (11 juin 1982) : 12.

<sup>29</sup> « Une lesbienne en poursuit une autre pour abandon », *Le Nouvelliste* (9 janvier 1986) : 32.

<sup>30</sup> « Banque de sperme », *Le Nouvelliste* (25 mai 1992) : 14.

<sup>31</sup> Bob Cox, « Les couples homosexuels ne sont pas des familles », *Le Nouvelliste* (26 février 1993) : 28.

<sup>32</sup> « Demande d'adoption en délibéré », *Le Nouvelliste* (29 juin 1999) : 19.

On discute également de la maternité des lesbiennes lors du 4<sup>e</sup> Symposium de recherche sur la famille à l'Université du Québec à Trois-Rivières, en 1997. L'article du *Nouvelliste* qui couvre la nouvelle spécifie que le symposium aborde « les maternités marginales (mères adolescentes, mères lesbiennes) », mais également la question du sida<sup>33</sup>. Bien qu'attendue à l'évènement, la ministre de la Famille et de l'Éducation, Pauline Marois, ne se présente pas au Symposium. On y parle également de la réforme du ministère de la Santé, notamment en ce qui concerne l'élargissement des services sociaux dans le réseau de la santé au Québec<sup>34</sup>.

En 2002, le gouvernement provincial de Bernard Landry propose la commission parlementaire sur l'union civile, afin de se pencher sur la question des couples homosexuels qui s'inquiètent du sort des enfants nés de ces unions. Dans les faits, le débat se porte avant tout sur l'anonymat du donneur de sperme. Le gouvernement souhaite que l'identité des géniteurs soit connue afin que les enfants puissent connaître leur héritage génétique en cas de maladies mentales ou physiques. Les lesbiennes qui désirent avoir recours à un don de sperme ne peuvent pas avoir accès à l'identité du donneur et sont souvent tentées d'aller vers la Californie, où l'information est disponible<sup>35</sup>. En 2007, un tribunal d'appel ontarien accepte la multiparentalité d'un jeune garçon. Les deux mères lesbiennes et le géniteur de l'enfant sont tous les trois reconnus légalement comme étant parents de l'enfant. Le Québec reconnaît légalement l'homoparentalité depuis 2002, mais pas la multiparentalité<sup>36</sup>.

En janvier 2007, la décision du tribunal d'appel ontarien fait réagir l'éditorialiste du *Nouvelliste*, Jean-Guy Dubuc qui juge les problèmes éventuels de filiation qu'entraînerait la multiparentalité : « Il faudrait y penser avant de s'engager dans une évolution rapide qui nie ou renie systématiquement la tradition »<sup>37</sup>. Dubuc n'est pas

---

<sup>33</sup> Louise Plante, « Symposium de recherche sur la famille. Dès ce soir, l'UQTR accueillera 300 participants », *Le Nouvelliste* (29 octobre 1997) : 7.

<sup>34</sup> Louise Plante, « Les intérêts des baby-boomers : véritable cause des réformes ? », *Le Nouvelliste* (30 octobre 1997) : 7.

<sup>35</sup> Michel Hébert, « Donneurs de sperme et mères porteuses identifiés ? », *Le Nouvelliste* (7 février 2002) : 31.

<sup>36</sup> « Un petit Ontarien obtient le droit d'avoir trois parents », *Le Nouvelliste* (4 janvier 2007) : 6.

<sup>37</sup> Jean-Guy Dubuc, « Combien de parents pour un enfant? », *Le Nouvelliste* (9 janvier 2007) : 8.

offensé par l'homosexualité, mais plutôt par le fait que l'on change la filiation entre parents et enfants au nom de la nouveauté. Il ne dément pas l'importance de la libération sociale et religieuse qui s'est opérée dans le Québec des trente dernières années à l'égard des homosexuels.

En 2010, la Cour suprême du Canada « conclut qu'il revient aux provinces de légiférer sur l'encadrement et l'accessibilité de la procréation assistée, mais que le gouvernement fédéral a le droit de légiférer sur des questions d'ordre moral (clonage, achat d'embryons et mères porteuses, par exemple) »<sup>38</sup>. La même année Ingeborg Blancquaert, commissaire à la santé et au bien-être, publie un « Avis détaillé sur les activités de procréation assistée au Québec », un rapport qui contient des « données sur les investissements réalisés pour développer l'offre de services de procréation assistée dans le secteur public : 16 M\$ au CHUM et 2 M\$ au CUSM. Les centres régionaux de Chicoutimi et de Trois-Rivières auraient également reçu 750 000 \$ chacun »<sup>39</sup>. C'est dans cette foulée de changements politiques autour de l'encadrement de la procréation assistée qu'un article est publié dans le journal local. Il témoigne de la réalité des mères lesbiennes en région. L'article « Deux femmes et un couffin » raconte candidement l'histoire d'amour entre Stéphanie Marchand et Geneviève Lessard, un couple de lesbiennes de Saint-Paulin en Mauricie. Celui-ci est même illustré à la première page du *Nouvelliste*. On peut y voir les deux nouvelles mamans appuyées sur le lit de leur enfant. La journaliste Isabelle Légaré raconte, dans sa chronique « La vie » que « leur homosexualité n'a jamais causé problème dans leur famille respective, encore moins leur récent statut de mères »<sup>40</sup>. Les deux jeunes femmes ont même été entremises par la mère de Stéphanie, qui travaille avec Geneviève. Elles ont eu recours à l'insémination artificielle afin d'avoir un enfant. Pour ce faire, l'article nous raconte que les deux conjointes « ont eu recours à la banque de sperme de la Clinique de fertilité Ovo, à Montréal » et que l'identité du donneur est anonyme, même s'il est possible de choisir le géniteur en fonction d'une longue liste

---

<sup>38</sup> Ingeborg Blancquaert, *Avis détaillé sur les activités de procréation assistée au Québec / Commissaire à la santé et au bien-être ; auteurs principaux [...]*, Québec, Commissaire à la santé et au bien-être Québec, 2014, p. 45

<sup>39</sup> *Ibid.*

<sup>40</sup> Isabelle Légaré, « Deux femmes et un couffin », *Le Nouvelliste* (12 mai 2012) : 2.

descriptive<sup>41</sup>. Légaré nous raconte que Stéphanie Marchand et Geneviève Lessard ont accepté de se livrer au journal local afin d'en inspirer d'autres :

Si le duo de mamans a accepté de parler ouvertement de leur homoparentalité, c'est d'abord pour sensibiliser les gens à l'existence de telles familles, mais aussi pour donner le goût d'oser à des couples homosexuels. « Je suis certaine qu'il y a des gens dans la trentaine et dans la quarantaine qui se privent d'avoir une famille par peur du regard et du jugement des autres », commente Stéphanie qui espère que son histoire les encouragera à réaliser leur rêve d'avoir un enfant<sup>42</sup>.

De plus, Légaré soutient que les deux femmes ne reçoivent que des félicitations depuis la naissance de leur fille et qu'elles « n'ont jamais été confrontées à la critique, si on exclut le commentaire d'un homme qui, sur un blogue, a écrit que « rien ne peut remplacer la présence d'un père »<sup>43</sup>. L'article écrit par Légaré est positif et sans jugement. Elle est aussi derrière quelques autres chroniques qui traitent de l'homosexualité dans la région, et ce depuis le début des années 2000. Il ne fait aucun doute que la journaliste a joué un grand rôle dans la représentation positive des gais et lesbiennes dans la région mauricienne.

*Le Nouvelliste* du 12 mai 2012 contient trois chroniques concernant les lesbiennes et l'insémination artificielle. Le premier article écrit par Légaré nous incite même à lire les articles « L'insémination « artisanale » » et « Toutes les raisons sont bonnes »<sup>4445</sup>. Le deuxième article raconte l'histoire de deux lesbiennes qui ont procédé elles-mêmes à une insémination faite artisanalement dans une chambre d'hôtel de Québec. Le donneur est venu les voir à l'hôtel et leur a fait un don de son sperme après avoir passé dix minutes dans la toilette de la chambre, le tout gratuitement puisqu'il est illégal, au Canada, de rémunérer le don de sperme ou d'ovule. À moins d'être donné lors d'une relation sexuelle, le sperme est « considéré et régulé comme un médicament ». Le manque d'encadrement de ces pratiques accentue également les risques d'infections et de maladies<sup>46</sup>. Le troisième

---

<sup>41</sup> *Ibid.*

<sup>42</sup> *Ibid.*

<sup>43</sup> *Ibid.*

<sup>44</sup> Jean-François Cliche, « L'insémination artisanale », *Le Nouvelliste* (12 mai 2012) : 50.

<sup>45</sup> « Toutes les raisons sont bonnes », *Le Nouvelliste* (12 mai 2012) : 50.

<sup>46</sup> Isabelle Légaré, « Deux femmes et un couffin », *Le Nouvelliste* (12 mai 2012) : 2.

article s'interroge sur les raisons qui poussent les femmes à avoir recours au don de sperme — malgré les risques de maladies transmises sexuellement — et informe également que certains donneurs affichent leurs services en ligne, sur le forum de l'Association des lesbiennes et des gais, afin de procéder à des dons de vie<sup>47</sup>.

En 2013, un article affirme qu'environ mille bébés québécois sont officiellement nés d'unions lesbiennes au Québec et que « le nombre de bébés nés annuellement au sein d'un couple lesbien a explosé de 1140% en une décennie »<sup>48</sup>. Un rapport du ministère de la Famille, publié en 2015, indique qu'une quinzaine d'enfants sont légalement nés d'unions lesbiennes à la suite de la loi de 2002 du Code civil du Québec qui permet désormais aux conjoints homosexuels « d'établir une filiation légale entre l'enfant et les deux conjoints »<sup>49</sup>. L'année suivante, ils étaient 11% plus nombreux, alors que 171 bulletins de naissance affichaient fièrement le nom des deux mères. 980 bébés sont nés d'unions lesbiennes en une décennie au Québec<sup>50</sup>. Il y aurait, en date de 2013, 975 familles homoparentales au Québec, dont 225 sont formées de couples mariés, d'après les statistiques du recensement canadien effectué par le ministère de la Famille. Isabel Côté, professeure en travail social à l'Université du Québec en Outaouais, explique que l'importance des lesbiennes dans les statistiques d'homoparentalité est en partie due au fait que « les hommes n'étant pas capables d'enfanter, deux pères pourraient difficilement s'inscrire sur un acte de naissance », alors que les lesbiennes peuvent avoir recours aux cliniques de fécondité<sup>51</sup>.

Le dernier article à traiter des maternités lesbiennes est tiré du journal *La Presse* et paraît dans *Le Nouvelliste* en avril 2014. Il s'agit d'un article qui aborde la gratuité et l'accès aux soins de procréation médicale pour les gais, les lesbiennes et les célibataires, alors que le nouveau ministre de la Santé, Gaétan Barrette, se prononce sur les traitements

---

<sup>47</sup> « Toutes les raisons sont bonnes », *Le Nouvelliste* (12 mai 2012) : 50.

<sup>48</sup> Baptiste Ricard-Châtelain, « Homoparentalité. 1000 bébés québécois nés de deux mères », *Le Nouvelliste* (15 juin 2013) : 54.

<sup>49</sup> Marie-Claude Francoeur, *Structures familiales et vécu parental dans les familles homoparentales - État des recherches - Rapport de recherche / recherche et rédaction*, Québec, Direction des communications, ministère de la Famille, 2015, p.8.

<sup>50</sup> Baptiste Ricard-Châtelain, « Homoparentalité. 1000 bébés... », p. 54.

<sup>51</sup> *Ibid.*

de fertilité remboursés par l'État « lorsque c'est médicalement requis »<sup>52</sup>. De façon générale, il signifie son intention de refermer « des portes trop ouvertes » dans le passé »<sup>53</sup>. Le ministre Barette répond ainsi après avoir été interrogé sur le remboursement des traitements reçus par la mère porteuse des jumelles en gestation de l'animateur homosexuel Joël Legendre. Les gais seraient victimes de plus de discrimination lorsqu'il est question de procréation assistée, et doivent recourir à l'adoption ou à une femme qui accepte de porter leur enfant, alors que les lesbiennes n'ont pas besoin de mère porteuse. Ces deux pratiques sont susceptibles d'attirer les préjugés, en plus des enjeux éthiques, financiers et légaux, selon les lois et le pouls de la société dans laquelle ces pratiques ont lieu. Il s'agit de « la première fois qu'un couple gai [masculin] aura un enfant financé par la Régie de l'assurance maladie du Québec », peut-on lire dans *Le Nouvelliste*, et au moins cinq autres couples gais attendent d'être acceptés par la Régie au moment où Joël Legendre fait sa requête<sup>54</sup>. La demande a été possible grâce à l'application du règlement de la Régie de l'assurance maladie mis en place par le gouvernement libéral de Jean Charest, quelque temps plus tôt, qui se rapporte à une loi « mal fagotée », selon l'auteur de l'article<sup>55</sup>.

Dans les années 1970, les journalistes parlaient de « mères non-qualifiées » lorsqu'ils écrivaient sur les lesbiennes qui luttait pour la garde de leur enfant. La décennie suivante voit apparaître la lutte pour le droit d'adopter et de bénéficier de l'insémination artificielle. Les années 2000 et 2010 représentent plutôt une période de plus grande tolérance et un accès plus facile à la maternité et à des droits qui protègent les filiations familiales homoparentales. On ne sent pas de jugement moral de la part des journalistes. Le ton adopté est neutre lorsqu'il est question des droits parentaux dans les articles d'après 1990. Malgré la tolérance de plus en plus grande de la société envers les homosexuels, ils sont toujours stigmatisés quant au mariage. Ils se battent désormais pour la reconnaissance légale de leur amour. Les Trifluviennes Colette Trudel et Louise Lahaie

---

<sup>52</sup> « Traitements de fertilité remboursés par l'État. Des balises claires demandées », *Le Nouvelliste* (25 avril 2014) : 5.

<sup>53</sup> *Ibid.*

<sup>54</sup> *Ibid.*

<sup>55</sup> *Ibid.*

sont célèbres dans la région pour être les pionnières locales de la lutte pour le mariage, en plus d'être les premières lesbiennes à s'unir légalement au Québec en 2002<sup>56</sup>.

### 1.3 Droits des couples et mariage entre personnes de même sexe

L'ouverture du mariage aux personnes de même sexe est très certainement l'un des thèmes les plus souvent traités dans *Le Nouvelliste* avec une série de près de 80 articles. Certains articles qui abordent le mariage entre personnes de même sexe parlent plutôt de mariages « gais » ou « gays », selon la graphie. L'usage de ce terme, bien qu'il renvoie aux homosexuels hommes ou femmes dans l'imagerie collective, met les lesbiennes de côté. Elles sont en effet exclues de plusieurs de ces articles. L'expression « mariage gai » est également inexacte sur le plan juridique, puisque le mariage civil s'ouvre à toutes personnes, peu importe leur orientation sexuelle<sup>57</sup>. La question du mariage entre personnes de même sexe fait réagir les politiciens, les journalistes, mais aussi les citoyens de la région qui s'expriment à plusieurs reprises sur le sujet.

Les homosexuels militent pour la reconnaissance de leur union aux yeux de la loi. Cette lutte fait l'objet d'un premier article dans *Le Nouvelliste* en 1996, alors que la Cour d'appel de l'Ontario vient tout juste « d'invalider une loi qui empêchait les gais et les lesbiennes de poursuivre leur ex-partenaire pour obtenir une pension alimentaire »<sup>58</sup>. Il s'agit véritablement d'une très grande nouvelle pour les gens de la communauté homosexuelle. Toutefois, l'article porte le titre « Importance « monumentale » ». La mise entre guillemets du mot « monumentale » laisse croire qu'on se moque de l'importance de la nouvelle. La reconnaissance des conjoints s'inscrit dans une longue bataille juridique menée par les homosexuels au cours des années 1990 et 2000.

---

<sup>56</sup> Marie-Ève Lafontaine, « Elles s'unissent pour la vie. Une première québécoise au palais de justice de Trois-Rivières », *Le Nouvelliste* (16 août 2002) : 1 et 2.

<sup>57</sup> Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres, *Ligne du temps des luttes et des droits LGBTQ+ au Québec* [En ligne], <https://chairedspg.uqam.ca/ligne-temps/?hilit=ligne+temps> (Page consultée le 17 novembre 2023).

<sup>58</sup> « Importance « monumentale » », *Le Nouvelliste* (19 décembre 1996) : 28.



En 2000, Ottawa vote un projet de loi fédéral qui vise à reconnaître les conjoints de même sexe. Une fois en vigueur, cette loi change 68 lois fédérales afin de « s'assurer que les couples de même sexe aient accès aux mêmes bénéfices et obligations que les couples hétérosexuels »<sup>59</sup>. L'année suivante, deux recours collectifs sont intentés contre Ottawa afin de mettre la main sur 400 millions de dollars canadiens de rentes de conjoints survivants du Régime de pensions du Canada (RPC). Selon les militants homosexuels, le gouvernement fédéral fait preuve de discrimination à l'endroit des conjoints homosexuels « en refusant de verser des rentes aux gais et lesbiennes dont les partenaires sont décédés avant le 1er janvier 1998. Il s'agit de la date limite imposée par le gouvernement fédéral à quelque 10 000 gais et lesbiennes »<sup>60</sup>. L'Assemblée nationale adopte à l'unanimité le projet de loi sur l'union civile en juin 2002. Effectif dès juillet 2002, ce projet de loi consent enfin aux « conjoints homosexuels vivants en union civile [de disposer] des mêmes droits et privilèges que les couples hétérosexuels mariés et pourront adopter des enfants » et permet aux partenaires homosexuels de profiter de protections légales en ce qui concerne la résidence familiale, la succession, le régime de retraite, l'adoption et le patrimoine familial, en plus de reconnaître les deux parents sur l'acte de naissance d'un enfant<sup>61</sup>. Ce projet de loi sur l'union civile des couples de même sexe est d'importance capitale dans la lutte pour l'égalité des personnes homosexuelles, en plus de participer à la lutte pour la légalisation du mariage entre personnes de même sexe.

La question du mariage entre personnes de même sexe est au centre de nombreux articles lors de l'été 2002. Le projet de loi sur l'union civile, effectif en juillet 2002, permet à des militants homosexuels de demander que la loi fédérale sur le mariage soit modifiée. Ces derniers nient la constitutionnalité de la loi. Un couple lesbien va même contester la loi devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique après s'être vu refuser un permis de mariage. Le gouvernement fédéral canadien se présente en cour en défendant « la définition historique du mariage, soit celle d'une union de conjoints de sexes opposés »,

---

<sup>59</sup> « 161 pour 60 contre. Le projet de loi sur les conjoints de même sexe passe l'étape de la 2e lecture », *Le Nouvelliste* (22 février 2000) : 7.

<sup>60</sup> James McCarten, « Poursuite de 400 millions \$... », p. 33.

<sup>61</sup> Mathieu Boivin, « Adoption du projet de loi sur l'union civile », *Le Nouvelliste* (8 juin 2002) : 51.

et en interdisant le mariage entre personnes de même sexe pour des raisons morales<sup>62</sup>. En Ontario, le couple gai formé de Joe Varnell et Kevin Bourassa lutte pour la même cause<sup>64</sup>. En juillet 2002, Roger Thibault et Théo Wouters deviennent les premiers Québécois à s'unir civilement, à la suite de l'entrée en vigueur de la loi 84, qui permet l'union civile entre personnes du même sexe<sup>65</sup>. Puis, le couple gai formé de Michael Hendricks et Rene Leboeuf tente de faire invalider l'article du Code civil sur le mariage, puisqu'il est discriminatoire pour les homosexuels. Il s'agit de la première contestation de cette loi au Québec<sup>66</sup>. Le mariage entre conjoints du même sexe est accepté en juin 2003, après une longue bataille juridique. En reconnaissant la liberté des Églises, le premier ministre Jean Chrétien espère pouvoir « calmer la division au sein de son caucus »<sup>67</sup>. Les différentes églises canadiennes n'ont pas à célébrer des mariages entre personnes de même sexe, si ceux-ci ne cadrent pas dans leurs valeurs. Toutefois, les homosexuels ont accès au mariage civil. Une semaine avant cette décision, la Cour d'appel de l'Ontario rendait un jugement exutoire qui allait modifier la définition du mariage dans la *Common Law*<sup>68</sup>.

La légalisation du mariage civil entre conjoints du même sexe n'est pas un cadeau fait par le gouvernement fédéral canadien, mais bien le produit de nombreuses luttes menées par des militants homosexuels de partout au pays comme le montrent les articles publiés dans *Le Nouvelliste*. Ils ont contribué à invalider plusieurs lois discriminatoires et à faire du Canada le quatrième pays à légaliser le mariage civil entre personnes de même sexe, après les Pays-Bas, la Belgique et l'Espagne. Le Québec reconnaît légalement le mariage civil homosexuel en 2004<sup>69</sup>. Cette reconnaissance survient après que cinq juges

---

<sup>62</sup> Emily Yearwood, « Des couples homosexuels contestent la loi fédérale sur le mariage », *Le Nouvelliste* (24 juillet 2001) : 23.

<sup>63</sup> Presse Canadienne, « Cauchon invité à se prononcer sur les mariages gais », *Le Nouvelliste* (16 juillet 2002) : 14.

<sup>64</sup> Presse Canadienne, « Le mariage de même sexe est valide », *Le Nouvelliste* (13 juillet 2002) : 37.

<sup>65</sup> Rollande Parent, « Première au Québec: deux hommes s'unissent civilement », *Le Nouvelliste* (19 juillet 2002) : 22.

<sup>66</sup> « Le couple Hendricks-Leboeuf ne lâche pas prise. En cour pour faire invalider l'article du Code civil sur le mariage », *Le Nouvelliste* (9 novembre 2001) : 24.

<sup>67</sup> Isabelle Rodrigue, « Ottawa dit « oui je le veux » aux mariages des conjoints de même sexe », *Le Nouvelliste* (18 juin 2003) : 30.

<sup>68</sup> *Ibid.*

<sup>69</sup> « Les unions de fait et le mariage entre conjoints du même sexe », <https://affichonsnoscouleurs.ca/themes/amour-famille-immigration>.

de la Cour d'appel du Québec aient accepté de permettre le mariage civil aux homosexuels<sup>70</sup>. Selon un sondage, 60 pour cent des Québécois seraient en faveur du mariage entre conjoints du même sexe en août 2003. Alors qu'en Alberta c'est 58 pour cent des gens qui s'y opposent. En Ontario, l'opinion favorable s'élève à 46 pour cent. En Colombie-Britannique, 53 pour cent de la population est en faveur de la nouvelle législation. Les Québécois sont les plus ouverts sur la question du mariage entre personnes de même sexe au Canada<sup>71</sup>.

Certains articles du *Nouvelliste* permettent de saisir la représentation des droits des lesbiennes dans la région trifluvienne. La nouvelle de l'union civile de Colette Trudel et Louise Lahaie est historique, puisqu'il s'agit de la première union civile entre deux homosexuelles dans la région et la première union lesbienne au Québec, selon la Table de concertation des gais et lesbiennes. La cérémonie s'est faite au palais de justice de Trois-Rivières, dans l'harmonie, en présence d'une soixantaine de membres de la famille : « Depuis que la loi a été adoptée, au moins trois couples d'hommes ont uni leur destinée. Bien qu'elles soient le premier couple de lesbiennes à faire le grand saut, Mmes Lahaie et Trudel ne croient pas que les homosexuelles soient plus réticentes à se marier. « Elles sont plus discrètes c'est tout », estime Mme Trudel »<sup>72</sup>.

#### **1.4 La résistance et la riposte locale au mariage entre personnes de même sexe en Mauricie**

*Le Nouvelliste* offre une tribune ouverte à différentes perspectives, et, dans les faits, plutôt en phase avec l'avant-gardisme des Québécois sur les différentes questions qui touchent l'homosexualité et la reconnaissance de l'amour homosexuel. Lorsque certains citoyens se positionnent négativement sur ces questions, d'autres publient une riposte argumentaire quelques jours plus tard. Le journal publie sans gêne les deux côtés de la médaille, de

---

<sup>70</sup> Rollande Parent, « Oui au mariage homosexuel. La Cour d'appel du Québec pave la voie à l'union entre conjoints du même sexe », *Le Nouvelliste* (20 mars 2004) : 25.

<sup>71</sup> « Mariages gais. Les Québécois plus favorables que les autres Canadiens », *Le Nouvelliste* (11 août 2003) : 15.

<sup>72</sup> Marie-Ève Lafontaine, « Elles s'unissent pour la vie. Une première québécoise au palais de justice de Trois-Rivières », *Le Nouvelliste* (16 août 2002) : 1 et 2.

façon à alimenter les débats et les prises de position. La légalisation du mariage civil fait réagir dans la section *Opinions* du journal *Le Nouvelliste*, plus que n'importe quel autre sujet en lien avec l'homosexualité. Le journaliste Marc Rochette écrit l'article « Lumière rose » en 2002 et revient sur le sujet de l'homosexualité dans un article d'opinion intitulé « Le monde à l'envers » en juillet 2003<sup>73</sup>. Un extrait s'avère important afin de comprendre la pensée de ce journaliste local :

Mais les tribunaux de la terre et les parlements de ce monde ont beau s'amuser à se donner des législations pour se plier au goût du jour, ça ne changera jamais la notion religieuse du couple qui est bibliquement de nature hétérosexuelle et de fonction procréatrice. « N'avez-vous pas lu que le Créateur, au commencement, fit l'homme et la femme et qu'il dit: C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et les deux deviendront une seule chair? ». Dans cette déclaration, le Seigneur Jésus réaffirme clairement l'hétérosexualité du couple et des parents, n'en déplaise à la Cour suprême<sup>74</sup> !

Trois jours plus tard, *Le Nouvelliste* publie une lettre de Mélissa Leblanc, une lesbienne de Trois-Rivières qui répond farouchement à Rochette : « Si plusieurs couples gais se battent si fort pour pouvoir se marier et avoir des enfants. Pouvez-vous au moins reconnaître qu'ils ont de vraies valeurs et que s'ils sont prêts à mener un tel combat [...] ils et elles formeront des familles unies. On ne peut pas en dire autant du couple moyen hétérosexuel d'aujourd'hui, n'est-ce pas ? »<sup>75</sup>.

Le psychoéducateur Guy Millette écrit à plusieurs reprises dans la section *Opinions*. Il est le citoyen le plus engagé à défendre les homosexuels dans le journal local. En 2002, il répond à un article écrit par Jean-Marc Beaudoin qui s'intitule « Bienvenue en Gaymauricie » et qui attaque la dignité des homosexuels. Beaudoin mentionne une étude du chercheur américain, Richard Florida, de l'université Carnegie Mellon, de Pittsburgh, qui indique qu'être *cool* améliorerait le développement économique d'une ville : « il nous manque des gays, à un degré moindre des ethnies et, en prime, quelques « fêlés » excentriques qui viendraient confirmer la grande ouverture d'esprit de notre milieu [...]

<sup>73</sup> Marc Rochette, « Lumière rose », *Le Nouvelliste* (1 août 2002) : 6.

<sup>74</sup> Marc Rochette, « Le monde à l'envers », *Le Nouvelliste* (19 juillet 2003) : 8.

<sup>75</sup> Mélissa Leblanc, « Le droit d'être lesbienne », *Le Nouvelliste* (22 juillet 2003) : 4.

Au lieu d'étaler nos congés de taxes, notre volonté économique, la docilité de notre main-d'œuvre, quelques « *drag queens* » seraient, semble-t-il, plus efficaces »<sup>76</sup>. Beaudoin est déchaîné dans cet article et il ne mâche pas du tout ses mots, mais il semble uniquement au fait des stéréotypes homosexuels: « À Shawinigan, Lise Landry devra abandonner sa féminine collerette et ses tailleurs classiques. Il lui faut d'urgence une coupe garçonne, un parler *butch* et peut-être laisser paraître un petit tatou quelque-part »<sup>77</sup>. Beaudoin poursuit dans la même veine en se référant à des stéréotypes gais : « Yves Lévesque [le maire de la ville] pourrait prévoir quelques policiers en culottes courtes, patrouillant main dans la main »<sup>78</sup>.

Cet éditorial est l'article le plus négatif à l'égard de la communauté homosexuelle recensé dans *Le Nouvelliste*. Millette considère que les propos de Beaudoin sont les préjugés d'une autre époque et qu'il manque à sa tâche de journaliste en informant la population de cette manière<sup>79</sup>. Millette rappelle à Beaudoin qu'en 2002, c'est « 30 % des suicides accomplis qui seraient reliés à l'orientation sexuelle et foncièrement à l'homophobie et l'hétérosexisme »<sup>80</sup>. Millette termine sa lettre en déclarant que les gais et lesbiennes devraient pouvoir se sentir supportés et qu'ils pourraient effectivement participer au développement culturel et économique de la région<sup>81</sup>. Dans une réponse, Beaudoin invite Millette à relire sa chronique « avec moins d'états d'âme et plus de circonspection », car selon lui, elle était caricaturale et remplie d'humour. Il juge la réaction de Millette au lieu de s'excuser de ses commentaires déplacés : « J'imagine que vous n'avez jamais assisté ni vu le défilé gai de Montréal. Si une référence légère au genre maniéré de certains gais provoque chez vous une crise d'urticaire, vous en feriez une crise d'apoplexie en découvrant les vôtres »<sup>82</sup>. Il invite finalement les homosexuels à sortir du placard puisqu'il « leur faut être plus sereins quand on parle d'eux. Sans jeu de mots »<sup>83</sup>. Beaudoin ne peut s'empêcher de rire des homosexuels, même lorsqu'ils les invitent à

---

<sup>76</sup> Jean-Marc Beaudoin, « Bienvenue en Gaymauricie », *Le Nouvelliste* (12 mars 2002) : 3.

<sup>77</sup> *Ibid.*

<sup>78</sup> *Ibid.*

<sup>79</sup> Guy Millette, « Des préjugés d'une autre époque », *Le Nouvelliste* (16 mars 2002) : 14.

<sup>80</sup> *Ibid.*

<sup>81</sup> *Ibid.*

<sup>82</sup> *Ibid.*

<sup>83</sup> *Ibid.*

s'affirmer. Cet échange clôt la discussion entre Jean-Guy Beaudoin et Guy Millette dans les pages du *Nouvelliste*. Guy Millette écrit une autre lettre de soutien aux homosexuels en 2009 afin de dénoncer les propos du pape Benoît XVI « qui condamne l'amour entre les personnes de même sexe renforçant ainsi les mythes et préjugés envers les gais et les lesbiennes »<sup>84</sup>. L'intervenant psychosocial défend également l'avortement et le port du condom, deux pratiques condamnées par le pape.

La responsable du Service des couples et des familles du diocèse de Nicolet crée de l'émoi dans la section *Opinions* à l'automne 2002, lorsqu'elle se prononce sur le mariage entre personnes de même sexe. Hélène Moreau se demande pourquoi il faudrait changer la définition de mariage pour accommoder tout le monde. Elle divise son argumentaire en insistant sur les racines profondes du mariage, qui mène à la fécondité et aux enfants. Elle est d'avis qu'en voulant rendre tous les gens égaux « nous risquons de perdre des repères fondamentaux qui protègent les enfants et les familles »<sup>85</sup>. Moreau ne considère pas que les homosexuels puissent offrir un milieu stable pour des enfants et implore un retour à une vision plus traditionnelle des choses: « Comme les enfants ne se promènent pas dans la rue avec des pancartes pour demander d'être protégés, c'est à nous tous d'y veiller »<sup>86</sup>. Son argumentaire est très traditionaliste et chrétien. Une lesbienne de Trois-Rivières écrit à Moreau une semaine plus tard afin de lui partager sa frustration. Annick Bellefeuille est irritée face à la définition du mariage donnée par Moreau soit : la fidélité, la durée, la liberté et la fécondité et elle tient à l'informer que son couple correspond à tous ces critères, sauf pour la fécondité. Les récentes avancées technologiques en matière de grossesses assistées lui permettent maintenant de donner la vie sans appartenir à un couple hétérosexuel. Elle informe également Moreau que les couples traditionnels et stables se font plus rares et qu'ils sont souvent remplacés par des familles monoparentales ou reconstituées<sup>87</sup>. Le lendemain, un citoyen du Cap-de-la-Madeleine écrit à son tour à Hélène Moreau. Guy Héroux est dégoûté de voir l'intolérance de Moreau et s'en prend à ses arguments religieux : « On n'a pas besoin de gratter

---

<sup>84</sup> Guy Millette, « Si Dieu existe, il ne peut être catholique », *Le Nouvelliste* (3 avril 2009) : 11.

<sup>85</sup> Hélène Moreau, « Le mariage en question », *Le Nouvelliste* (23 octobre 2002) : 8.

<sup>86</sup> *Ibid.*

<sup>87</sup> Annick Bellefeuille, « Le mariage en question », *Le Nouvelliste* (1 novembre 2002) : 6.

longtemps le vernis des catholiques nouvelle vague pour y trouver, comme hier au grand jour, le venin du serpent, le germe de l'intolérance »<sup>88</sup>. Héroux défend farouchement les homosexuels et leur droit au bonheur, que ce soit via le mariage ou les enfants. Il mentionne les différentes études présentées en commission parlementaire concernant l'homoparentalité et s'en prend aux préjugés de Moreau. Il clôt son argumentaire avec cette phrase :

Le germe de votre intolérance se situe plutôt ici, quand vous écrivez : « À vouloir tout rendre égal et normal, nous risquons de perdre des repères fondamentaux qui protègent les enfants et les familles ». Les esclavagistes des États-Unis, au siècle dernier, disaient exactement la même chose à propos de l'émancipation des noirs. Madame Moreau, vous êtes homophobe, mais c'est bien votre droit. Rassurez-vous, ce n'est pas incurable<sup>89</sup>.

La question du mariage entre personnes de même sexe fait réagir tant les homophobes que les gens qui soutiennent la cause des homosexuels. Dans un troisième article, le psychoéducateur Guy Millette écrit directement aux personnes homosexuelles. Il compare la décision controversée de la Cour suprême du Canada qui reconnaît les unions entre personnes du même sexe, à la reconnaissance des femmes comme « personne » : « En effet, dans les années 1920 [...] une controverse a surgi quant à savoir si les femmes pouvaient, au même titre que les hommes, être considérées comme des personnes remplissant les conditions requises pour être nommées au Sénat du Canada »<sup>90</sup>. Pour lui, les modifications au sein des législations canadiennes permettent à des parties marginalisées de la population de faire leur place et de se faire respecter aux yeux de la loi. Il reconnaît que c'est ainsi qu'on arrivera à mettre un terme à l'ostracisation des homosexuels.

De son côté le citoyen Yvon Paillé envoie une lettre intitulée « Hommage au mariage » qui est publiée le 20 décembre 2004 dans la section *Opinions* du *Nouvelliste*. Il trouve les homosexuels courageux de vouloir se marier alors que « le Québec souffre

---

<sup>88</sup> Guy Héroux, « Un parfum d'intolérance », *Le Nouvelliste* (2 novembre 2002) : 14.

<sup>89</sup> *Ibid.*

<sup>90</sup> Guy Millette, « Un vote pour l'égalité, la vie et l'avenir », *Le Nouvelliste* (27 janvier 2005) : 6.

dramatiquement d'un manque de fécondité et de population, où la moitié des hommes et des femmes délaissent le mariage au profit du concubinage » et il ajoute qu'il s'agit d'une fonction humaine que de rechercher le bonheur et que le mariage, puisqu'il peut apporter la joie, devrait être un droit fondamental<sup>91</sup>.

Edmond Laperrière écrit à son tour une lettre à l'intention de la section *Opinions*, au nom du conseil de pastorale de la paroisse de Sainte-Marguerite d'Youville de Shawinigan. Sa lettre « Le mariage, c'est le mariage! Pourquoi notre gouvernement est-il si pressé d'agir? ... » est publiée le 28 février 2005. Laperrière voit le nouveau projet de loi d'un mauvais œil puisque, selon lui, « le mariage, don de soi porteur de vie, est d'une importance capitale pour l'avenir de l'humanité »<sup>92</sup>. Laperrière ne semble pas concevoir que ce fameux « don de soi porteur de vie » est plutôt la grossesse, qui ne nécessite pas du tout le mariage. Laperrière divise son argumentaire en quatre points, soit en affirmant que le Canada affaiblit le mariage en diminuant l'importance de l'union d'un homme et d'une femme, en soutenant que la redéfinition du mariage nuit à son évolution en rompant avec l'histoire humaine et la nature du mariage. Il ajoute que la question divise les députés et la société. Son dernier point soutient son incompréhension vis-à-vis de la redéfinition du mariage, puisque selon un récent sondage de Statistiques Canada, les couples composés de partenaires du même sexe représentent uniquement 0,5% de la population. Edmond Laperrière clôt sa lettre en invitant les disciples du Christ à exprimer au député fédéral leur désaccord face à la redéfinition du mariage. En réalité, il n'est pas tentant pour les homosexuels de s'afficher ouvertement en public alors qu'ils ne sont pas encore égaux aux yeux de la loi fédérale, et qu'ils ne profitent donc pas de la même protection. Le parti conservateur du Canada tourne enfin la page sur un possible retour en arrière sur la question du mariage entre personnes de même sexe en 2016<sup>93</sup>.

Lorsque la question du mariage est à son apogée, en 2005, un autre citoyen, cette fois de Gentilly, déplore que l'État fédéral veuille lui « faire avaler que les mariages entre

---

<sup>91</sup> Yvon Paillé, « Hommage au mariage », *Le Nouvelliste* (20 décembre 2004) : 6.

<sup>92</sup> Edmond Laperrière, « Le mariage, c'est le mariage! Pourquoi notre gouvernement est-il si pressé d'agir? », *Le Nouvelliste* (28 février 2005) : 6.

<sup>93</sup> Joël-Denis Bellavance, « Nous sommes en 2016! », *Le Nouvelliste* (27 février 2016) : 46.



homosexuels et lesbiennes comme étant un phénomène normal, quand les législateurs, depuis des millénaires, n'ont pas encore jugé bon ou n'ont pas été assez arriérés pour en décréter une loi »<sup>94</sup>. Rock Hould s'inquiète également de la décadence de la télévision, qui augmenterait les risques qu'un pervers s'attaque aux enfants sur le chemin de l'école. Selon Hould, le mariage entre personnes du même sexe est une absurdité politique. Le 19 juillet 2005, « le Sénat s'est prononcé par un vote de 47-21 en faveur du projet de loi C-38 » après une très longue bataille menée par des militants homosexuels dans plusieurs provinces canadiennes, ce qui force le gouvernement fédéral à reconnaître que la définition du mariage est discriminatoire, et à se conformer aux nombreux jugements rendus par la Cour suprême<sup>95</sup><sup>96</sup>. Même après ce vote du Sénat, la question d'un éventuel retour à la version traditionnelle du mariage est abordée par Stephen Harper lors du débat des chefs de décembre 2005<sup>97</sup>. Stephen Harper devient premier ministre du Canada en 2006 et un nombre croissant de députés conservateurs s'interrogent sur la possibilité de rouvrir le débat sur le mariage entre personnes de même sexe. Harper soutient pourtant que son parti « défend les droits à l'égalité des gais et lesbiennes », en octobre 2006, alors qu'il doit défendre les propos inquiétants du député Darrel Reid, un ancien président d'un groupe de la droite religieuse<sup>98</sup>. Dans la région, certains opposants acceptent une version traditionnelle du mariage, qu'on associe au conservatisme fédéral et à une éducation catholique. Ils partagent des valeurs traditionnelles, surtout en ce qui concerne l'avortement, les droits des femmes et la famille nucléaire.

Malgré les voix conservatrices, l'élite mauricienne prend la défense des droits des gais et des lesbiennes. En 2014, le journaliste local Martin Francoeur écrit dans la section *Opinions* afin de féliciter la ville de Trois-Rivières qui vient de faire comme la ville de St-Jean à Terre-Neuve-et-Labrador où « le maire avait pris l'initiative de hisser le drapeau

---

<sup>94</sup> Rock Hould, « L'absurdité », *Le Nouvelliste* (16 février 2004) : 8.

<sup>95</sup> « Mariage de personnes de même sexe. Le Sénat approuve le projet de loi », *Le Nouvelliste* (20 juillet 2005) : 22.

<sup>96</sup> Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres, *Ligne du temps des luttes et des droits LGBTQ+ au Québec* [En ligne], <https://chairedspg.uqam.ca/ligne-temps/?hilite=ligne+temps> (Page consultée le 17 novembre 2023).

<sup>97</sup> Sylvain Larocque et Isabelle Rodrigue, « Débat des chefs en anglais. La question référendaire et le mariage gai dominant », *Le Nouvelliste* (17 décembre 2005) : 9.

<sup>98</sup> « Ambrose doit défendre son chef de cabinet lié à la droite religieuse », *Le Nouvelliste* (4 octobre 2006) : 24.

(arc-en-ciel) en guise de soutien à la communauté gaie de Russie et de protestation contre la loi russe contre la propagande homosexuelle », dans un mouvement de manifestation spontané<sup>99</sup>. Le drapeau a également flotté sur l'hôtel du Parlement après une motion présentée par Françoise David et adoptée à l'unanimité. À Trois-Rivières, le maire Yves Levesque a contacté les membres de son conseil par téléphone avant de prendre sa décision. La même année, le Révérend Yves Samson écrit une lettre à l'intention de la section *Opinions* à titre de prêtre anglican homosexuel. Il profite de la Journée de lutte contre l'homophobie du 17 mai pour parler des tentatives d'inclusivité de l'Église anglicane du Canada. Samson est « convaincu que la réalité de LGBT fait partie de la grande diversité de la création de Dieu »<sup>100</sup>. Il a espoir qu'un jour l'homophobie sera dernière nous. La lettre du Révérend Samson est la seule lettre d'opinion à connotation religieuse parue dans *Le Nouvelliste* qui n'est pas homophobe.

Un citoyen s'exprime aussi sur l'austérité financière du gouvernement provincial Couillard qui veut réduire le rôle de l'État. Le gouvernement met en place un forum pour contrer l'intimidation, mais coupe les fonds de la lutte contre l'homophobie. Paul Lavergne trouve déplorable que le gouvernement entreprenne des coupures austères dans les services qui touchent les plus vulnérables<sup>101</sup>. Une autre citoyenne écrit en 2016 afin de se plaindre de la période d'austérité du gouvernement Couillard qui « met en péril plusieurs acquis pour notre société québécoise habituellement fondée sur les droits humains, l'égalité et la justice sociale »<sup>102</sup>. Selon Poisson, les coupes budgétaires dans les organismes communautaires mettent en danger les plus vulnérables de la société : les personnes issues de la communauté LGBT, les victimes d'actes criminels, les communautés culturelles et les aînées.

Somme toute, la variété de points de vue dans les lettres d'opinion permet l'éclosion d'une série de dialogues citoyens sur la question et certaines lesbiennes en profitent pour répondre à quelques lettres aux opinions dépassées. C'est la rupture avec la

---

<sup>99</sup> Martin Francoeur, « Le gros bon sens », *Le Nouvelliste* (14 février 2014) : 10.

<sup>100</sup> Yves Samson, « Controns l'homophobie », *Le Nouvelliste* (17 mai 2014) : 19.

<sup>101</sup> Paul Lavergne, « C'est n'importe quoi », *Le Nouvelliste* (7 octobre 2014) : 13.

<sup>102</sup> Sylvie Poisson, « Ces chialeux qui nous font du bien ! », *Le Nouvelliste* (28 avril 2014) : 17.

tradition qui dérange le plus les citoyens et chroniqueurs qui s'expriment sur le sujet. L'article « Bienvenue en Gaymauricie », écrit par le journaliste Jean-Marc Beaudoin, est le plus négatif du lot à l'égard des homosexuels. Beaudoin utilise des stéréotypes afin de ridiculiser les homosexuels. Toutefois le psychoéducateur Guy Millette intervient afin de remettre les pendules à l'heure. Dans tous les cas, les lettres plus négatives font réagir d'autres citoyens qui s'indignent devant le manque de tolérance. Aussi, les lettres plus négatives s'en prennent souvent à la marginalité des homosexuels lors des célébrations de la fierté gaie, alors que les autres sont choqués par la rupture avec la tradition et la famille hétérosexuelle. Les lettres plus positives saluent quant à elles les récentes avancées légales qui permettent enfin aux homosexuels de vivre pleinement leur amour.

### **Conclusion**

Ce chapitre témoigne du parcours légal et politique qui a permis la décriminalisation de l'amour lesbien, et d'enfin mettre un terme à la stigmatisation vécue par les femmes homosexuelles. On y dresse également un portrait de l'évolution des différentes représentations faites des lesbiennes dans *Le Nouvelliste*. C'est dans le climat politique, social et légal découlant de la Révolution sexuelle des années 1970 que les lesbiennes vont se sortir de la répression et s'émanciper, tout au long de la période, jusqu'à ce que le gouvernement fédéral accepte le mariage entre personnes de même sexe. La répression à l'égard de l'homosexualité est perceptible dans *Le Nouvelliste* dès les années 1950. Alors que la décennie 1960 se concentre surtout sur la répression policière des lesbiennes, notamment dans l'article qui retrace l'arrestation de trois lesbiennes, les années 1970 vont voir l'apparition des premières luttes relatives aux droits des mères homosexuelles. Les années 1980 sont marquées par l'épidémie de sida, tandis que ce sont les droits des couples et des conjoints homosexuels qui sont au cœur des articles retrouvés dans *Le Nouvelliste* dans les années 1990. Ces profondes transformations sociales permettent de préparer le terrain pour la légalisation du mariage entre personnes de même sexe, au milieu des années 2000.

Tout au long de la période étudiée, les luttes lesbiennes sont changeantes, et les représentations faites de ces femmes le sont également. Une fois libérées des étiquettes de

criminelles ou de malades mentales, ces femmes s'attaquent aux autres lois les discriminant. La thématique de la maternité lesbienne émerge dans *Le Nouvelliste* en 1972. Au lieu de présenter un exemple plus commun aux lecteurs, le journaliste expose un « trouple » lesbien étranger, de quoi renforcer la théorie de l'attraction du monstre de Gloria Escomel, en ne montrant pas plutôt un couple lesbien monogame, qui serait beaucoup plus facilement accepté par la société<sup>103</sup>. Bien que d'autres articles abordent les maternités lesbiennes, la première couverture locale de ce sujet remonte à 2012, avec l'article « Deux femmes et un couffin ». Stéphanie Marchand et Geneviève Lessard croient qu'en acceptant de parler de leur histoire, elles inspireront d'autres couples homosexuels à fonder des familles, sans avoir peur du regard des autres. Alors que les premiers articles à couvrir les maternités lesbiennes mettent de l'avant la marginalité de ce concept, les articles de 2012 parlent avant tout des risques qui sont rencontrés par les femmes qui s'adonnent à ces pratiques et au manque d'encadrement légal de l'insémination artificielle. Les textes d'opinion qui abordent des thématiques homosexuelles sont neutres ou positifs, sauf une poignée de lettres à caractère religieux ou qui s'opposent à la rupture avec la tradition. Somme toute, les textes locaux soutiennent les récentes avancées légales des homosexuels et on estime qu'il était temps que les gais et les lesbiennes puissent jouir de leur amour au grand jour.

Le prochain chapitre aborde la représentation des lesbiennes dans les pages culturelles du journal *Le Nouvelliste*. On y dresse un portrait des différentes productions artistiques à thématiques lesbiennes diffusées au cinéma et la télévision, en plus d'exposer l'importance des chaînes de télévision spécialisées, qui bonifient la diversité de la programmation. Ce chapitre permet également de saisir la manière dont sont rapportées ses manifestations de la culture lesbienne dans le quotidien trifluvien.

---

<sup>103</sup> « Des mamans seulement ». *Le Nouvelliste* (10 janvier 1978) : 36.

## CHAPITRE 2

### LA REPRÉSENTATION DES LESBIENNES DANS LES PAGES CULTURELLES DU *NOUVELLISTE*

Ce chapitre documente la représentation des lesbiennes dans les pages culturelles du journal *Le Nouvelliste*. Les lesbiennes apparaissent dans les articles et les chroniques traitant des arts, de la littérature, du théâtre, des films et des productions télévisuelles. Avant l'arrivée des chaînes de télévision spécialisées, elles sont souvent présentées comme des figurantes. Les médias ont une fonction très importante dans la création de l'imaginaire lesbien collectif, et ils renvoient, avec les différents exemples qu'ils utilisent, des représentations des personnes homosexuelles. Moins représentées que les gais, les lesbiennes sont plus enclines à être érotisées par les hommes. De plus, on les oppose souvent aux hommes, puisqu'on les pense en guerre avec le « premier sexe ». Selon le mémoire de maîtrise de Kristin Puhl intitulé « The Eroticization of Lesbianism by Heterosexual Men » (2010), les lesbiennes sont sexualisées par les hommes hétérosexuels à travers la culture de masse, que ce soit dans les films ou la pornographie : « the stereotyping of lesbians includes both a traditional masculine, “butch” lesbian and a feminine, sexualized lesbian. The perception of lesbianism as erotic extends throughout mainstream society, with images of lesbianism targeted to heterosexual men in advertising, film, and pornography »<sup>1</sup>. C'est avant tout la lesbienne d'allure plus féminine qui attire le regard des hommes. Puhl soutient que dans l'imagerie populaire de la lesbienne, certains stéréotypes perdurent : « these stereotypes may be subjectively either positive or negative and are often concerned with lesbians' conformity with gender roles and their attitudes toward heterosexual men »<sup>2</sup>. La lesbienne plus masculine est représentée comme étant hostile, alors que celle dont l'allure est plus féminine est davantage sexualisée par les hommes hétérosexuels<sup>3</sup>. On remarque également que l'imagerie lesbienne, lorsqu'elle se conforme aux normes hétérosexuelles, est moins

---

<sup>1</sup> Kristin Puhl, « The Eroticization of Lesbianism by Heterosexual Men », mémoire de maîtrise (psychologie), Western Washington University, 2010, p. iv.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 1.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 2.

sujette à attirer des attaques homophobes. Ce n'est pas l'homosexualité féminine qui est érotisée, mais bien les relations sexuelles entre deux femmes aux allures féminines<sup>4</sup>.

Dans son article « Analyse du discours médiatique. L'image homosexuelle reflétée dans les médias » (1988), Gloria Escomel soutient que les représentations négatives sont intériorisées par les lesbiennes. Les médias des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles ont le pouvoir de stigmatiser des groupes en leur accolant des stéréotypes, mais ils ont également le pouvoir de façonner de nouvelles représentations<sup>5</sup>. Lorsqu'ils couvrent des nouvelles qui concernent les lesbiennes, les médias vont s'attarder à présenter une image stéréotypée, plutôt que de montrer une femme homosexuelle dont l'image cadre dans la norme hétérosexuelle. Ce fait s'applique également aux gais, et aux autres minorités : « Pour peu qu'un gros plan s'attarde sur le visage maquillé d'un gai à l'aspect efféminé, plutôt qu'à son voisin qui ressemble à "monsieur tout le monde" »<sup>6</sup>. Les médias s'adonnent à ce qu'Escomel décrit comme « l'attraction du monstre », puisqu'ils éprouvent souvent de la difficulté à présenter les marginaux de manière objective. Escomel explique aussi que les lesbiennes, qui font les manchettes, sont les plus investies dans la communauté<sup>7</sup>. Fortes de leurs convictions, elles s'affichent davantage et s'affirment en portant fièrement des habits qui montrent volontiers leur orientation sexuelle, selon les stéréotypes connus<sup>8</sup>. Escomel soulève également que l'individualisation des nouvelles profite aux journaux. C'est en passant au « cas par cas » que les journaux sont capables de faire ressentir le plus d'émotions aux lecteurs, alors que des développements plus généraux, comme des études sociologiques ou scientifiques, sont moins appréciés par « le public le moins scolarisé, qui ne s'accroche pas à la généralisation et encore moins à la déclaration de principe ou à l'analyse scientifique »<sup>9</sup>. Les nouvelles concernant les lesbiennes sont à la fois truffées de stéréotypes et véhiculées de manière sensationnaliste, surtout avant la première moitié des années 1990.

---

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>5</sup> Gloria Escomel, « Analyse du discours médiatique. L'image homosexuelle reflétée dans les médias », dans Louis Richard et Marie-Thérèse Séguin, dir., *Homosexualités et tolérance sociale*, Moncton, Les Éditions de l'Acadie, 1988, p. 154.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 155.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 156.

<sup>8</sup> *Ibid.*

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 157.

*Le Nouvelliste* rejoint un public vaste au sein de la Mauricie. On pourrait présumer que la représentation des lesbiennes dans la presse mauricienne est différente de celle que l'on retrouve dans les villes de plus grande importance comme Montréal. Or, un phénomène transforme le monde journalistique à partir de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, soit celui de l'uniformisation transmédiatique des médias. Ce phénomène est présent à partir de 1965, mais évident à partir des années 1990. Lise Chartier, fondatrice du Laboratoire d'analyse de presse de l'Université du Québec à Montréal, soulève ce phénomène de redondance des médias. Les articles se répètent de plus en plus et les journalistes sortent de moins en moins sur le terrain, ce qui ne fait qu'accentuer la redondance des articles et des nouvelles couvertes<sup>10</sup>. Chartier met également en lumière le phénomène de l'uniformisation mercantile. La nouvelle est devenue un bien de consommation « et comme certaines nouvelles plus que d'autres intéressent le public, tous les médias s'empressent d'en parler de peur de déplaire à leurs clients »<sup>11</sup>. Ce phénomène est visible dans *Le Nouvelliste*, surtout dans les articles où l'on retrouve des représentations des lesbiennes dans les pages culturelles, puisque les nouvelles proviennent en grande partie de l'extérieur de la Mauricie.

Ce chapitre est divisé en quatre périodes clés pour la représentation des lesbiennes dans les pages culturelles du *Nouvelliste*. La première partie s'attarde à la période 1952 à 1980, qui permet l'apparition des lesbiennes dans les pages culturelles du quotidien. La deuxième partie met en lumière l'arrivée des personnages lesbiens à la télévision québécoise entre 1980 à 1995. La troisième partie expose quant à elle l'importance des chaînes de télévision spécialisées, qui bonifient grandement le type de programmation présentée au Québec, pour l'évolution de la représentation des lesbiennes dans l'ensemble des médias, comme le montrent les pages culturelles du journal régional. Entre 1995 et 2005, ces chaînes cherchent à se démarquer en montrant des thématiques peu illustrées au petit écran comme les enjeux lesbiens. Finalement, la dernière partie montre la normalisation du lesbianisme dans les pages culturelles du quotidien, en plus de mettre à jour la multiplication des figures lesbiennes dans la culture québécoise entre 2005 et 2020.

---

<sup>10</sup> Lise Chartier, *Mesurer l'insaisissable : méthode d'analyse du discours de presse*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 2003, p. 40.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 42.

## 2.1 L'apparition des lesbiennes dans les pages culturelles (1952- 1980)

Le premier personnage lesbien présenté ou mentionné dans *Le Nouvelliste* est celui de Diana, protagoniste du roman *The Autobiography of a Strange Wayward Woman*. On ne fait pourtant pas la publicité de ce *lesbian pulp*. On annonce plutôt sa censure le 2 juillet 1952. Ce livre est mentionné dans le journal puisqu'on indique les activités du chef de la Police provinciale du district de Montréal, monsieur Hilaire Beaugard, alors qu'il collabore avec la revue *True Crime Cases*, publiée à Toronto. Pour la période comprise entre 1952 et 1980, les lesbiennes apparaissent comme personnages dans des pièces de théâtre et des romans dont les journalistes locaux signent la critique. Quelques films à thématique saphique sont également présentés au cinéma dans la région. Le caractère érotique de ces films est mis de l'avant dans les descriptions qui accompagnent les publicités, et on peut croire que ces longs métrages sont davantage axés sur la sexualisation des lesbiennes pour l'auditoire masculin. La fierté gaie émerge lors de cette période et on retrouve de nombreux articles du journal local qui font état de la couverture de ces manifestations un peu partout en Occident. Les premières rumeurs saphiques sont également publiées au cours des années 1970.

La première pièce à présenter un personnage lesbien dans la région est la production théâtrale, *Le Cid Maghané* de Réjean Ducharme. Cette œuvre controversée, écrite par ce célèbre écrivain québécois, foule les planches en octobre 1968 au Centre culturel de Shawinigan. La pièce est reprise au Centre culturel de Drummondville où elle est enregistrée par Radio-Canada<sup>12</sup>. Il s'agit d'une version modifiée du *Cid* de Corneille. On rapporte que la pièce de Ducharme a profité d'un énorme succès au festival de Sainte-Agathe en 1967. L'article qui couvre la représentation de la pièce à Shawinigan souligne, sans autre détail, que la pièce contient un personnage lesbien<sup>13</sup>.

Au niveau local, Les Nouveaux Compagnons de Notre-Dame interprètent la pièce *La nef des sorcières* au Centre culturel de Trois-Rivières les samedis et les dimanches

<sup>12</sup> « Radio-Canada enregistre une autre émission au Centre culturel », *Le Nouvelliste* (18 octobre 1968) : 3.

<sup>13</sup> René Lord, « Personne ne reste indifférent après avoir lu le *Cid* "Maghané" de Ducharme », *Le Nouvelliste* (19 octobre 1968) : 5.



11,12, 18 et 19 février 1978. Cette pièce est le fruit de la collaboration de quatorze écrivaines québécoises, dont « Marie-Claire Blais, Nicole Brossard, Louise Dussault, Marcelle Ferron, Odette Gagnon et Luce Guilbeault »<sup>14</sup>. Cinq des six monologues originaux de *La nef des sorcières* sont produits par la troupe des Nouveaux Compagnons. Ils illustrent, chacun à leur manière, les difficultés reliées aux statuts de femmes des différents personnages. Le metteur en scène, Percy Turcotte, et les autres membres de la troupe ont cherché à éviter le genre *Women's Lib*, un mouvement féministe radical, politique et culturel inspiré des mouvements pour la paix de la fin des années 1960, en plus de changer « l'ordre des textes [...] dans le but de terminer sur une note plus fraîche et plus humoristique »<sup>15</sup>. Il y a clairement un désir de ne pas choquer l'auditoire avec des idées jugées trop radicales pour certains citoyens plus conservateurs. Cinq comédiennes de la région participent à la pièce : Carolle Jobin, Doris Hamel, Sylvie Trahan, Jeannine Lebel et Pauline Voisard. Marcelle, interprétée par Jeannine Lebel est le seul personnage lesbien de la pièce. Elle est décrite comme étant ambiguë et qui « déverse, bien sûr, sa hargne et sa frustration, mais elle lutte aussi pour abattre les préjugés et obtenir le respect »<sup>16</sup>. Ici, le terme « bien sûr » semble être utilisé par le journaliste afin de renforcer le stéréotype de la lesbienne frustrée. Cette pièce s'inscrit dans deux articles du *Nouvelliste* en février 1978. Dans le second article qui couvre la présentation de *La nef des sorcières*, le journaliste René Lord précise que ces personnages revendiquent leur propre existence hors de la dépendance des hommes : « ce qu'elles revendiquent avant tout, c'est le droit de vivre pour elles-mêmes et non pas toujours en fonction des autres, des hommes »<sup>17</sup>. Lord clos sa critique de *La nef des sorcières* en faisant les louanges de la qualité de l'interprétation des comédiennes, et il considère que leur version de la pièce est honorable et que la prestation fut un véritable tour de force.

D'autres pièces, arborant un personnage lesbien, mais qui sont présentées ailleurs qu'en Mauricie, sont également mentionnées dans le journal local. Il s'agit de la pièce

---

<sup>14</sup> « Les Nouveaux Compagnons », *Le Nouvelliste* (10 février 1978) : 23.

<sup>15</sup> *Ibid*

<sup>16</sup> *Ibid*.

<sup>17</sup> René Lord, « Version honorable de “ La nef des sorcières ” avec les Compagnons », *Le Nouvelliste* (14 février 1978) : 15.

*Solange* qui foule les planches du festival d'Avignon en 1976<sup>18</sup>. La pièce fait rayonner le théâtre québécois en France et *Le Nouvelliste* en fait la couverture.

Des personnages lesbiens sont présents au cinéma au début des années 1970, à la même époque que le cinéma érotique, très populaire, mais éphémère. Il faut ainsi attendre le tournant du millénaire pour que les lesbiennes réapparaissent sur grands écrans. Le premier film lesbien à prendre l'affiche à Trois-Rivières est *La Fuga*, un film italien de 1964, mettant en vedette l'actrice française Anouk Aimé. Il est présenté au cinéma *Le Baronnet* de Trois-Rivières en août 1968. Jean-Marc Beaudoin signe l'article qui fait la promotion de ce film : « *La Fuga* est un film qui traite d'un problème croissant dans notre société: l'homosexualité féminine. Nul doute que ce film suscitera un vif intérêt »<sup>19</sup>. Le deuxième film lesbien, *Thérèse et Isabelle*, est présenté en sol trifluvien en 1970 et 1971. Cette production américaine raconte l'histoire de deux lesbiennes. La courte description du film, écrite dans *Le Nouvelliste*, est évocatrice : « Ce film de facture assez soignée est centré sur le comportement immoral de deux lesbiennes. L'ensemble se déroule dans un climat malsain et comporte des images obscènes »<sup>20</sup>. Le troisième film est *Le Rempart des béguines*, qui est à l'affiche en 1973 et 1974. La description de ce film français est elle aussi révélatrice des idées préconçues de l'époque sur le lesbianisme : « Ce drame assez soigné expose le désarroi d'une adolescente entraînée dans une liaison lesbienne par une femme plus âgée. Le sujet est illustré de scènes d'un érotisme complaisamment audacieux »<sup>21</sup>. Annoncé à deux reprises dans *Le Nouvelliste* en décembre 1973, le quatrième film est une production franco-belge réalisée par Henri Calef et Joao Correa, qui s'intitule *Féminin-Féminin*. La très courte description du film met surtout l'emphase sur le caractère charnel de la production : « ce drame artificiel centré sur une liaison lesbienne comporte une certaine dose d'exhibitionnisme »<sup>22</sup>. Ce film est affiché dans le quotidien à deux reprises lors du mois de décembre 1973. À cette époque, les films sont classés selon la réglementation de l'Office des communications sociales selon leur

---

<sup>18</sup> Claude Benedick, « Succès du Québec au festival d'Avignon », *Le Nouvelliste* (19 juillet 1976) : 12.

<sup>19</sup> Jean-Marc Beaudoin, « La Fuga », *Le Nouvelliste* (3 août 1968) : 12.

<sup>20</sup> « Thérèse et Isabelle », *Le Nouvelliste* (14 août 1971) : 16.

<sup>21</sup> « Le Rempart des béguines », *Le Nouvelliste* (14 juillet 1973) : 14.

<sup>22</sup> « Féminin-Féminin », *Le Nouvelliste* (1 décembre 1973) : 32.

« valeur humaine et chrétienne »<sup>23</sup>. Les chiffres apposés à chaque production visuelle réfèrent à leur valeur artistique, soit : 1. Chef d'œuvre, 2. Remarquable, 3. Très bon, 4. Bon, 5. Moyen, 6. Médiocre, 7. Minable. Les films *Thérèse et Isabelle* et *Le Rempart des béguines* ont eu droit à la cote 5 (Moyen), alors que *Féminin-Féminin* n'a reçu aucune cote.

Bien qu'il ne soit pas présenté à Trois-Rivières, le film *Twice a Woman* fait jaser dans *Le Nouvelliste* après la première du film au Festival des films du monde de Montréal en 1979. *Twice a Woman* est l'un des 20 films en lice lors du festival. La production soulève beaucoup de réactions après sa diffusion, surtout auprès de la communauté homosexuelle, puisque le personnage principal est assassiné avant la fin du film. L'orientation sexuelle des acteurs du film, et celle du réalisateur George Sluizer, sont aussi questionnées lors de la première du film, comme si tous ceux qui gravitent autour de l'homosexualité sont automatiquement homosexuels<sup>24</sup>.

On recense également dans le journal la couverture des différentes manifestations et célébrations reliées à ce qu'on appelle la « fierté gaie ». Les parades de la fierté gaie relèvent avant tout de la manifestation politique. Au fil des ans, elles ont su s'inscrire dans la culture gaie et lesbienne. Selon Katherine Bruce MacFarland, les défilés de la fierté gaie servent à la protester politiquement, mais ils jouent également un rôle clé dans la formation et l'affirmation des identités gaies et lesbiennes : « these festive affairs do the serious work of protest by challenging cultural meanings as marchers and spectators publicly revel in the joy of being themselves »<sup>25</sup>. Les parades sont toutes uniques en leur genre, mais partagent une histoire et des symboles communs, ce qui permet de les rattacher à un phénomène global et international<sup>26</sup>. *Le Nouvelliste* rapporte le premier défilé de la Fierté en juillet 1970. On y présente un « défilé inhabituel » d'une foule dont les « estimations varient de 3000 à 15 000 » homosexuels qui manifestent dans le Greenwich

<sup>23</sup> « Le Rempart des béguines », *Le Nouvelliste* (14 juillet 1973) : 14.

<sup>24</sup> « *Twice a Woman* soulève des réactions diverses », *Le Nouvelliste* (6 septembre 1979) : 36.

<sup>25</sup> Katherine McFarland Bruce, *Pride Parades: How a Parade Changed the World*, New York, New York University Press, 2016, p. 5.

<sup>26</sup> *Ibid.*

Village de New York<sup>27</sup>. Le 28 juin 1970, des manifestants se rendent jusqu'à Central Park afin de protester contre la discrimination des autorités envers leur communauté et pour commémorer les émeutes du Stonewall Inn<sup>28</sup>. Ce défilé pacifique clôt une semaine entière de protestations qui visaient à dénoncer la brutalité policière envers les marginaux. De plus, les manifestants accusent les agents de la brigade des mœurs new-yorkaise de se faire passer pour des homosexuels afin de pouvoir les arrêter. La présence de lesbiennes à la fierté gaie de New York n'est précisée qu'à trois reprises dans *Le Nouvelliste*, alors qu'elles participent à tous les défilés. Elles sont effacées des articles, leur participation aux parades gaies étant invisibilisée. Au Québec, elles sont absentes des témoignages retrouvés dans les articles jusqu'en 2008.

La section « Arts » du *Nouvelliste* renseigne sur les différentes rumeurs qui ont été accolées aux artistes au fil du temps. Les femmes qui dévient des standards hétérosexuels, qui dérangent ou qui sont ouvertement sexualisées, sont susceptibles d'être accusées de lesbianisme. Ces rumeurs sont traitées dans les sections insolites ou de potinages, et servent souvent à enlever de la crédibilité à une femme connue. Les journalistes s'en prennent aux vêtements hors du commun, aux amitiés intenses, aux femmes qui vivent leur vie sexuelle sans crainte, etc. La première femme sur laquelle on accole l'étiquette de lesbienne dans *Le Nouvelliste* est Florence Nightingale (1820-1910), pionnière des soins infirmiers modernes. C'est le journaliste local Claude Mongrain qui sort la nouvelle en 1977 dans un article intitulé « Gigot à l'ail »<sup>29</sup>. L'expression « Gigot à l'ail » réfère au cunnilingus, qui illustre dans ce cas le présumé lesbianisme de Florence Nightingale<sup>30</sup>. C'est ce même journaliste qui a écrit l'article « Mouettes lesbiennes », quelques mois plus tôt. En véritable reporter, Mongrain informe que l'Université de Californie vient tout juste de découvrir qu'environ 14 pour cent des mouettes sont lesbiennes, mais qu'aucun phénomène d'homosexualité n'a été observé chez les mâles, dont le nombre est moins élevé<sup>31</sup>. À l'exception de ces articles, toutes les autres chroniques qui font état de rumeurs

<sup>27</sup> « Un défilé inhabituel », *Le Nouvelliste* (2 juillet 1970) : 18.

<sup>28</sup> Katherine McFarland Bruce, *Pride Parades...*, p. 5.

<sup>29</sup> Claude Mongrain, « Gigot à l'ail », *Le Nouvelliste* (30 décembre 1977) : 11.

<sup>30</sup> ABC de la langue française, « Manger du gigot à l'ail », [En ligne], <https://www.languefrancaise.net/Bob/24854>.

<sup>31</sup> Claude Mongrain, « Mouettes lesbiennes », *Le Nouvelliste* (28 novembre 1977) : 10.

de lesbianisme proviennent de journalistes qui ne travaillent pas pour *Le Nouvelliste*, mais bien d'agences de presses étrangères, dont les articles sont repris dans le quotidien local. Au cours des années 1970, *Le Nouvelliste* publie quotidiennement de courts extraits de romans. Certains personnages lesbiens sont présentés, sans pour autant être des personnages clés des histoires. Parmi ces romans, on compte *L'Empreinte du Désir* de Adrienne Clarkson en 1972 et *Le Sentier de la Louve* de Michelle Guérin en 1974. Dans le premier, on retrouve le personnage d'une « riche tante lesbienne vivant à Paris » qui finance l'éducation du personnage principal, alors que dans le deuxième, la protagoniste rencontre une lesbienne, avant de goûter à la prostitution et de commettre un vol<sup>32 33</sup>. Dans ces deux romans, les lesbiennes sont des personnages secondaires qui occupent peu d'importance dans le récit.

On peut aussi observer des lesbiennes dans le feuilleton *Les oiseaux se cachent pour mourir*, dans lequel l'orientation sexuelle des personnages est complètement sans importance au récit, puisqu'elles sont simplement les voisines du personnage principal<sup>34</sup>. C'est également le cas pour le roman *Vida*, écrit par Marge Piercy, un personnage de militante américaine<sup>35</sup>.

On retrouve aussi un extrait du roman *Les portes tournantes* de Jacques Savoie, dans lequel deux femmes habitent ensemble et la rumeur court qu'elles sont lesbiennes. Le journaliste André Gaudreault, qui fait la critique du livre, souligne, à ce propos, que ça ne le dérange pas du tout « parce que les lesbiennes ont bien raison de ne pas vouloir vivre avec des gars compliqués comme Blaudelle »<sup>36</sup>. Gaudreault parle, dans sa critique littéraire, d'une nouvelle théorie politique qui émerge en Occident : le lesbianisme radical. Cette théorie suppose que le patriarcat ne sera jamais révolu tant que les femmes

---

<sup>32</sup> Benoît Houle, « Adrienne Clackson publie un roman à Paris », *Le Nouvelliste* (13 juillet 1972) : 11.

<sup>33</sup> René Lord, « Michelle Guérin publie un nouveau roman: Le sentier de la louve », *Le Nouvelliste* (31 janvier 1974) : 17.

<sup>34</sup> « Les oiseaux se cachent pour mourir », *Le Nouvelliste* (16 mars 1981) : 24.

<sup>35</sup> Suzanne Benoît, « Vida, une héroïne traquée », *Le Nouvelliste* (19 septembre 1981) : 27.

<sup>36</sup> André Gaudreault, « Mieux qu'une histoire: des gens qui vivent », *Le Nouvelliste* (31 mars 1984) : 13.

encouragent les relations hétéronormatives<sup>37</sup>. Gaudreault fait une critique particulièrement négative de *L'ange de la solitude*, de Marie-Claire Blais. Il s'agit d'un livre qui raconte l'histoire d'une commune de femmes ou, comme Gaudreault le précise, « de lesbiennes pour ne rien se cacher »<sup>38</sup>. Gaudreault remplace René Lord au poste de responsable de la section Arts et spectacles du *Nouvelliste* en 1981<sup>39</sup>. Le journaliste critique haut et fort « la débauche et les habitudes folichonnes. Un univers trouble et déprimant », qu'il considère sans nul doute détestable<sup>40</sup>. Gaudreault signe également une critique du roman *La vérité sur Lorin Jones*, écrit par l'Américaine Alison Lurie. Ce roman comporte une histoire d'amour lesbien entre deux personnages secondaires. Gaudreault méprise les personnages féministes de ce récit et il clôt sa critique sur une drôle de note :

Tous les hommes y sont de terribles machos qui ont tous les défauts, qui ne méritent pas qu'on s'y attarde. De plus, ce discours est soutenu par une bande de lesbiennes. Est-il bien crédible? L'ouvrage n'est pas non plus sans nous ramener au Québec où le même discours avait cours à peu près au même moment. Était-il plus crédible? On peut se poser la question. Chicanes de femmes avec les hommes, chicanes de femmes entre elles, ce roman ne manque cependant pas d'humour même s'il révèle une face du féminisme qui n'a rien de bien réjouissant<sup>41</sup>.

Gaudreault n'a peut-être pas digéré que le roman aborde le discours féministe américain des années 1970, et il ajoute sa touche personnelle lorsqu'il explique le dénouement du livre : « On devine qu'elle a choisi l'amour. Que le diable emporte les copines et leurs discours. Elle est une femme après tout »<sup>42</sup>. Le journaliste critique également le livre *La passion des mots*, d'Élaine Audet. Selon Gaudreault, le discours féministe du livre est désespérant. Selon lui, le féministe embrouille les esprits, et il ne se surprend pas de voir des lesbiennes dans le livre d'Audet. Gaudreault termine sa critique sur cette pensée : « Et pourtant, malgré l'agacement que provoque chez moi l'aberration féministe, j'ai aimé *La*

---

<sup>37</sup> Marie-Andrée Bergeron, « Pour lesbiennes seulement » : la revue comme praxis révolutionnaire. Le cas d'Amazones d'hier, lesbiennes d'aujourd'hui », *Revue des littératures franco-canadiennes et québécoise*, vol. 16, no 1, p. 47.

<sup>38</sup> André Gaudreault, « L'ange de la solitude », *Le Nouvelliste* (17 juin 1989) : 10.

<sup>39</sup> André Gaudreault, « Depuis 1981 », *Le Nouvelliste : 75 ans de vie régionale : 1920-1995*, Trois-Rivières, ARLAN, 1995, p. 220.

<sup>40</sup> André Gaudreault, « L'ange de la solitude », p. 10.

<sup>41</sup> André Gaudreault, « Discours féministe à la sauce humoristique », *Le Nouvelliste* (30 décembre 1989) : 11.

<sup>42</sup> *Ibid.*

*Passion des mots* »<sup>43</sup>. On peut penser que Gaudreault n'est pas la bonne personne à qui confier la critique des œuvres féministes et que la personne qui lui a confié cette tâche partage sa vision des choses.

En 1988, André Gaudreault signe un article sur la publication du livre *Le langage perdu des grues* de David Leavitt. On y raconte brièvement l'histoire du personnage secondaire, une lesbienne qui est reniée par sa famille à la suite de sa sortie du placard. Gaudreault ajoute à ce sujet que « l'homosexualité n'est pas encore une banalité. Et David Leavitt nous le montre bien à travers ses personnages tourmentés qu'il fait vivre devant nous avec un sens aigu de la psychologie humaine »<sup>44</sup>. L'histoire se déroule à New York et le journaliste souligne les difficultés vécues par les homosexuels, même dans les plus grandes métropoles : « Il n'en reste pas moins que l'ouvrage de Leavitt nous fait découvrir un monde très particulier, celui de l'homosexualité dans une grande métropole comme New York. Il nous montre comment, malgré la possibilité de vivre dans l'anonymat dans cette ville, des gens peuvent sentir le besoin de dire à leurs proches ce qu'ils sont véritablement »<sup>45</sup>. Il s'agit de son article le plus positif sur un roman traitant de l'homosexualité. On peut penser que le temps a fait son œuvre sur le jugement de Gaudreault.

En somme, les premières représentations de la culture lesbienne sont diffusées dans *Le Nouvelliste* entre 1952 et 1980. C'est avant tout par le biais du théâtre que ces représentations sont accessibles dans la région. Les critiques de romans sont également au centre des articles qui traitent du lesbianisme pour cette période. Ce sont souvent des hommes qui signent les critiques de ces romans. Bien que quelques films lesbiens soient à l'affiche à Trois-Rivières dans les années 1970, le caractère érotique de ces productions est mis de l'avant. On se soucie peu des réalités lesbiennes, dans les descriptions de ces films. De plus ils reprennent les stéréotypes lesbiens d'initiation entre une lesbienne âgée qui vient corrompre une femme plus jeune et inexpérimentée, comme on peut le voir dans la description offerte du film *Le Rempart des béguines* : « Ce drame assez soigné expose

---

<sup>43</sup> André Gaudreault, « Des questions qui ne laissent pas indifférent », *Le Nouvelliste* (6 janvier 1990) : 11.

<sup>44</sup> André Gaudreault, « Une marginalité difficile à vivre », *Le Nouvelliste* (25 juin 1988) : 11.

<sup>45</sup> *Ibid.*

le désarroi d'une adolescente entraînée dans une liaison lesbienne par une femme plus âgée. Le sujet est illustré de scènes d'un érotisme complaisamment audacieux »<sup>46</sup>. Ce sont les articles qui traitent des manifestations homosexuelles et des célébrations de la fierté gaie qui abordent pour la première fois les enjeux sociaux et politiques des gais et lesbiennes, alors qu'ils sont pratiquement évacués des films et des pièces de théâtre présentés dans la région, à l'exception notable de *La Nef des sorcières*.

## **2.2 L'arrivée des lesbiennes à la télévision québécoise : entre sensationnalisme et mise en lumière des enjeux lesbiens (1980-1995)**

La période entre 1980 et 1995 correspond à l'arrivée des lesbiennes à la télévision québécoise. On assiste aux premiers dialogues avec des lesbiennes et à la multiplication des fiertés gaies, tant au Québec qu'ailleurs en Occident. En 1977, l'homosexualité féminine est le sujet d'une émission entière de *Femmes d'aujourd'hui* diffusée le 3 mai sur les ondes de Radio-Canada. Or *Le Nouvelliste* ne couvre pas la nouvelle. Il s'agit du troisième épisode d'une série de quatre qui aborde la sexologie : « Cinq ou six lesbiennes viendront témoigner des raisons de leur comportement, alléguant qu'elles considèrent leur état comme étant naturel et que la société est injustifiée d'entretenir divers préjugés à leur endroit<sup>47</sup> ». Denise Goyette, fondatrice du Centre homophile de Québec (voir chapitre 4) qui compte une antenne à Trois-Rivières, est pourtant présente à l'émission. Les années 1980 et 1990 correspondent aussi à la multiplication des rumeurs de lesbianisme dans *Le Nouvelliste*, puisque les lesbiennes sont de plus en plus présentes dans les journaux et à la télévision. On retrouve la première sortie du placard, celle du politicien Sven Robinson, en 1988. On aborde davantage la réalité politique du lesbianisme pendant cette période.

Dans la région, Doris Hamel, journaliste qui a également incarné un personnage dans *La nef des sorcières*, écrit un article sur Reina Ha-Milton en 1981. Cette écrivaine milite pour la visibilité lesbienne : « Les gais ont leur image. Il y a dans l'émission télévisée, Chez Denise, Christian qui caricature [sic] une partie des gais, mais aucune

<sup>46</sup> « Le Rempart des béguines », *Le Nouvelliste* (14 juillet 1973) : 14.

<sup>47</sup> Ici Radio-Canada, « Programme de la télévision » (30 avril 1977) : 6.



image de la lesbienne existe encore. Je voudrais que ce que je vis soit perçu comme une vie douce, non agressive et positive, d'où sont absents les rapports de force entre les êtres »<sup>48</sup>. Ha-Milton publie un essai psychologique sur le lesbianisme, intitulé *Lettre d'amour de femmes*, aux éditions du remue-ménage. Cette maison d'édition est fondée en 1975 par un groupe de femmes désireuses de regrouper des écrits féministes<sup>49</sup>. Dans sa couverture positive de la venue de l'écrivaine à Trois-Rivières, Doris Hamel décrit Ha-Milton comme une femme sensible, qui démystifie les tabous. Son article est différent de ceux de son collègue André Gaudreault. Hamel s'adresse personnellement à Ha-Milton afin de faire la promotion de son œuvre et met de l'avant les enjeux lesbiens. Elle fait donc plus qu'une critique littéraire en offrant une plateforme de visibilité à l'écrivaine.

Le défilé de la fierté gaie espagnole fait aussi les manchettes du journal local en 1981. Il s'agit alors de la quatrième fierté gaie du pays depuis la fin du franquisme. Les commentaires du journaliste Charles St-André — « Comme au zoo. Certains voyeurs en sont pour leurs frais » — démontrent l'attitude négative de certains journalistes à l'égard de l'homosexualité<sup>50</sup>. Les défilés sont de plus en plus populaires au fil des ans. La fierté gaie est également un phénomène québécois, perceptible depuis la fin des années 1970. La première semaine de la fierté gaie à Montréal a lieu en 1979. *Le Nouvelliste* couvre la nouvelle pour la première fois en 1981. L'article « Les homosexuels célèbrent la semaine de la fierté gaie » informe que les festivités se déroulent du 20 au 28 juin<sup>51</sup>. L'année précédente, les festivités ont été intégrées aux célébrations de la fête nationale de la Saint-Jean-Baptiste. L'article indique que la semaine de la fierté gaie est un phénomène qui est né d'une manifestation new-yorkaise dénonçant la brutalité policière dans un bar gai de la Grosse Pomme. Cet article parle davantage des actions entreprises par certains militants afin d'enrayer la répression policière à l'égard des homosexuels au Québec.

---

<sup>48</sup> Doris Hamel, « Reina Ha-Milton veut offrir une image positive de la lesbienne », *Le Nouvelliste* (9 avril 1981) : 16.

<sup>49</sup> Éditions du Remue-ménage, *Une histoire liée à celle des femmes* [En ligne], <https://www.editions-rm.ca/histoire/>.

<sup>50</sup> Charles St-André, « Homosexuels et lesbiennes s'unissent pour la “ fierté gay ” », *Le Nouvelliste* (29 juin 1981) : 25.

<sup>51</sup> « Les homosexuels célèbrent la semaine de la fierté gaie », *Le Nouvelliste* (18 juin 1981) : 2.

Alain Pilon et Martine Paquette soutiennent que les journaux sont des agents de socialisation puisqu'ils « participent à la formation et la transmission d'une culture »<sup>52</sup>. Tout comme les célébrations de la fierté gaie, les productions télévisuelles permettent aux téléspectateurs de s'informer sur un sujet donné, en plus de se divertir. La télévision rejoint les gens dans leur quotidien et les expose à des thématiques qui ne les auraient pas nécessairement atteints s'ils ne s'étaient pas exposés à l'émission diffusée. La seconde production télévisuelle recensée à travers *Le Nouvelliste* à aborder le lesbianisme n'est nulle autre que l'émission *Parler pour parler*. Animé par Janette Bertrand, l'épisode sur les lesbiennes est diffusé en 1987 à Radio-Canada à des heures de grandes écoutes, soit le vendredi 22h ou le samedi 20h. L'annonce de l'épisode en question dans *Le Nouvelliste* est révélatrice de l'époque et du regard porté sur le lesbianisme : « après les homosexuels, les enfants d'homosexuels, ce sont cette fois les femmes lesbiennes qui vont livrer leurs confidences. Ce n'est pas un sujet facile et ce n'est pas une émission à regarder si déjà ce choix de vie vous agace profondément. Avis donc aux intéressés »<sup>53</sup>. Claude Savary, journaliste au *Nouveliste*, met en garde les lecteurs qui pourraient être choqués face aux « choix de vie » discutés dans l'épisode. L'homosexualité n'est toujours pas perçue comme étant une réalité en soi, mais plutôt comme un choix personnel. Janette Bertrand reprend cette question avec l'émission *L'amour avec un grand A*, aussi diffusée à Radio-Canada, dans l'épisode « On ne choisit pas qui on aime », dont elle signe le scénario<sup>54</sup>. Il raconte l'histoire de parents qui doivent accepter l'homosexualité de leur fille<sup>55</sup>. Les enjeux homosexuels sont enfin mis de l'avant dans la culture populaire québécoise.

La fin des années 1980 permet également de soulever ces enjeux en exposant les sorties du placard de certaines personnalités connues du public. *Le Nouvelliste* publie une première sortie du placard en 1988, alors que Svend Robinson, député néo-démocrate du Canada, déclare son homosexualité à Radio-Canada et soutient qu'il pourrait y avoir des homosexuels dans tous les partis politiques. Cette sortie déplait à « quatre députés tory[s]

---

<sup>52</sup> Alain Pilon et Martine Paquette, *Sociologie des médias du Québec : de la presse écrite à Internet*, Montréal, Fides, 2014, p. 9.

<sup>53</sup> Claude Savary, « Les lesbiennes ». *Le Nouvelliste* (31 octobre 1987) : 12.

<sup>54</sup> Jean-Yves Croteau, Pierre Véronneau, *Répertoire des séries, feuilletons et téléromans québécois : de 1952 à 1992*, Québec, Cinémathèque québécoise, Société générale des industries culturelles, 1993, p. 266.

<sup>55</sup> Danièle L. Gauthier, « Ma fille, une lesbienne... », *Le Nouvelliste* (14 mars 1992) : 10.

et un libéral [qui] ont accusé M. Robinson de porter atteinte à la réputation de ses collègues et de faire preuve d'irresponsabilité » à la suite de son annonce<sup>56</sup>. Le premier ministre canadien Brian Mulroney se moque de cette nouvelle devant plus de 200 partisans conservateurs en affirmant ceci : « Imaginez-vous Svend Robinson ministre de la Défense. Croyez-moi, il y aurait là de curieuses réunions ministérielles »<sup>57</sup>. Cette déclaration fait réagir la communauté homosexuelle, selon un article de la *Presse Canadienne* repris dans *Le Nouvelliste*. Contrairement aux autres coming-outs que l'on retrouve dans le journal local, cette nouvelle est traitée comme une nouvelle politique. Les autres sorties du placard qui viendront ensuite seront plutôt traitées dans la section « Arts ». Bien qu'il s'agisse d'homosexualité masculine, les vives réactions créées par cette nouvelle démontrent bien l'opinion de certaines personnalités politiques sur la question de l'amour entre personnes de même sexe à la fin des années 1980. Tout compte fait, les rumeurs d'homosexualité relevées dans le journal sont nombreuses, mais de toutes les personnes mentionnées, peu ont véritablement l'orientation sexuelle qu'on leur accole. Le journal local est moins enclin à parler de l'orientation sexuelle des célébrités québécoises lesbiennes, telles Clémence Desrochers, Ariane Moffatt ou Manon Massé, et priorise les potins internationaux. *La Presse* rapporte que Desrochers propose des sketches humoristiques sur les lesbiennes dans un spectacle qu'elle présente en 1989, alors qu'elle explique : « Bizarrement, autant on a caricaturé les hommes homosexuels, autant on n'a pas osé le faire avec les femmes »<sup>58</sup>. En 2000, l'animateur québécois Daniel Pinard est soutenu par la Table de concertation des lesbiennes et gais du Grand Montréal et Gai Écoute lorsqu'il fait sa sortie du placard. Pinard profite de sa tribune pour dénoncer les émissions humoristiques québécoises dans lesquelles sont faites des blagues qui contribuent « ainsi à colporter des préjugés à leur endroit »<sup>59</sup>. *La Presse* publie également un article sur Moffatt lorsqu'elle remporte le prix *Lutte contre l'homophobie* en 2013<sup>60</sup>. *Le Nouvelliste* ne fait pas la couverture de ces nouvelles. On aborde l'homosexualité de la femme politique Manon Massé en 2018, dans une chronique écrite dans le cadre de la campagne

---

<sup>56</sup> « Un député néo-démocrate avoue être homosexuel », *Le Nouvelliste* (2 mars 1988) : 38.

<sup>57</sup> « La communauté homosexuelle proteste contre une présumée allusion injurieuse de Mulroney », *Le Nouvelliste*, (4 novembre 1988) : 1.

<sup>58</sup> « Clémence Desrochers : Moi, je suis nous ! », *La Presse* (16 octobre 1989), Cahier B : 4.

<sup>59</sup> « Des groupes sociaux appuient Daniel Pinard », *Le Nouvelliste* (16 mars 2000) : 16.

<sup>60</sup> « La personnalité de la semaine : Ariane Moffatt », *La Presse* (21 mai 2013), Cahier Affaires : 12.

électorale<sup>61</sup>. Massé témoigne de l'homophobie qu'elle a vécue, et ce dès l'âge de sept ans. L'article sur Massé est fait dans le respect et cherche à peindre un portrait très humain de cette politicienne lesbienne.

La décennie 1990 est marquée par des attaques particulièrement féroces à l'endroit des vedettes qu'on croit lesbiennes. C'est cette décennie qui renferme le plus d'accusations publiques de saphisme, comme on peut le remarquer dans cette série d'exemples. Depuis qu'elle a incarné une lesbienne dans le film *La couleur pourpre*, version française de *The Color Purple*, Whoopi Goldberg est victime d'attaques homophobes, même si elle n'a jamais indiqué être lesbienne. Elle aurait même reçu plus d'une douzaine de scénarios de films lesbiens à la suite de la sortie du film *The Color Purple*<sup>62</sup>. Les critiques s'en prennent à son style vestimentaire lors d'un festival : « La femme de 40 ans, originaire de New York, portait un costume typiquement hors de l'ordinaire: tee-shirt blanc, veston de satin noir, pantalons noirs ancrés dans des bas d'exercices physiques et des souliers de course hauts sur la cheville. Et ajoutez un collier de perles »<sup>63</sup>. Son habillement sport et ses pantalons ne cadrent pas du tout dans la norme hétérosexuelle et du style qu'on s'attend à voir d'une femme dans un événement de la sorte - de quoi alimenter ses détracteurs.

Aucune célébrité n'est autant la cible de rumeurs d'inclinaisons saphiques que Madonna. Son nom revient à cinq reprises dans les rumeurs partagées par *Le Nouvelliste*. Dans un premier article de l'agence Reuter intitulé « Madonna lesbienne ? », on rapporte que, dans une entrevue avec le magazine gai *The Advocate*, la chanteuse a avoué avoir eu des relations sexuelles avec des femmes<sup>64</sup>. Madonna parle ensuite de ses amants. Le journaliste, s'il n'avait pas voulu faire de sensationnalisme, aurait donc dû intituler son article « Madonna bisexuelle ? ». Dans un second article intitulé « Madonna provoque (encore) », on ajoute que Madonna pose nue avec des lesbiennes tatouées dans son célèbre

---

<sup>61</sup> Gilbert Lavoie, « Entrevue avec Manon Massé : la voix rassurante de la révolution solidaire », *Le Nouvelliste* (28 septembre 2018) : 10.

<sup>62</sup> « Whoopi aux prises avec une drôle d'image », *Le Nouvelliste* (14 septembre 1990) : 17.

<sup>63</sup> *Ibid.*

<sup>64</sup> « Madonna lesbienne? », *Le Nouvelliste* (24 avril 1991) : 24.

livre SEX, paru en 1992, et qui renferme une collection de clichés, tous plus osés les uns que les autres<sup>65</sup>. Sept ans plus tard, un autre article informe que la chanteuse désirait adapter ce livre au cinéma<sup>66</sup>. Un troisième article de l'agence Reuter reprend les propos de la chanteuse, lors d'une entrevue accordée au magazine britannique *The Face*, alors qu'elle dément les rumeurs de lesbianisme et dans lequel elle affirme : « je suis victime du fait que je suis une femme célibataire, qui détient un certain pouvoir, qui est riche et qui n'hésite pas à dire ce qu'elle pense. On veut me punir parce que j'ai une vie sexuelle et que je clame haut et fort que j'aime ça »<sup>67</sup>. Bien qu'elle soit une véritable reine du scandale, Madonna n'a pas tort. Son étiquette de femme sexualisée fait en sorte que toutes les nouvelles qui la concernent, et qui se rapportent au sexe font vendre. La preuve, *Le Nouvelliste* reprend les articles de l'agence Reuters et les intègre à ses nouvelles artistiques, en sachant très bien l'intérêt que les lecteurs ont pour ce genre de nouvelles. Les rumeurs de lesbianisme non fondées sont tranquillement remplacées par des sorties de placard officielles. Le dernier article à mentionner les rumeurs de lesbianisme entourant Madonna est particulier. Ce dernier raconte que la fille de Madonna, alors âgée de dix ans, aurait informé sa mère des rumeurs de lesbianisme qui courraient depuis la diffusion de la cérémonie des MTV Music Awards de 2003, alors que Madonna embrasse Britney Spears et Christina Aguilera dans une performance musicale haute en couleur<sup>68</sup>. Toutefois, le dernier article remonte à 2006, soit trois ans après la cérémonie des MTV Music Awards de 2003.

En parallèle de ce traitement sensationnaliste du lesbianisme, certaines productions vont plutôt chercher à entrer en dialogue direct avec des lesbiennes. C'est le cas de l'émission *Ciel, mon mardi*, diffusée en 1992, sur les ondes de TV5. Christophe Dechavanne y présente des entrevues avec des lesbiennes de tous les âges et discute avec elles de leurs combats respectifs<sup>69</sup>. Aussi, Radio-Canada diffuse *Variations sur un thème familial*, un long métrage de Carmen Garcia et Germán Gutiérrez, qui témoigne de la

---

<sup>65</sup> « Madonna provoque (encore) », *Le Nouvelliste* (10 septembre 1992) : 17.

<sup>66</sup> « Madonna veut adapter « Sex » au cinéma », *Le Nouvelliste* (7 avril 1999) : 28.

<sup>67</sup> « Cataloguée de “reine du sexe”. Madonna en a marre », *Le Nouvelliste* (22 septembre 1994) : 14.

<sup>68</sup> « La fille de Madonna se demande si sa mère est lesbienne », *Le Nouvelliste* (11 mars 2006) : E13.

<sup>69</sup> Danièle L. Gauthier, « Des lesbiennes », *Le Nouvelliste* (23 mai 1992) : 9.

réalité de sept familles différentes les unes des autres afin de souligner l'Année internationale de la famille, en 1994<sup>70</sup>. On y met en lumière le quotidien d'un couple lesbien et de leur fils conçu par insémination artificielle. La même année, on retrouve une émission documentaire sur la question de l'homosexualité au Québec et aux États-Unis. Il s'agit d'un épisode de l'émission *Enjeu*, animée par Pierre Maisonneuve, dans laquelle on aborde les revendications des homosexuels et les différents combats qui restent à être menés par les membres de la communauté homosexuelle et bisexuelle en Amérique du Nord, en plus de contextualiser les récents chamboulements politiques. La journaliste Danièle L. Gauthier écrit à ce sujet : « Bien que la Charte canadienne des droits et libertés interdit la discrimination en raison de l'orientation sexuelle, depuis 1985, il demeure que les homosexuels ne peuvent bénéficier des mêmes avantages que les hétérosexuels, notamment lorsqu'il est temps de faire les impôts. Pour cette raison, le [Premier] ministre Chrétien s'apprête à redéfinir la notion de famille »<sup>71</sup>.

En somme, la période entre 1980 et 1995 voit dans *Le Nouvelliste* la représentation plus fréquente des lesbiennes dans les productions télévisuelles québécoises. Les lesbiennes sont représentées au petit écran grâce aux émissions *Parler pour parler* et *L'Amour avec un grand A* de Janette Bertrand. Les journalistes tentent également de montrer les réalités des personnes homosexuelles en expliquant leurs récentes avancées politiques et légales. La discussion est enfin ouverte entre le grand public et les lesbiennes québécoises. Si les chaînes de télévision Radio-Canada et TV5 sont les premières à diffuser des émissions à thématiques lesbiennes, ce sont les chaînes de télévision spécialisées qui créeront le plus de contenu gai et lesbien à l'avenir.

### **2.3 L'attraction du monstre, le radicalisme lesbien et les chaînes de télévision spécialisées (1995- 2005)**

Il ne fait aucun doute que les chaînes de télévision spécialisées ont joué un grand rôle dans la diffusion de plusieurs représentations stéréotypées de lesbiennes au Québec. Elles

---

<sup>70</sup> Office National du Film du Canada. *Variations sur un thème familial* [En ligne], [https://www.onf.ca/film/variations\\_sur\\_un\\_theme\\_familier/](https://www.onf.ca/film/variations_sur_un_theme_familier/).

<sup>71</sup> Danièle L. Gauthier, « Homosexualité et tolérance », *Le Nouvelliste* (27 juin 1994) : P9.

permettent la présence de la diversité à l'écran. À quelques exceptions près, ce sont les chaînes spécialisées qui offrent des séries et reportages sur l'homosexualité et les enjeux des communautés marginales. Les séries, contrairement aux films recensés dans *Le Nouvelliste*, sont produites en grande partie au Québec. Elles reflètent les idéologies et les croyances de la société québécoise. Les reportages qui parlent des lesbiennes au tournant du millénaire portent avant tout sur celles des États-Unis, alors qu'ils y avaient des lesbiennes au Québec à la même époque. Toutefois, les diffuseurs ont préféré faire des reportages sur les homosexuelles d'ailleurs. Ceci est, en soi, criant d'une vérité. Dans plusieurs cas, les lesbiennes ne sont pas représentées comme des actrices de leur réalité, mais bien des « autres ». Les chaînes de télévision spécialisées cèdent à ce que Gloria Escomel appelle « l'attraction du monstre », puisque ces médias misent sur les stéréotypes afin de peindre un portrait des homosexuels<sup>72</sup>. Ils ont également le pouvoir de façonner de nouvelles représentations lesbiennes. Dans son analyse du discours tenu par les journaux en ce qui concerne les homosexuels, Escomel soutient que le côté marginal des homosexuels fait en sorte que les journaux en parlent avec beaucoup plus de sensationnalisme que s'ils couvraient une réalité plus « normale » pour le grand public. Les chaînes de télévision spécialisées misent sur des thématiques délaissées par les chaînes traditionnelles afin d'attirer la curiosité des téléspectateurs.

Au midi des années 1990, c'est le radicalisme lesbien qui est mis de l'avant par les médias. Les lesbiennes sont dépeintes comme les ennemis des hommes vivant à l'écart de la société. Certains reportages vont favoriser les communautés lesbiennes étrangères, plutôt que de montrer la réalité québécoise. En 1997, c'est l'émission *Point de vue*, animée par Pierre Bourgault qui présente une communauté lesbienne. L'épisode « États-Unis: les dissidentes » annonce que la société américaine est de plus en plus divisée, et que les banques de sperme sont plus nombreuses que jamais. Cet épisode met en lumière l'existence d'une communauté lesbienne à Atlanta, en plein sud des États-Unis. Voici comment Guy Patenaude, auteur de l'article dans *Le Nouvelliste*, présente l'épisode : « Dans leurs commentaires, elles n'y vont pas avec le dos de la cuillère. Des hommes, elles

---

<sup>72</sup> Gloria Escomel, « Analyse du discours médiatique : L'image homosexuelle reflétée dans les médias » ..., p. 153-159.

disent: « Je n'ai aucune confiance en eux... Ils ne s'intéressent qu'à leur pénis... Ils sont menteurs...». Et en conclusion, le jugement définitif: « Les hommes sont nos ennemis ». Autour de la table, approbation générale. Ce sera peut-être celle-là, la troisième guerre mondiale »<sup>73</sup>. Cette émission semble baigner dans le sensationnalisme, et sert plus à faire peur aux téléspectateurs qu'à éclairer sur de réels enjeux de société. Cet épisode est diffusé sur les ondes de Télé-Québec. Trois ans après l'épisode « États-Unis: les dissidentes », de l'émission *Point de Vue, Les grands reportages* diffuse l'épisode « lesbiennes à Atlanta » sur les ondes de RDI. Ce reportage retrace le portrait de la troisième plus grande communauté gaie aux États-Unis : « Ces femmes racontent leurs difficultés sociales et familiales dans une communauté moins exposée et plus discrète que celle des hommes »<sup>74</sup>. Cet article anonyme du journal affirme que les lesbiennes ne sont pas aussi visibles que les gais dans la communauté homosexuelle.

Pour la période allant de 1995 à 2005, les lesbiennes sont discrètes et quelque peu effacées des articles qui couvrent l'homosexualité plus généralement. Un article destiné à couvrir le défilé de la fierté gaie d'Ottawa décrit pour la première fois les lesbiennes lors de ce type d'évènement: « [d]es travestis aux costumes flamboyants et des cowboys bardés de cuir se mêlaient joyeusement aux gais et lesbiennes « ordinaires », accompagnés de leur partenaire, de leurs parents ou de leurs amis, certains de leurs enfants »<sup>75</sup>. Elles sont « ordinaires », sans plus. Alors que les stéréotypes masculins sont mentionnés à plusieurs reprises, les lesbiennes sont totalement mises de côté. Même à l'époque, la différence entre les gais et les lesbiennes est palpable, en ce qui a trait à leur visibilité. On en fait même le sujet d'un épisode complet à *Ça se discute*, diffusée à TV5. Danièle L. Gauthier, chroniqueuse pour *La Presse Canadienne*, décrit l'épisode ainsi : « Depuis quelques années, les homosexuels se sont manifestés de différentes façons pour faire valoir leurs droits. Mais qu'en est-il des lesbiennes? Pourquoi demeurent-elles toujours aussi discrètes? »<sup>76</sup>. La période étudiée voit la multiplication des reportages sur le lesbianisme, alors que de nouvelles chaînes de télévision cherchent à attirer des

---

<sup>73</sup> Guy Patenaude, « L'amour en guerre: la si petite part de l'homme », *Le Nouvelliste* (14 octobre 1997) : 26.

<sup>74</sup> « Lesbiennes à Atlanta », *Le Nouvelliste* (7 décembre 2000) : 34.

<sup>75</sup> « Les gais et lesbiennes manifestent », *Le Nouvelliste* (17 juillet 1995) : 10.

<sup>76</sup> Danièle L. Gauthier, « Ça se discute », *Le Nouvelliste* (27 janvier 1996) : 7.



télespectateurs. L'émission *Ça se discute* aborde le lesbianisme une seconde fois lors d'un épisode diffusé le mardi 18 mai 1999, à 19h35 sur les ondes de TV5. Jean-Luc Delarue s'entretient avec des lesbiennes afin d'en connaître davantage sur leur réalité. Selon la présentation de l'émission dans *Le Nouvelliste*, 35 pour cent des lesbiennes éviteraient de parler de leur orientation sexuelle. L'émission tente de mettre en lumière leurs milieux de travail et familial, ainsi que la réaction des enfants lors de l'annonce de l'homosexualité de leur mère<sup>77</sup>.

D'autres émissions témoignent tout de même de l'avancement des droits des gais et lesbiennes au Canada. En onde à partir du 22 juin 1998, à 21h, à CBC, la version anglophone de Radio-Canada, *Thru the Out Door* est la première série à sketch homosexuelle à CBC. La série est enregistrée à Montréal et ensuite diffusée aux États-Unis et en Australie<sup>78</sup>. Après Radio-Canada, RDI, TV5 et Télé-Québec, c'est au tour de Canal Vie de présenter une émission à thématique homosexuelle. *Sortie gaie* est diffusé entre 1998 et 2003 sur les ondes de Canal Vie les mercredis soirs, puis les mardis à 19 h 30, et les jeudis à 22 h. Animée par André Montmorency, *Sortie gaie*, est une émission hebdomadaire ayant pour but d'informer sur les réalités quotidiennes de personnes homosexuelles. Il s'agit de la première émission de la sorte au Québec. C'est Guy Patenaude qui signe l'article annonçant l'arrivée de *Sortie gaie* à Canal Vie. Patenaude exprime l'importance de la diffusion de cette émission:

Jusqu'à maintenant pourtant, la représentation des gais à la télévision se limitait à quelques personnages un peu fofolles dans des téléromans, parfois à une entrevue d'un écrivain ou d'un artiste qui parlait de son homosexualité en tentant de nous convaincre, et dans certains cas de se convaincre lui-même, que son orientation sexuelle est tout ce qu'il y a de plus normale [*sic*]. Bien sûr que l'homosexualité n'est pas une tare, bien sûr que l'on ne choisit pas d'être hétéro ou homo. Vrai aussi que ces gens, lorsqu'ils en sont arrivés à accepter leur condition, vivent la même vie que vous et moi. Et pourtant, il faut croire qu'ils vivent également une autre réalité, puisque Canal Vie leur consacra un magazine hebdomadaire<sup>79</sup>.

---

<sup>77</sup> Danièle L. Gauthier, « Ça se discute », *Le Nouvelliste* (15 mai 1999) : P4.

<sup>78</sup> « Première gaie à CBC », *Le Nouvelliste* (27 mai 1998) : 28.

<sup>79</sup> Guy Patenaude, « André Montmorency animera le magazine « Sortie gaie », *Le Nouvelliste* (16 juin 1998) : 26.

L'auteur semble douter de l'importance d'une telle émission à Canal Vie. Patenaude se questionne sur la place qu'auront les lesbiennes dans cette série hebdomadaire, puisqu'elles sont plus souvent mises de côté lors des discussions sur l'homosexualité<sup>80</sup>. Bien que la plage horaire de l'émission semble avoir changé à de nombreuses reprises entre 1998 et 2003, la longévité de cette série laisse croire qu'elle fut bien reçue par les téléspectateurs qui l'ont regardée.

André Montmorency, l'animateur de *Sortie gaie*, est également celui qui a incarné le premier personnage ouvertement homosexuel à la télévision, celui de Christian Lalancette, un coiffeur efféminé et caricaturé dans la série *Chez Denise*. Diffusé entre 1979 et 1982, il s'agit du premier téléroman de Denise Filiatrault<sup>81</sup>. André Montmorency a présenté son spectacle *Le Super Show Mode* à plusieurs reprises dans la région au cours des années 1980. Il est présent au Pavillon mauricien, un bar du Cap-de-la-Madeleine le 25 février et le 6 octobre 1981<sup>82</sup>. Le bar fait la promotion de ce spectacle à deux reprises en 1981<sup>83</sup>. On annonce que Christian Lalancette est en ville. Plusieurs boutiques locales de mode et d'esthétisme participent à l'évènement. Le personnage gai de *Chez Denise* attire les foules dans ce bar qui n'est pas du tout destiné aux homosexuels. André Montmorency offre également son spectacle au Hall de Grand-Mère à compter du 25 juin 1985<sup>84</sup>. Il présente également la 128<sup>e</sup> représentation de son spectacle « Souffrance qu'on a du fun » au Cégep de Trois-Rivières en octobre 1983<sup>85</sup>. Bien que les articles emploient son prénom, il est souvent référé à l'aide du nom de son personnage dans *Chez Denise*. Son spectacle foule également les planches de la Salle J. Antonio Thompson de Trois-Rivières en décembre de la même année. Montmorency s'adresse directement aux femmes dans ces publicités. On peut y lire « Enfin les filles. J'arrive à Trois-Rivières »<sup>86</sup>. Il ne fait

---

<sup>80</sup> *Ibid.*

<sup>81</sup> Radio-Canada, *Archives. Chez Denise, 1979-1982* [En ligne], <https://ici.radiocanada.ca/nouvelle/1150260/chez-denise-filiatrault-emission-television-comedie-archives>. (Page consultée le 29 juillet 2023).

<sup>82</sup> « Le Super Show Mode », *Le Nouvelliste* (25 février 1981) : 22.

<sup>83</sup> « Le Super Show Mode », *Le Nouvelliste* (5 octobre 1981) : 12.

<sup>84</sup> « André Montmorency », *Le Nouvelliste* (4 juin 1983) : 9.

<sup>85</sup> Royal Saint-Arnaud, « Offusqué! Christian Lalancette réclame un nouveau décompte », *Le Nouvelliste* (17 octobre 1983) : 7.

<sup>86</sup> « Souffrance que j'ai du fun », *Le Nouvelliste* (19 novembre 1983), Cahier 2 : 6.

aucun doute que ses spectacles sont très populaires dans la région et qu'ils n'attirent pas seulement des homosexuels.

Animée par André Montmorency, l'émission *Sortie gaie* pose de grandes questions de société comme « la représentation des homosexuels dans les médias ou encore la vie des homosexuels en région »<sup>87</sup>. En 1999, *Sortie gaie*, aborde le radicalisme lesbien. L'article du journal décrit les lesbiennes radicales comme étant des femmes qui vivent en marge de la communauté gaie « et qui se sont constituées un pouvoir dès les années 70 en lien avec le mouvement féministe », un peu comme les deux autres émissions qui abordaient également ce thème précédemment dans ce chapitre<sup>88</sup>. L'article laisse croire que le lesbianisme radical et le séparatisme lesbien sont des mouvements organisés beaucoup plus importants qu'ils ne le sont en réalité. *Sortie gaie* célèbre son 100<sup>e</sup> épisode en février 2002.

Guy Patenaude est également l'auteur d'un article annonçant le spécial gai et lesbien de l'émission *Drague-moi*, diffusée en 1998 sur les ondes de TQS. Le début de l'article mérite d'être cité en entier puisqu'il est criant de vérité sur le regard qu'on porte encore sur les homosexuels à la fin des années 1990 :

Ça vous écœure encore de voir deux hommes s'embrasser? Alors ne regardez pas le spécial gai de *Drague-moi* jeudi prochain à TQS. Je viens de visionner l'émission et ça ne m'a pas du tout écœuré. Enfin je veux dire que je viens à l'instant de découvrir que ça ne m'écœure plus. J'en suis tout content: depuis des années, j'ai des amis homosexuels que j'aime, que je respecte, des amis qui me racontent parfois leurs problèmes de couple qui sont les mêmes que les miens, leurs problèmes de cul qui sont aussi les mêmes que les miens. Et puis d'autres pédales que je connais, hommes et femmes, qui ne le crient pas sur les toits parce qu'ils enseignent au primaire, mais à qui je confierais pourtant sans problème mon fils ou ma fille. Mais voilà: parfois, quand je les imaginais dans une chambre à coucher en train de s'embrasser, ça m'écœurait. Plus maintenant. Youpi! Entre autres choses, la présente saison de télévision sera celle où, pour la première fois, les gais, hommes et femmes, pourront se voir comme du monde ordinaire<sup>89</sup>.

---

<sup>87</sup> Guy Patenaude, « André Montmorency animera... », p. 26.

<sup>88</sup> Danièle L. Gauthier, « Sortie gaie », *Le Nouvelliste* (4 septembre 1999) : P4.

<sup>89</sup> Guy Patenaude, « Drague-moi, à TQS. Quand deux hommes s'embrassent », *Le Nouvelliste* (31 octobre 1998) : P4.

Ouvert d'esprit, certes, Patenaude se dit pourtant écœuré par l'intimité homosexuelle à trois reprises dans les trois premières phrases de son article. Le journaliste poursuit tout de même en exprimant que « la télévision n'est en fait rien d'autre qu'un miroir de l'évolution de la société »<sup>90</sup>. La diffusion d'émission portant sur les gais et lesbiennes est profitable pour les chaînes de télévision, puisque Patenaude poursuit son article en expliquant les récents objectifs de TQS en ce qui concerne les parts de marché souhaitées par la chaîne<sup>91</sup>. TQS semble profiter de la fameuse « attraction du monstre » de Gloria Escomel. L'émission *Drague moi* fait partie des émissions thématiques dans lesquelles la chaîne de télévision a investi afin de se forger une nouvelle identité qui lui permettrait de survivre : « la stratégie de présenter des soirées à thème semble très bien fonctionner, particulièrement les mardis de l'humour et les vendredis policiers. Comme le nouveau Télé-Québec, TQS semble être graduellement en train de se forger une identité et de trouver une niche qui lui permettra de survivre »<sup>92</sup>. Les chaînes spécialisées investissent dans « l'attraction du monstre » afin d'attirer les curieux, les cotes d'écoute et l'argent des publicitaires.

En 1999, la journaliste Danièle L. Gauthier de la *Presse Canadienne* annonce que le défilé de la fierté gaie de Montréal sera diffusé pour la première fois sur les ondes de Télé Quatre Saisons. Le défilé attire environ 500 000 personnes aux abords de la rue Saint-Denis. Gauthier indique que « les gays et lesbiennes nous offrent une orgie de costumes flamboyants et de musique enlevante »<sup>93</sup>. Le terme « orgie » renvoie toutefois à la marginalité des homosexuels et connote le texte d'une drôle de façon. Le défilé est commenté par des personnalités québécoises homosexuelles ou impliquées dans la communauté comme André Montmorency, Nancie Perron, Marie-Louise Arseneault et Jasmin Roy. En 2000, des politiciens du Bloc québécois, ainsi que le maire de la ville, sont présents. On affirme également que les participants proviennent d'aussi loin que Rimouski et Rouyn-Noranda<sup>94</sup>. Des membres de l'Armée canadienne sont même présents

---

<sup>90</sup> *Ibid.*

<sup>91</sup> *Ibid.*

<sup>92</sup> *Ibid.*

<sup>93</sup> Danièle L. Gauthier, « Gays et lesbiennes s'éclatent! », *Le Nouvelliste* (31 juillet 1999) : P4.

<sup>94</sup> Danièle L. Gauthier, « Célébration de la fierté gaie », *Le Nouvelliste* (5 août 2000) : P4.

au défilé, alors qu'ils sont nouvellement réunis au sein de l'Association des militaires gais et lesbiennes<sup>95</sup>.

Les articles qui font la couverture des fiertés gaies ont des échos dans la région et font réagir certains citoyens. Une femme de la région écrit dans la section *Opinions* du *Nouvelliste*. Danielle Perron se dit « pas fière des gais », et considère que le défilé ne reflète pas l'évolution humaine. Elle soutient qu'une société se façonne à l'image de son peuple, « un peuple de bonne foi, un peuple de bonnes lois; un peuple sachant maîtriser ses envies, ses vices et ses pulsions égoïstes, un peuple responsable bâtissant une société forte pour demain; un peuple qui a du cran et de l'audace pour les chemins à bâtir »<sup>96</sup>. Perron s'en prend aux valeurs de « party » de la fierté gaie et souhaite voir un retour des valeurs qui selon elle donnent un sens à la vie : « [u]ne famille nombreuse, des enfants unis dans une même solidarité, dans un même devenir collectif »<sup>97</sup>. Elle suggère que la fierté gaie fait la promotion du narcissisme et que cette culture engloutit les enfants « dans un gouffre de malheur »<sup>98</sup>. C'est une société « démolie pas ses vices » qui attend les enfants de demain<sup>99</sup>. « Désirez-vous une société de gais et de lesbiennes ou une société de familles nombreuses? », demande Perron, avant de répondre qu'elle choisirait sans l'ombre d'un doute l'option des familles nombreuses<sup>100</sup>. Elle clôt sa lettre en disant qu'elle aurait pu mener une vie de chasteté au service des plus pauvres et qu'elle en aurait été tout aussi épanouie. Peut-être cherche-t-elle à influencer les homosexuels vers une vie pieuse ? Sans surprendre son auditoire, Perron signe « Mère de famille et étudiante »<sup>101</sup>. Au début des années 2000, la femme de Notre-Dame-du-Mont-Carmel fait l'éloge des valeurs traditionnelles et réduit la fierté gaie au vice.

Roger Kemp, un citoyen du Cap-de-la-Madeleine, est quant à lui choqué d'avoir vu « une jeune fille ou une transsexuelle, je ne sais trop, crucifiée à une croix pour

---

<sup>95</sup> « Les militaires gais s'affichent », *Le Nouvelliste* (5 juin 2000) : 13.

<sup>96</sup> Danielle Perron, « Pas fière des gais », *Le Nouvelliste* (8 août 2001) : 6.

<sup>97</sup> *Ibid.*

<sup>98</sup> *Ibid.*

<sup>99</sup> *Ibid.*

<sup>100</sup> *Ibid.*

<sup>101</sup> *Ibid.*

dénoncer, semble-t-il, l'intolérance de l'Église catholique » à l'égard des homosexuels, lors du défilé de la fierté gaie de Montréal en 2002<sup>102</sup>. Il clôt sa lettre en rappelant aux gais et lesbiennes que « le respect de la personne humaine se joue dans les deux sens » et les membres de la communauté qui sont aussi choqués que lui devraient dénoncer les manifestants qui commettent ces abus pervers et entachent la réputation des homosexuels<sup>103</sup>.

Deux articles présents dans notre corpus traitent de films présentés dans la région, et soulignent un phénomène plutôt courant en ce qui concerne la représentation des lesbiennes dans les films. Le premier film est *Gigli*, sorti au cinéma en 2003. Le film présente Jennifer Lopez dans le rôle d'une lesbienne qui tombe amoureuse de Gigli son partenaire fruste et magouilleur<sup>104</sup>. Lopez incarne à merveille la lesbienne à l'allure féminine qui, selon l'étude de Kristin Puhl, est érotisée dans la culture populaire<sup>105</sup>. Ce film est un véritable échec au box-office. Incarné par Ben Affleck, le personnage de Gigli explique à Lopez que les lesbiennes achètent des jouets sexuels à défaut de pouvoir être comblées par un pénis comme le sien<sup>106</sup>. Le personnage joué par Jennifer Lopez est un instrument utilisé pour hétérosexualiser les lesbiennes féminines. Le message de ce film renforce le stéréotype voulant que les femmes homosexuelles ont seulement besoin d'une bonne relation hétérosexuelle pour être comblées<sup>107</sup>. C'est également le message véhiculé par le film *She Hate Me*, du réalisateur Spike Lee, que l'on critique anonymement dans le quotidien local en 2005. Voici comment on présente le synopsis du film : « [Le personnage principal] devient procréateur patenté pour lesbiennes en quête de maternité. Parmi elles, Monica Bellucci. Qui, comme certaines de ses copines, prendra pas mal de plaisir entre les bras du beau brun »<sup>108</sup>. Les personnages lesbiens qui cadrent dans les stéréotypes

---

<sup>102</sup> Roger Kemp, « Divers Cité ou Pervers Cité ? », *Le Nouvelliste* (8 août 2002) : 6.

<sup>103</sup> *Ibid.*

<sup>104</sup> Isabelle Massé, « La belle, le bête et un flop », *Le Nouvelliste*, (9 août 2003) : 6.

<sup>105</sup> Kristin Puhl, « The Eroticization of Lesbianism by Heterosexual Men », mémoire de maîtrise (psychologie), Western Washington University, 2010, p. iv.

<sup>106</sup> Scott Meslow, « 15 Years Later, Was *Gigli* Really That Bad? », *GQ* [En ligne], <https://www.gq.com/story/was-gigli-really-that-bad>. (Page consultée le 29 juillet 2023).

<sup>107</sup> Bernadette Barton, « Male Fantazies about Lesbian Desire: a Review of Spike Lee's Film *She Hate Me* », *Sexuality and Culture*, vol. 9, no 3, (été 2005), p. 77.

<sup>108</sup> « *She Hate Me* », *Le Nouvelliste* (12 février 2005) : T12.

féminins par leur apparence, succombent au charme du « mâle alpha », et répondent ainsi aux fantasmes masculins traditionnels.

Les films *She Hate Me* et *Gigli* présentent à merveille l'érotisation des lesbiennes féminines, qui sont en accord avec les normes hétérosexuelles. Avec l'industrie de la pornographie et l'essor d'internet, ces thématiques deviennent de plus en plus populaires dans la culture populaire occidentale. Malgré « l'attraction du monstre », les chaînes de télévision spécialisées favorisent la mise en lumière des enjeux lesbiens et plus largement homosexuels en produisant du contenu qui cherche à montrer les réalités de cette communauté aux personnes qui n'auraient autrefois pas eu accès à ce genre de productions. Ces efforts vont favoriser la multiplication des figures lesbiennes et la normalisation de l'homosexualité dans la société québécoise, tant au niveau local que provincial.

#### **2.4 La normalisation du lesbianisme dans les pages culturelles du journal *Le Nouvelliste* (2005 à 2020)**

La période allant de 2005 à 2020 permet la multiplication des figures lesbiennes et la normalisation de l'homosexualité, tant au niveau local que provincial. Alors qu'au plan politique la légalisation du mariage entre personnes de même sexe se met en branle dans la société québécoise, il ne fait aucun doute que ce changement de paradigme rend possible un plus grand rayonnement des lesbiennes et de leur culture dans le quotidien local. La télévision québécoise présente davantage de personnages lesbiens et des émissions thématiques qui ont pour but de démystifier l'homosexualité une fois pour toutes.

L'homosexualité est mise de l'avant à l'été 2006, lors des *Outgames*, des Jeux olympiques gais et lesbiens. Plus de cinq articles couvrent cet événement dans *Le Nouvelliste*. Ces articles soulèvent la participation de nombreux homosexuels de la Mauricie à ces jeux, en plus de mettre de l'avant les stratégies mises en place dans la région afin d'offrir du soutien aux homosexuels au quotidien. Cet événement sportif créé pour la communauté homosexuelle rassemble 14 000 athlètes d'ici et d'ailleurs au cœur

du Stade olympique de Montréal. On y présente plus de 35 disciplines toutes plus variées les unes que les autres telles « l'aérobic, les quilles, le bridge, le golf et le hockey sur glace, ainsi que six catégories culturelles »<sup>109</sup>. Les *Outgames* ont lieu en même temps que le festival DiversCité. On recense environ une vingtaine d'athlètes issus de la Mauricie et du Centre-du-Québec qui participent aux compétitions, en plus de quelques bénévoles<sup>110</sup>. Selon l'assistant aux communications des *Outgames*, plusieurs participants désirent garder l'anonymat, et ce, même s'ils remportent une médaille. Les participants doivent défrayer les coûts relatifs à leurs participations aux *Outgames* de leurs poches et ne reçoivent aucune aide de commanditaires »<sup>111</sup>. Les préjugés entourant l'homosexualité sont encore palpables, malgré l'encadrement positif des *Outgames*.

Selon Louis Laganière, fondateur de l'association récréative homosexuelle Atmosphère Gaie, la diffusion de cet événement sportif à la télévision de Radio-Canada a un grand impact sur les homosexuels et leurs proches<sup>112</sup>. Marjolaine Arcand conclut son article sur la couverture des *Outgames* avec une liste des ressources disponibles pour les gais et lesbiennes de la région, soit Atmosphère GaiE, Gai-Écoute, Gay-Ami, Tel-Écoute en Mauricie, le Centre des femmes de Shawinigan, le Centre de santé des femmes de Trois-Rivières, le CLSC des Forges, le CÉGEP de Trois-Rivières, le Collège Shawinigan, Sidaction, ainsi que la Maison Re-Né.

La journaliste Cindy Rousseau soutient que les parades de la fierté gaie cherchent à démocratiser l'homosexualité en utilisant des stéréotypes connus de tous : « ces excentricités ne sont que la grossière caricature d'idées sociales préconçues et fausses de la réalité gaie. La parade annuelle vise à désamorcer par l'humour et l'exagération l'image de l'homosexuel tout droit sorti d'une autre planète »<sup>113</sup>. Enfin, elle ajoute que malgré les réactions négatives de certains membres de la population, on ne peut pas en vouloir aux membres de la communauté LGBT de bien vouloir vivre les Jeux olympiques à l'abri des

---

<sup>109</sup> « Ouverture des *Outgames* », *Le Nouvelliste* (29 juillet 2006) : E11.

<sup>110</sup> Marjolaine Arcand, « *Outgames* 2006... », p. 7.

<sup>111</sup> *Ibid.*

<sup>112</sup> *Ibid.*

<sup>113</sup> Cindy Rousseau, « *Outgames* : disqualifiés ? », *Le Nouvelliste* (5 août 2006) : 13.



préjugés et de la discrimination<sup>114</sup>. Rousseau souligne que malgré certaines manifestations d'homophobie, le Québec « mérite une médaille en termes d'ouverture d'esprit face à cette réalité » qu'est l'homosexualité<sup>115</sup>.

Comme à l'habitude, les lesbiennes sont peu représentées dans les articles qui couvrent les *Outgames*. Il faut attendre 2008 pour que l'on cite directement les propos d'une participante lesbienne lors de la couverture de la fierté de Montréal. Lyne Bélanger affirme être toujours victime des regards désapprobateurs des gens lorsqu'elle tient la main de sa conjointe. Une deuxième participante, Vanessa Dumoulin, doute que le défilé aide vraiment la cause des homosexuels, puisqu'il ne reflète que le côté excentrique de la communauté<sup>116</sup>. Repris dans *Le Nouvelliste*, l'article de la journaliste de *La Presse* Violaine Ballivy démontre que les politiciens et les vedettes sont beaucoup plus présents qu'à l'habitude au défilé de 2008 : « le maire Gérald Tremblay, la ministre Yolande James, le comédien Éric Bernier, mais aussi Stéphane Dion, qui serait devenu hier le premier chef du Parti libéral du Canada à participer à la marche »<sup>117</sup>.

Certes, les célébrations de la fierté gaie ont lieu chaque année dans la métropole, mais la couverture qu'en fait *Le Nouvelliste* montre que cet événement rayonne bien au-delà de Montréal. Des participants de partout au Québec se rassemblent afin de célébrer l'avancement des droits des gais et lesbiennes. La participation croissante des personnalités politiques envoie un message de tolérance envers la diversité dans tout le Québec. En 2013, Patrimoine Canada contribue même à l'événement en octroyant une aide de 30 000\$, selon un autre article repris de *La Presse*<sup>118</sup>. Cette année-là, un nombre record de politiciens sont présents, alors que la Russie vient d'adopter une loi homophobe. On parle maintenant de la communauté LGBT. En 2015, on rapporte la participation de « 127 partenaires du festival Fierté Montréal et organismes LGBT » lors du défilé sur le

---

<sup>114</sup> *Ibid.*

<sup>115</sup> *Ibid.*

<sup>116</sup> Violaine Ballivy, « Pour la fête et pour la cause. Des milliers de personnes participent au défilé de la fierté », *Le Nouvelliste* (18 août 2008) : 17.

<sup>117</sup> *Ibid.*

<sup>118</sup> Marie-Michèle Sioui, « Fierté gaie. Les politiciens s'invitent au défilé », *Le Nouvelliste* (19 août 2013) : 13.

boulevard René-Levesque<sup>119</sup>. La visibilité de la cause des homosexuels a un impact sur la communauté gaie et lesbienne québécoise, bien au-delà de la métropole, brise l'isolement et favorise l'implication des personnalités publiques et politiques en région (voir chapitre1).

Alors que le traitement des homosexuels au Québec est en pleine transformation, l'émission *Sexe autour du monde*, animée par Philippe Desrosiers fait le point sur les mœurs sexuelles et intimes dans un pays donné. Diffusé en 2012, sur les ondes de TV5, l'épisode sur Israël s'interroge sur « le traitement réservé aux gais et lesbiennes et sur la production et l'usage de la pornographie en Terre sainte »<sup>120</sup>. Dans un même ordre d'idée, RDI diffuse un reportage sur les viols correctifs qui ont lieu en Afrique du Sud sur des lesbiennes. On y opère des viols d'une grande violence afin de remettre sur le droit chemin ces femmes qui ne cadrent pas dans la norme<sup>121</sup>. Par un drôle de hasard, un article sur Ariane Moffatt, célèbre artiste lesbienne au Québec, se trouve au-dessus de cet encadré. L'émission *Simplement vedette*, animée par Marie-Claude Barrette compte également un épisode qui traite de l'homosexualité. L'animatrice reçoit Jasmin Roy, Alex Perron et Monique Giroux afin de discuter de leur orientation sexuelle et de leur parcours vers l'acceptation de soi. On y aborde également l'intimidation à l'école, et la visibilité lesbienne. L'épisode est diffusé le lundi 10 juin 2013 à 20h, sur les ondes de Canal Vie<sup>122</sup>.

À l'instar des chaînes de télévision spécialisées, les cinémas de répertoire permettent à des productions indépendantes ou à des films autrefois délaissés par les cinémas commerciaux d'être diffusés en région. L'ouverture d'un cinéma de répertoire à Trois-Rivières permet ainsi un renouveau du cinéma à thématique lesbienne dans la région. Le Tapis rouge ouvre ses portes au printemps 2013. Ce nouveau cinéma de répertoire permet aux Trifluviens d'avoir accès à des films qui ne seraient pas présentés dans des salles de cinéma traditionnelles. Selon Jacques Foisy, co-propriétaire du cinéma

---

<sup>119</sup> « Défilé de la fierté à Montréal. Des milliers de personnes au rendez-vous », *Le Nouvelliste* (17 août 2015) : 22.

<sup>120</sup> Danièle L. Gauthier, « Le sexe en Israël », *Le Nouvelliste* (30 juin 2012) : E14.

<sup>121</sup> Danièle L. Gauthier, « À RDI », *Le Nouvelliste* (13 avril 2013) : E7.

<sup>122</sup> Danièle L. Gauthier, « L'homosexualité n'est pas un choix », *Le Nouvelliste* (8 juin 2013) : 7.

Tapis rouge, la région trifluvienne compte « un grand bassin de près de 300 000 personnes »<sup>123</sup>. On y présente le film *Carol*, un drame lesbien qui se déroule dans les années 1950. Il s'agit d'une adaptation du livre *The Price of Salt* de l'écrivaine lesbienne Patricia Highsmith. *Le Nouvelliste* mentionne le film à 14 reprises entre 2015 et 2016, en plus de créer un concours qui permet au public de remporter l'un des 15 laissez-passer doubles pour aller voir le film dans la région<sup>124</sup>. Cate Blanchett profite de la tribune du film *Carol*, pour dénoncer la discrimination envers la communauté gaie en faisant une fausse sortie du placard, lors d'une entrevue avec le magazine américain *Variety*<sup>125</sup>. Cette fausse sortie du placard a droit à son propre article dans le journal local. Le Tapis rouge présente également le film *Le profil Amina*, en 2015. On y raconte l'histoire d'une jeune lesbienne syrienne qui voyage entre Montréal et la Syrie. Le cinéma Tapis rouge est également l'hôte d'une conférence de Dominique Dubuc intitulée « les étiquettes LGBTQI2SNBA+ » présentée dans le cadre des activités de la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie en 2018<sup>126</sup>.

De même, les personnages de lesbiennes cessent d'être des figurantes, ne sont plus reléguées aux chaînes spécialisées, et elles sont enfin normalisées au petit écran. La série *Victor Lessard* met en vedette Patrice Robitaille et Julie Le Breton. Cette dernière incarne Jacinthe Taillon « une enquêteuse mal engueulée, honnête, pas *politically correct* pour deux sous, très terre à terre et pragmatique »<sup>127</sup>. Le journaliste précise qu'il n'y a aucun rapprochement possible entre les deux enquêteurs puisque Taillon est lesbienne. Taillon figure dans tous les 30 épisodes de cette série, qui est d'abord présentée aux abonnés de Club Illico, puis diffusée sur *Addik TV* l'année suivante. Dans les deux cas, il s'agit de chaînes de télévision spécialisées qui nécessitent un abonnement particulier. La chaîne TVA va finalement présenter la série en 2019<sup>128</sup>. Après l'arrivée de chaînes de télévision spécialisées, les services de vidéo sur demande à abonnement mensuel, comme le Club

<sup>123</sup> « Le Tapis rouge ouvre ses portes », *Le Nouvelliste* (31 mai 2013) : 18.

<sup>124</sup> « Carol », *Le Nouvelliste* (18 décembre 2015) : 21.

<sup>125</sup> « Cate Blanchett : faux coming-out », *Le Nouvelliste* (23 mai 2015) : E4.

<sup>126</sup> Mathieu Lamothe, « Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie. Le GRIS prend les choses en main », *Le Nouvelliste* (16 mai 2018) : 10.

<sup>127</sup> Richard Therrien, « Patrice Robitaille, Enquêteur ténébreux dans « Victor Lessard » », *Le Nouvelliste* (15 juin 2016) : 22.

<sup>128</sup> « Parmi les nouveautés de l'hiver 2019 », *Le Nouvelliste* (5 janvier 2019) : E2.

Illico, bonifient le contenu offert à la télévision québécoise et permettent la diversification des thèmes abordés.

### **Conclusion**

La représentation des lesbiennes dans les pages culturelles du *Nouvelliste* a subi de grandes transformations depuis les années 1950, alors que les lesbiennes font leur apparition dans ces pages. Elles figurent en premier dans des pièces de théâtre locales et dans quelques films, souvent érotiques, présentés dans les cinémas locaux. Dans les pièces de théâtre, elles font régulièrement office de personnages féministes qui n'aiment pas les hommes. On les prétend ennemies du « premier sexe ». Les lesbiennes féminines sont quant à elles érotisées et utilisées dans plusieurs films accessibles dans les cinémas de la région. Exception faite des films érotiques, et de quelques films à petits budgets du début des années 1970, les lesbiennes sont absentes des productions cinématographiques présentées entre les années 1970 et la moitié des années 1990 selon le journal. Au petit écran, les lesbiennes apparaissent pour la première fois dans l'émission *Femmes d'aujourd'hui* en 1977, puis dans l'épisode lesbien de *Parler pour parler* en 1987. Les articles qui couvrent les célébrations de la fierté gaie donnent beaucoup plus de visibilité aux gais, traditionnellement plus flamboyants lors de ces festivités. Avant les années 2010, les lesbiennes sont décrites comme étant « ordinaires ». Elles captent difficilement l'attention des chroniqueurs, qui cherchent activement les curiosités les plus monnayables. La théorie de l'attraction du monstre de Gloria Escomel est au centre de quelques-uns de ces articles. Les lesbiennes sont reconnues pour être plus casanières et moins impliquées dans la communauté homosexuelle, mais cela n'explique pas leur faible présence active dans les articles qui couvrent la fierté gaie.

Dans les années 1990, la chasse aux lesbiennes se manifeste à travers les chroniques culturelles et les petits encadrés de rumeurs, qui attirent les curieux. Ces articles démontrent eux aussi la théorie de l'attraction du monstre. Ces articles s'attardent souvent à présenter une image stéréotypée, plutôt que de montrer une femme homosexuelle dont l'image ne reflète pas la norme hétérosexuelle. À la télévision, ce sont surtout des reportages qui font état de la réalité lesbienne. Ils se concentrent sur des

lesbiennes étrangères, au profit de l'exotisme et de l'attraction de la marginalité d'ailleurs. C'est surtout le radicalisme lesbien qui est présenté dans ces reportages. On y présente les communautés les plus radicales et marginales, au lieu de mettre en lumière une réalité lesbienne plus terre à terre, plus locale. Après 2000, les nouvelles chaînes de télévision spécialisées vont commencer à mettre de l'avant la réalité lesbienne québécoise. On aborde l'homosexualité de personnages connus, comme Manon Massé et Ariane Moffatt dans les pages culturelles du journal local. L'arrivée des services de vidéo sur demande vient bonifier la diversité des personnages présentés à la télévision. Ce phénomène permet de normaliser le lesbianisme et les identités plus marginales. Aussi, on ne peut mettre de côté l'importance des grandes entreprises de distributions comme Netflix et Amazon Prime, qui diffusent, à travers le monde des films lesbiens de divers pays. Internet vient amoindrir l'importance de la métropole dans la diffusion des productions culturelles lesbiennes.

Le prochain chapitre témoigne de la quête d'une communauté en région à travers les courriers du cœur. Entre 1967 et 1999, les lecteurs du *Nouvelliste* échangent sur le lesbianisme en particulier et l'homosexualité en général. Ces courriers permettent l'éclosion d'un réseau de support et de partage, dès la fin des années 1960. Ce phénomène gagne en popularité au début des années 1980. L'anonymat garanti par ce type d'échange permet aux lesbiennes de la région de se constituer une communauté imaginée, et de s'affirmer en solitaire avant de s'incarner dans l'espace trifluvien.

### CHAPITRE 3

## UNE BOUTEILLE À LA MER : LA RECHERCHE D'UNE COMMUNAUTÉ LESBIENNE IMAGINÉE DANS LES COURRIERS DU CŒUR

Le besoin d'appartenir à un groupe qui nous ressemble est au cœur des besoins fondamentaux des êtres humains, peu importe leur milieu de vie. L'avènement des sociétés industrielles avancées rend possible l'émancipation progressive des homosexuels, en plus de permettre la diversification des idéologies entourant l'homosexualité. Selon Danielle Julien, aujourd'hui professeure émérite à l'Université du Québec à Montréal spécialisée dans les études gaies et lesbiennes, les milieux de vie hors métropoles, à cause de l'imbrication des sphères privée et publique « contribuent à problématiser la gestion de l'identité homosexuelle et les stratégies de divulgation de ces orientations »<sup>1</sup>. À ce sujet, Line Chamberland et Johanne Paquin sont d'avis que les communautés homosexuelles se forment plus aisément en milieux urbains, puisque les gais et les lesbiennes sont plus faciles à rejoindre<sup>2</sup>. Le courrier du cœur, qui apparaît au cours des années 1960, permet aux lesbiennes de la Mauricie de lancer des bouteilles à la mer, en espérant pouvoir partager leur expérience solitaire avec d'autres âmes semblables.

Ce chapitre démontre que le climat de normalisation des mœurs, possible grâce à la révolution sexuelle, permet la formation d'une communauté imaginée de lesbiennes en région, notamment grâce à la publication des courriers du cœur qui abordent le lesbianisme. Cette communauté se constitue en symbiose avec l'épanouissement personnel de plusieurs lesbiennes de la Mauricie. À travers le courrier du cœur, les lesbiennes de la région vont maintenant pouvoir échanger et discuter dans l'espace public, en plus de transformer leur réalité individuelle en réalité collective. Le courrier du cœur exerce « une fonction d'agent social de changement » et représente un lieu où se rompt

---

<sup>1</sup> Danielle Julien et Joseph Lévy, dir., *Homosexualités : variations régionales*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 2007, p. 2.

<sup>2</sup> Line Chamberland et Johanne Paquin, « Les stratégies identitaires des lesbiennes et des gais vivant dans des régions non métropolitaines du Québec », dans Danielle Julien et Joseph Lévy, dir., *Homosexualités : variations régionales...*, p. 14.

l'isolement et s'exprime un vécu nouveau, qui sort de la norme<sup>3</sup>. Le courrier du cœur permet aux gens isolés de se créer une communauté et d'appartenir à un groupe, en plus d'exercer une « fonction médiatrice au cours de la révolution sexuelle »<sup>4</sup>. À travers les lettres publiées dans le courrier, les lecteurs et lectrices peuvent se reconnaître, se comprendre et échanger sur leur réalité. Au Québec, les courriers du cœur apparaissent pour la première fois sous la forme de lettres abordant des problèmes généraux dans les pages féminines des journaux, au début du XX<sup>e</sup> siècle. L'abondance de lettres témoignant des problèmes amoureux et personnels fait apparaître le « courrier du cœur » un peu plus tard au cours du siècle dernier. Selon l'historienne Marie-Aimé Cliche, qui a notamment travaillé sur l'histoire des courriers du cœur : « le grand intérêt de ces lettres réside dans le fait qu'elles servent à se vider le cœur à une personne inconnue, en révélant des faits que leurs auteurs n'oseraient jamais dévoiler ouvertement »<sup>5</sup>.

Quatre courriers du cœur paraissent dans les pages du *Nouvelliste* entre 1954 et 1999. Publié entre 1954 et 1979, le « Courrier de Mamie » fait office de première plateforme de visibilité homosexuelle. Les réponses de la courriériste sont toutefois teintées de préjugés à l'égard des gais et lesbiennes. L'homosexualité est encore liée au crime ou à un quelconque désordre mental. Le « Chère Louise », diffusé entre 1981 et 1991, ouvre la porte aux premiers dialogues citoyens sur l'homosexualité dans la région. La courriériste invite même les lecteurs à se répondre entre eux et à s'aider. Le « Courrier de Michelle » paraît entre 1991 et 1993. Bien que très bref, il représente l'acceptation du lesbianisme et le besoin d'appartenir à une communauté imaginée. Finalement, « La vie et nous » est diffusé entre 1995 et 1999. Dirigé par Gérard Charpentier, il s'agit du seul courrier à être dirigé par un expert. Charpentier est avant tout docteur en sciences sociales et psychologiques. Il utilise sa formation afin de renseigner la population et répond aux inquiétudes en tout respect. Il prône l'amour et le respect de tous. Ces quatre courriers

---

<sup>3</sup> Édith Manseau, « La presse de cœur : un indicateur culturel », mémoire de maîtrise (études québécoises), Université du Québec à Trois-Rivières, 1985, p. 133.

<sup>4</sup>Serge Gagnon, « Confession, courrier du cœur et révolution sexuelle », dans Manon Brunet et Serge Gagnon, dir., *Discours et pratiques de l'intime*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993, p. 84.

<sup>5</sup> Marie-Aimé Cliche, « Est-ce une bonne méthode pour élever les enfants? » : Le débat sur les punitions corporelles dans les courriers du cœur au Québec de 1925 à 1969 », *The Canadian Historical Review*, vol. 82, no 4 (décembre 2001), p. 664.

ont contribué à leur façon à briser l'isolement de la communauté homosexuelle de la Mauricie. Les lesbiennes de la région ont profité de l'assouplissement des interdits conféré par le bill Omnibus en 1969, en plus d'exploiter l'anonymat offert par le courrier du cœur afin de dévoiler leur identité, et par le fait même tenter de trouver leurs semblables. Au fil des années, les courriers qui cherchent à ouvrir une discussion ou bien à répondre à des interrogations concernant l'homosexualité en général sont de plus en plus nombreux et sont moins ancrés dans les préjugés, notamment en ce qui a trait à la compréhension des causes de l'homosexualité. Le courrier du cœur est la première opportunité de visibilité homosexuelle dans le quotidien. Nous analyserons donc les manifestations des réalités lesbiennes à travers les lettres envoyées aux courriéristes puisqu'elles sont au cœur de ce chapitre.

### **3.1. Le Courrier de Mamie (1954-1979) : la première plateforme de visibilité homosexuelle**

Créé en 1954, le *Courrier de Mamie* est un courrier du cœur animé par Claire Gervais-Roy<sup>6</sup>. Mamie invite les lecteurs à lui écrire afin d'alimenter son nouveau courrier dès janvier 1954<sup>7</sup>. Le courrier est d'abord publié quotidiennement, soit six jours par semaine, mais finira par être hebdomadaire, le tout sur une période de vingt ans. Les lecteurs ont été nombreux à demander l'aide de Mamie. Des hommes, mais plus souvent des femmes, écrivaient au courrier du cœur à la recherche de réponses à leurs questions ou en quête de soulagement<sup>8</sup>. Quatre articles du *Courrier de Mamie* traitent, d'une quelconque façon, des lesbiennes dans les années 1960. Le premier est publié dans *Le Nouvelliste* le 20 janvier 1967. Questionnée par une lectrice au sujet des lesbiennes, Mamie écrit qu'elles sont « des femmes qui entretiennent un commerce charnel et immoral avec d'autres femmes »<sup>9</sup>. Les questions des lecteurs ne sont pas publiées, contrairement aux réponses de Mamie, ce qui

---

<sup>6</sup> Réseau de diffusion des archives du Québec, *Le courrier du cœur* [En ligne] [http://rdaq.banq.qc.ca/expositionsvirtuelles/coutumesculture/fevrier/courrier\\_du\\_coeur/a\\_propos.html](http://rdaq.banq.qc.ca/expositionsvirtuelles/coutumesculture/fevrier/courrier_du_coeur/a_propos.html).

<sup>7</sup> Mamie, « La plume et le plumeau », *Le Nouvelliste* (18 janvier 1954) : 9.

<sup>8</sup> Michelle Roy, « Mamie », *Le Nouvelliste. 75 ans de vie régionale (1920-1995)*, Trois-Rivières, ARALN, 1995, p. 304.

<sup>9</sup> « Le courrier de Mamie », *Le Nouvelliste* (20 janvier 1967) : 5.



complique un peu la compréhension du contexte global et des motivations de la personne qui demande l'aide de Mamie.

Le 9 décembre 1968, une femme écrit à propos de son mari jaloux et possessif<sup>10</sup>. Ce dernier, paranoïaque au sujet des sorties de sa femme chez le médecin, est même allé dire à sa femme qu'il préférerait qu'elle soit lesbienne plutôt que de la voir flirter avec d'autres hommes. Cet article ne témoigne pas de l'existence de l'homosexualité en région, et ne laisse pas percevoir un réel discours sur les marginaux. Il s'agit d'un cas isolé qui peut faciliter la compréhension de l'époque dans laquelle il s'inscrit. Les relations entre femmes sont également jugées moins importantes que les relations hétérosexuelles, puisqu'on accole l'énergie et l'action sexuelle aux hommes et qu'on insinue que les femmes ne font que leur devoir conjugal. La sexualité lesbienne est quant à elle méconnue et plusieurs doutent de la capacité d'action sexuelle des femmes entre elles. Le mari préfère alors que sa femme soit dans une relation lesbienne, inférieure aux yeux de la société, plutôt que de savoir sa femme infidèle, avec un homme, qui prendrait sa place comme chef de la maison.

Le 5 mai 1971, un lecteur écrit à Mamie afin de lui parler d'un livre qu'il vient tout juste de terminer, au sujet de l'homosexualité, et qu'il décrit lui-même comme « un des plus graves problèmes de notre société moderne »<sup>11</sup>. Le lecteur, désespéré de sa situation, demande à Mamie de se renseigner pour lui auprès de personnes compétentes en matière de traitement de l'homosexualité. Il souhaite « guérir » de son homosexualité et ajoute même que dans le cas où la guérison s'avère impossible, il souhaiterait savoir où il pourrait subir « une castration chimique qui supprimerait les désirs sexuels<sup>12</sup> ». Comme plusieurs homosexuels de l'époque, le lecteur se dit inquiet des ravages que pourrait causer son homosexualité à sa réputation. Bien que la demande du lecteur est en soi révélatrice, la réponse de Mamie l'est davantage. Elle énumère les possibles causes de l'homosexualité : « mère possessive, éducation sexuelle mal faite, adolescence prolongée,

---

<sup>10</sup> « Le courrier de Mamie », *Le Nouvelliste* (9 décembre 1968) : 11.

<sup>11</sup> « Le courrier de Mamie », *Le Nouvelliste* (5 mai 1971) : 35.

<sup>12</sup> *Ibid.*

etc. »<sup>13</sup>. Elle conseille au lecteur de consulter un psychologue et de surtout ne pas s'impatienter sur la longueur du traitement médical. Ce traitement, selon Mamie, aidera le lecteur à apprendre à vivre avec lui-même et à devenir, par le fait même, « un membre utile à la société »<sup>14</sup>. Mamie clôt sa réponse en censurant les futurs projets du lecteur, qu'elle juge inadéquats : « je ne crois pas que la profession que vous avez choisie, que je n'ai pas mentionnée, vous convienne. Il vaudrait mieux de vous diriger vers quelque chose de plus impersonnel »<sup>15</sup>.

Des histoires plus tristes expriment la peur vis-à-vis de la marginalité sexuelle, en plus de témoigner du manque de connaissance de la population générale à propos de l'homosexualité. Le 7 février 1973, une lectrice écrit à Mamie afin de confesser des gestes qu'elle a commis dans le but d'intimider sa nouvelle voisine. Inquiète, elle aurait mis en garde plusieurs voisins que la nouvelle venue était une lesbienne : « [l]a voisine souriait toujours aux enfants. Ici c'est surtout des petites filles qui demeurent aux alentours et j'ai pris ma voisine en grippe, j'ai pensé qu'elle était homosexuelle et qu'elle voulait amener les petites filles à elle en leur souriant »<sup>16</sup>. Comme c'est souvent le cas à l'époque, les gens associent homosexualité, déviance sexuelle et pédophilie. La lectrice exprime ses remords face aux actions qu'elle a posées afin de faire du mal à cette femme qu'elle croyait « lesbienne », et qu'elle accusait autrefois de pédophile. C'est justement sur ce point que Mamie répond à la lectrice : « [t]ous les gens qui aiment les enfants ne sont pas des homosexuels, et encore moins pour les femmes. Si les pédérastes recherchent les petits garçons, les lesbiennes entretiennent des rapports charnels entre femmes adultes ou encore entre adolescentes. Je n'ai jamais entendu dire qu'une lesbienne s'attaquait à des petites filles de trois ans »<sup>17</sup>.

Au total, le courrier de Mamie aborde le lesbianisme à quatre reprises. Ces articles s'inscrivent dans les toutes premières représentations des lesbiennes et homosexuels dans

---

<sup>13</sup> *Ibid.*

<sup>14</sup> *Ibid.*

<sup>15</sup> *Ibid.*

<sup>16</sup> « Le courrier de Mamie », *Le Nouvelliste* (7 février 1973) : 27.

<sup>17</sup> *Ibid.*

*Le Nouvelliste*. Claire Roy met fin à son courrier du cœur le 27 août 1979<sup>18</sup>. Le mois suivant, *Le Nouvelliste* publie un article dans lequel on explique que Mamie est maintenant âgée et malade. On demande à la population de cesser de l'appeler ou de lui écrire pour lui demander conseil<sup>19</sup>. La disparition du *Courrier de Mamie* crée un vide dans le quotidien des lecteurs du journal.

### 3.2 Le courrier « Chère Louise » (1981-1991) : le début d'un dialogue citoyen sur le lesbianisme

Le deuxième courrier du cœur est dirigé par Louise René de Cotret. Le courrier « Chère Louise » comprend seize courriers qui mentionnent les lesbiennes entre 1981 et 1991. Elle invite les citoyens à lui soumettre des questions qui alimenteront son courrier du cœur dès décembre 1980<sup>20</sup>. Louise René de Cotret passe dix ans à la tête du courrier du cœur du *Nouvelliste*. Elle collabore aussi à la chronique voyages du journal pendant plusieurs années<sup>21</sup>. Louise aborde l'homosexualité avec plus d'ouverture que Mamie. On remarque une évolution des mentalités quant aux présumées causes de l'homosexualité, bien que plusieurs préjugés restent présents dans les réponses offertes par Louise aux lectrices et aux lecteurs qui lui demandent de l'aide. Sa conception plus moderne de l'homosexualité permet le premier dialogue citoyen sur le lesbianisme dans *Le Nouvelliste*.

La première lectrice à écrire au « Chère Louise » au sujet des lesbiennes est âgée de 11 ans. Elle désire se renseigner, puisque plusieurs filles dans son équipe de soccer disent qu'il y a plusieurs « femmes aux femmes » dans le club<sup>22</sup>. Elle en profite pour demander à la courriériste si ces filles sont « normales au point de vue de la sexualité »<sup>23</sup>.

---

<sup>18</sup> Claire Roy, « Souvenir », *Le Nouvelliste* (27 août 1979) : 4.

<sup>19</sup> « N'appellez plus Mamie », *Le Nouvelliste* (7 septembre 1979) : 13.

<sup>20</sup> « Chère Louise », *Le Nouvelliste* (11 décembre 1980) : 3.

<sup>21</sup> Brigitte Trahan, « Louise René de Cotret a vécu dix ans d'amitié avec les lecteurs du *Nouvelliste* », *Le Nouvelliste*, (16 février 1991) : p. 2. Dans cet article, Louise indique qu'elle n'a jeté aucune des lettres qui lui ont été envoyées par les lecteurs du *Nouvelliste*. Elle les a plutôt conservés dans des feuilles plastifiées, dans un album, puisqu'elle croyait bien qu'un jour quelqu'un allait vouloir faire une étude sur les inquiétudes des gens des années 1980. J'ignore si ses archives ont été conservées et à quel endroit elles se trouvent.

<sup>22</sup> « Chère Louise », *Le Nouvelliste* (15 mai 1981) : 8.

<sup>23</sup> *Ibid.*

Dans sa réponse, Louise expose à la jeune joueuse les différences entre les lesbiennes et les autres femmes, en spécifiant qu'il n'y a pas de différences physiques entre les deux, bien que « ces femmes peuvent avoir avec toi des gestes, des paroles d'affection plus persistantes, plus intimes que les autres filles »<sup>24</sup>. Bien qu'elles ne soient pas différentes physiquement, Louise raconte à la jeune fille que les lesbiennes « ont une sexualité différente de la majorité des femmes, dans ce sens, elles ne sont pas dans la normalité »<sup>25</sup>.

Une décennie plus tard, soit en janvier 1991, une autre jeune fille de 11 ans écrit aussi à Louise afin de se renseigner sur la même question, cette fois-ci à propos d'une équipe de basket-ball. La question de la jeune fille et la réponse de Louise semblent, à plusieurs endroits, calquées sur le courrier du cœur de 1981. La jeune fille est plus apeurée que celle de 1981. Elle indique, dès la première ligne, qu'elle désire se renseigner sur un sujet dont elle « n'ose parler à sa mère »<sup>26</sup>. Elle dit avoir 11 ans, mais paraît avoir 14 ans, comme si un âge plus mature la rendait plus facilement une proie pour les lesbiennes de son équipe de sport. En plus de poser les mêmes questions que la jeune joueuse de soccer, la basketteuse demande à Louise si elle doit garder ses distances : « Louise, comment fait-on pour reconnaître cette sorte de femmes? Sont-elles des filles normales au point de vue de la sexualité? Devrais-je m'en éloigner? »<sup>27</sup>. Louise explique à la jeune fille que celles qu'elle appelle « des femmes aux femmes » sont des lesbiennes<sup>28</sup>. Après avoir expliqué le bon langage à utiliser et qu'il n'y a pas de différences physiques entre les lesbiennes et les autres femmes, Louise donne exactement les mêmes consignes de mise en garde qu'à la joueuse de soccer : « ces femmes peuvent avoir avec toi des gestes, des paroles d'affection plus persistantes, plus intimes que les autres filles. Si cela t'arrivait, tu n'as qu'à faire savoir, aussitôt, à ces filles que tu n'es pas intéressée à poursuivre cette approche, et elles te laisseront en paix »<sup>29</sup>. Louise réitère une fois que plus que les lesbiennes ne sont pas dans la normalité, puisqu'elles « ont une sexualité différente de la majorité des

---

<sup>24</sup> *Ibid.*

<sup>25</sup> *Ibid.*

<sup>26</sup> « Chère Louise : Comment les reconnaître? », *Le Nouvelliste* (28 janvier 1991) : 20.

<sup>27</sup> *Ibid.*

<sup>28</sup> *Ibid.*

<sup>29</sup> *Ibid.*

femmes »<sup>30</sup>. On peut penser qu'une décennie plus tard, Louise est retournée voir la réponse qu'elle avait donnée à la jeune joueuse de soccer en 1981, afin de répondre à la basketteuse. La ressemblance entre les deux échanges est frappante et permet également de saisir les préjugés de l'époque.

Il n'y a pas seulement des adolescentes qui écrivent à Louise. En avril 1985, une femme divorcée depuis quelques années lui demande son avis sur son plan de former une famille « synthétique » en habitant avec une autre femme, sans pour autant être lesbienne. La mère monoparentale signe même son message « Père et mère au féminin ». Selon elle, la monoparentalité est un obstacle lorsqu'il est temps de refaire sa vie. Pour cette femme, vivre avec une autre mère monoparentale permettrait de pallier un manque affectif et économique, en plus d'offrir du soutien supplémentaire à son fils. Toutefois, la dame a peur du regard des autres et des éventuelles rumeurs de lesbianisme :

Si nous partageons ma maison en divisant les frais, nous arriverions mieux sur le plan financier et nous donnerions à nos fils le frère qu'ils n'ont pas eu. Serait-ce une bonne façon pour que tout un chacun réussisse à combler ce fossé de solitude et à mieux s'épanouir en vieillissant? La façon de procéder est délicate. Comment faire pour ne pas avoir l'air d'être à la recherche d'une lesbienne<sup>31</sup>?

Louise approuve l'idée de la mère monoparentale. Elle lui conseille même de recruter une autre mère monoparentale pendant les rencontres de parents ou d'écrire au courrier « J'amoure » qui paraît dans *Le Nouvelliste* sur une base hebdomadaire. Pour ce qui est de la peur des rumeurs de lesbianisme, Louise demande à la dame de vivre sa vie « sans s'occuper du qu'en-dira-t-on »<sup>32</sup>. Le service « J'amoure » est une initiative de Louise de Cotret. Publié tous les mardis, il s'agit d'un service sérieux d'annonces de rencontre<sup>33</sup>. La première annonce est diffusée en janvier 1984<sup>34</sup>. Le service disparaît du quotidien en décembre 1999<sup>35</sup>.

---

<sup>30</sup> *Ibid.*

<sup>31</sup> « Chère Louise : La famille synthétique », *Le Nouvelliste* (15 avril 1985) : 8.

<sup>32</sup> *Ibid.*

<sup>33</sup> « Le courrier de Michelle », *Le Nouvelliste* (22 mars 1991) : 14.

<sup>34</sup> « J'amoure : un courrier pour des amitiés futures », *Le Nouvelliste* (17 janvier 1984) : 26.

<sup>35</sup> « J'amoure », *Le Nouvelliste* (14 décembre 1999) : 31.

Le courrier du cœur n'est pas un simple lieu de dialogue entre le lecteur et la rédactrice des courriers. Les lecteurs se répondent fréquemment entre eux et cherchent à s'entraider à l'aide de ce moyen de communication. Le 6 septembre 1985, une lectrice qui signe « Monde restreint » envoie une lettre à Louise. Selon « Monde restreint », l'anonymat respecté par Louise favoriserait les échanges. La lectrice souhaite ouvrir un débat sur un sujet jusqu'à présent absent du courrier, c'est-à-dire l'homosexualité. Elle dit avoir 22 ans et être homosexuelle. Elle souligne que l'homosexualité « n'est ni une maladie ni un fléau du vingtième siècle. C'est l'amour partagé entre deux personnes de même sexe, tout simplement »<sup>36</sup>. Selon la jeune femme, l'homosexualité sera, dans quelques années, « ce que sont les relations sexuelles avant le mariage, aujourd'hui »<sup>37</sup>. Louise débute sa réponse à « Monde Restreint » en citant la définition d'homosexuel dans le dictionnaire : « Le dictionnaire définit l'homosexuel en ces termes: « Se dit des personnes qui éprouvent une affinité sexuelle « contre nature » envers les individus de leur propre sexe ». C'est sans doute des mots « contre nature » que vient la condamnation de la société »<sup>38</sup>. Elle conclut en précisant qu'il ne revient pas à elle de condamner ou d'approuver les comportements sexuels des gens. Il s'agit d'un témoignage d'une lesbienne. Elle n'utilise pas le mot « lesbienne » pour se décrire. Elle favorise plutôt l'appellation « homosexuelle ».

Le 18 septembre 1985, un lecteur écrit à Louise afin de continuer une conversation déjà commencée depuis deux semaines au sujet de l'homosexualité<sup>39</sup>. Il conseille aux lecteurs qui le désirent de lire le livre *Cœur blessé espère* écrit par le prêtre Christian Beaulieu en 1983 et, qui s'est penché sur la réalité de l'homosexualité, en leur assurant que cette lecture peut les aider à comprendre ce qui se passe en eux. Ce livre est décrit comme étant un guide pour les personnes homosexuelles et leur entourage.

Ces deux derniers courriers, publiés les 6 et 18 septembre 1985, ébranlent vraisemblablement certains lecteurs. Une mère s'indigne devant l'homosexualité, qu'elle

---

<sup>36</sup> « Chère Louise: L'homosexualité », *Le Nouvelliste* (6 septembre 1985) : 10.

<sup>37</sup> *Ibid.*

<sup>38</sup> *Ibid.*

<sup>39</sup> « Chère Louise : L'homosexualité », *Le Nouvelliste* (18 septembre 1985) : 38.

qualifie de « peste de l'an 2000 », en plus d'être « un fléau qui détruit la famille»<sup>40</sup>. Louise lui donne raison dans son rôle d'agent perturbateur de la famille traditionnelle : « « L'homosexualité est sûrement le plus grand obstacle à la famille et donc à la société », vous avez bien raison »<sup>42</sup>. À l'époque les homosexuels ne profitaient pas des droits civils et des technologies nécessaires à la formation d'une famille (fécondation artificielle, adoption, etc.). Ils ne participaient pas à « la survie de l'espèce », et nuisaient donc à la « famille », au sens où l'entendait la lectrice. Il ne fait aucun doute que ces trois courriers du cœur ont inspiré d'autres lecteurs à s'exprimer sur l'homosexualité. Le 5 octobre 1985, une « Lectrice assidue » dit avoir fait la lecture du livre de Christian Beaulieu, référé à travers le courrier « Chère Louise » du 6 septembre 1985. La lectrice précise qu'elle n'est pas lesbienne et qu'elle ne connaît pas d'homosexuels dans sa famille. Elle prétend que le livre lui a permis de comprendre « l'importance de ne pas porter de jugement et de ne pas rejeter ces êtres humains, de ne pas les éloigner et de ne pas rire d'eux »<sup>43</sup>. Le deuxième courrier prend un peu la forme d'une publicité pour informer les citoyens et lecteurs de « Chère Louise » des différents services offerts aux homosexuels de la ville de Trois-Rivières par l'organisation du même nom : « Il existe, à Trois-Rivières comme à Montréal, un service bénévole d'écoute téléphonique pour aider les homosexuels à vivre dans notre société. On peut joindre ce service en téléphonant au numéro: (819) 373-0771 »<sup>44</sup>. Louise remercie brièvement le lecteur pour ces renseignements utiles. La publicisation du service Gay-Ami par le courrier du cœur rend un véritable service à la population, en plus de démontrer une grande ouverture d'esprit de la courriériste en ce qui concerne l'acceptation des marginaux au sein de la société régionale.

En novembre de la même année, c'est au tour d'une mère d'écrire à Louise afin de lui demander conseil à propos de sa fille lesbienne. Incapable d'accepter l'homosexualité de sa fille, la mère tente par tous les moyens de s'expliquer les déviances de cette dernière. Elle s'interroge même si elle a été victime de viol. La mère de la jeune femme se

---

<sup>40</sup> *Ibid.*

<sup>41</sup> *Ibid.*

<sup>42</sup> *Ibid.*

<sup>43</sup> « Chère Louise : Mieux comprendre l'homosexualité », *Le Nouvelliste* (5 octobre 1985) : 28.

<sup>44</sup> *Ibid.*

questionne sur les ressources disponibles dans un cas semblable, et démontre beaucoup de confusion face à la nouvelle réalité de son enfant : « Ma fille m'a dit qu'elle n'avait jamais touché à aucune fille, mais qu'elle est seulement attirée par elles. Je ne suis pas capable d'accepter que ma fille soit homosexuelle. Autant moi j'étais féminine, autant elle est tout le contraire de moi. Je prie depuis plusieurs années pour elle. Je veux tout ce qui sera mieux pour elle »<sup>45</sup>. La réponse de Louise est typique de l'époque. Puisque la jeune fille dit ne pas avoir eu de contact sexuel avec d'autres femmes, Louise ne croit pas vraiment son lesbianisme. Louise conseille un rendez-vous chez le psychologue afin qu'un professionnel de la santé puisse juger du comportement de la jeune fille.

En avril 1987, c'est au tour d'une mère de onze enfants de demander l'aide de Louise. La lectrice écrit à la courriériste pour se vider le cœur et tenter de se libérer de ses démons. Séparée de son mari depuis dix mois, elle dit être aussi malheureuse qu'avant, car elle a peur que son mari se suicide ou qu'il « sorte avec une autre femme pour ses besoins » et d'en éprouver des remords<sup>46</sup>. La femme, séparée de son mari à cause de l'alcoolisme de ce dernier, est aujourd'hui amoureuse d'une femme. Les remords de consciences lui font même envisager le cloître pour se repentir du mal qu'elle a fait aux gens qui l'entourent, à commencer par son mari : « [d]ans le petit village où je vis, je ne peux me promener dans la rue sans me faire montrer du doigt et on ne se gêne pas pour me dire que mon mari a eu raison de boire parce que je sors avec une lesbienne »<sup>47</sup>. Mariée pendant quarante ans et mère de onze enfants, la lectrice semble incapable d'avouer son propre lesbianisme. Elle dit « je sors avec une lesbienne » et non « je suis lesbienne ». Elle n'ose même pas s'identifier à son orientation sexuelle et elle a peur qu'on blâme ses penchants lesbiens pour expliquer l'alcoolisme de son mari. La lectrice représente bien les lesbiennes d'âge avancé, qui étaient déjà adultes lors de la révolution sexuelle. Cette femme s'est mariée en 1945 et correspond, selon Line Chamberland, à la génération des lesbiennes de l'ère duplessiste (1945-1960) nées autour des années 1923 à 1951. Ces femmes se souviennent de cette époque comme étant « répressive et obscurantiste,

---

<sup>45</sup> « Chère Louise : Ma fille est attirée par les filles », *Le Nouvelliste* (22 novembre 1985) : 8.

<sup>46</sup> « Chère Louise : Je me sens coupable », *Le Nouvelliste* (11 avril 1987) : 24.

<sup>47</sup> *Ibid.*



caractérisée par l'intolérance à l'égard des dissidences de toutes sortes »<sup>48</sup>. Imprégnée de ces valeurs, la femme se sent rongée par ses remords et ne semble pas apte à vivre pleinement son lesbianisme. La réponse de Louise est surprenante. Elle soutient la lectrice, mais ne semble pas croire au lesbianisme de cette dernière, puisqu'elle n'a pas mentionné d'échanges sexuels : « Vous vous sentez coupable aussi d'aimer une femme. Il n'y a rien de mal à aimer une autre femme, je suppose que vous trouvez auprès d'elle la paix, la compréhension et la douceur qui vous manquaient avec votre mari. Vous ne dites pas que vous avez des relations sexuelles avec elle »<sup>49</sup>. Encore une fois, Louise est ouverte au principe de l'amour entre femmes, mais elle réitère la chasteté présumée entre les deux femmes, comme s'il ne s'agissait que d'une phase ou d'un amour platonique.

La courriériste est beaucoup plus préoccupée par la question des femmes trompées par des maris homosexuels. En 1989, une lectrice qui utilise le pseudonyme « Balance à demi » emboîte le pas à une foulée de confiance dans le « Chère Louise ». Elle se confie à la courriériste puisque son mari est homosexuel<sup>50</sup>. Elle se demande si d'autres femmes de la région vivent dans cette situation. Louise lui conseille de discuter avec son mari et d'en venir à un commun accord. D'autres femmes lui répondent et exposent leur situation similaire. La lettre d'Angèle, publiée le 15 avril 1989, lui conseille de quitter son mari. Angèle publie également une lettre similaire le 21 avril 1989<sup>51</sup>. La même journée, Ève suggère plutôt à « Balance à demi » de rester avec son mari puisque ses relations extraconjugales sont discrètes<sup>52</sup>. « Rescapée » envoie son témoignage à Louise quatre jours plus tard. Elle explique avoir été dans cette situation et s'être séparée amicalement, après avoir découvert que son mari était homosexuel. La réponse de Louise est criante de vérité : « À la lecture des souffrances éprouvées par les épouses d'homosexuels, il ressort qu'il était temps que l'homosexualité puisse être révélée au grand jour, ne serait-ce que pour éviter, à l'avenir, ces faux mariages, ces calvaires subis par les pères, les mères et les

---

<sup>48</sup> Line Chamberland, *Mémoires lesbiennes. Le lesbianisme à Montréal entre 1950 et 1972*, Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 1996, p. 37.

<sup>49</sup> « Chère Louise : Je me sens coupable », *Le Nouvelliste* (11 avril 1987) : 24.

<sup>50</sup> « Chère Louise », *Le Nouvelliste* (8 avril 1989) : 30.

<sup>51</sup> « Chère Louise », *Le Nouvelliste* (21 avril 1989) : 14.

<sup>52</sup> « Chère Louise », *Le Nouvelliste* (15 avril 1989) : 24.

enfants d'une telle mésalliance »<sup>53</sup>. Une lectrice qui signe « Une femme » explique qu'elle vit dans la même situation que « Balance à demi », mais qu'elle a appris l'homosexualité de son mari au cours de sa cinquantaine et que puisqu'elle est mariée en séparation de biens, elle a peur de se ramasser sans le sou si elle décide de quitter son mari. Elle a décidé de rester dans son mariage sans amour et regrette souvent sa décision. Louise juge que cette femme a pris la bonne décision qui ne perturbera pas trop sa vie ni celle de ses enfants<sup>54</sup>.

La lectrice « Silencieuse » témoigne également de son mariage à un homme gai le vendredi suivant. Louise lui répond que son « témoignage est pathétique » et la remercie de « l'avoir apporté en réponse aux questions d'une correspondante »<sup>55</sup>. Une lectrice profite même de la tribune offerte par le « Chère Louise » pour demander aux hommes gais de répondre aux nombreuses interrogations de femmes mariées à des homosexuels. Elle soupçonne l'homosexualité de son mari, qui se tient avec de jeunes hommes de trente ans alors qu'il est lui-même dans la cinquantaine, et qu'il pique des colères lorsqu'elle lui demande où il était. Selon la courriériste le contexte social peut expliquer ces mariages mensongers : « Il y a à peine quelques années, le fait d'être homosexuel était une calamité, un opprobre, une anomalie complètement rejetée par la société. Pour ces raisons, plusieurs homosexuels se sont donc mariés pour cacher leur orientation sexuelle à la face du monde, pour régulariser leur situation, pour pouvoir fonctionner dans le monde du travail et des affaires ». Elle ajoute également que certains hommes se sont peut-être découverts après le mariage, alors que « certains hommes sont à la fois homosexuels et hétérosexuels »<sup>56</sup>. Elle invite elle aussi les hommes homosexuels à écrire au courrier. La semaine suivante, une lectrice avoue la bisexualité de son mari, elle le dit elle aussi « hétérosexuel et homosexuel ». Lisette se plaint que l'ami homosexuel de son mari est toujours en visite chez elle. Deux fois plus vieux que son mari, cet ami s'est amouraché de leurs enfants. Louise est aussi préoccupée de la présence de cet ami que Lisette. Elle lui conseille de

---

<sup>53</sup> « Chère Louise », *Le Nouvelliste* (19 avril 1989) : 38.

<sup>54</sup> « Chère Louise », *Le Nouvelliste* (21 avril 1989) : 14.

<sup>55</sup> « Chère Louise », *Le Nouvelliste* (28 avril 1989) : 18.

<sup>56</sup> « Chère Louise », *Le Nouvelliste* (6 mai 1989) : 12.

mettre à la porte le visiteur récurrent<sup>57</sup>. Toutes ces réponses à « Balance à demi » l'encouragent à réécrire à Louise. La lectrice propose aux femmes mariées à des homosexuels de se créer une association à Trois-Rivières<sup>58</sup>.

En juin 1989, c'est au tour d'un homosexuel d'écrire au courrier du cœur. Fâché de la façon de faire de Louise, le lecteur demande aux femmes mariées à des homosexuels de divorcer et de refaire leur vie. Il dit être un homosexuel et ne pas comprendre la façon dont Louise traite l'homosexualité dans ses courriers : « Louise, je vous pensais plus évoluée et plus renseignée à ce sujet et avec moins de tabous. Vous n'arrivez même pas à la cheville de Janette Bertrand. Vous devriez vous renseigner, lire un peu plus et écouter plus de reportages télévisés sur les homosexuels »<sup>59</sup>. La réponse de Louise est particulière. Selon elle, il serait plus honnête pour les homosexuels de ne pas se marier, mais elle semble ne pas prendre en considération qu'il est possible que les gens découvrent leur orientation sexuelle avec le temps : « Hugo, à l'instar de Janette Bertrand, je vous invite à ma table qui, en l'occurrence, est mon courrier. Venez nous expliquer pourquoi vous vous êtes marié tout en vous sachant homosexuel. C'est à cette question que les épouses des homosexuels voudraient bien trouver une réponse. Nous la donnerez-vous? À bientôt »<sup>60</sup>. Lucien, un citoyen répond finalement à l'appel de ces nombreuses femmes et tente d'expliquer pourquoi les homosexuels se marient. Selon lui ce sont les tabous autour de l'homosexualité qui expliquent pourquoi les hommes gais décident de se fondre dans la masse et de se marier. Il ajoute que tant et aussi longtemps que la société n'accepte pas l'homosexualité, « il y aura des hommes et des femmes qui se marieront en niant leur orientation sexuelle »<sup>61</sup>. Une dernière lettre sur le sujet des maris homosexuels est publiée le 28 février 1990, alors qu'une citoyenne qui a déjà travaillé dans un centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel juge que Louise prend à la légère les doutes d'une lectrice à propos des comportements étranges de son mari<sup>62</sup>. La question des maris homosexuels a créé une vraie affluence de témoignages. C'est plus de douze lettres qui

---

<sup>57</sup> « Chère Louise », *Le Nouvelliste* (9 mai 1989) : 14.

<sup>58</sup> « Chère Louise », *Le Nouvelliste* (11 mai 1989) : 34.

<sup>59</sup> « Chère Louise », *Le Nouvelliste* (2 juin 1989) : 16.

<sup>60</sup> *Ibid.*

<sup>61</sup> « Chère Louise », *Le Nouvelliste* (7 juillet 1989) : 11.

<sup>62</sup> « Chère Louise », *Le Nouvelliste* (28 février 1990) : 28.

sont publiées dans le « Chère Louise » entre avril 1989 et février 1990. Ces confidences permettent de comprendre plus en profondeur le point de vue local sur l'homosexualité masculine. On sent un grand désir de vérité au sein des citoyens de la région. Plusieurs témoignent de la peine silencieuse des homosexuels qui ont bâti leur vie familiale sur des mensonges, afin de se plier à la norme sociale. Ces douze lettres permettent également de voir le point de vue de la courriériste sur l'homosexualité, alors qu'elle ne s'adresse pas directement aux homosexuels, mais à leurs proches.

Les soupçons relatifs à l'homosexualité d'un proche sont également au cœur du prochain courrier. En 1990, une lectrice demande l'aide de Louise afin de renouer avec sa mère, qui la croyait lesbienne. Les soupçons de lesbianisme ont complètement chamboulé la vie de la jeune femme, qui est aujourd'hui mariée à un homme et mère de deux enfants : « je m'étais fait une amie un peu particulière pour qui j'ai eu une amitié passionnée et ma mère décida d'y mettre fin. Ma mère se mit à écouter nos conversations téléphoniques, à nous espionner, elle nous traita de lesbiennes avec un mépris qui me glace encore aujourd'hui »<sup>63</sup>. La mère va même jusqu'à exiger que sa fille quitte la maison familiale. Une fois rendue à Montréal, la jeune femme décide de se marier et de fonder une famille. Bien qu'elle se dise amoureuse des femmes, elle affirme également que ses enfants sont sa consolation. Vingt ans plus tard, elle se demande comment réparer sa relation avec sa mère qui est restée froide toutes ces années. Louise répond en toute douceur et souhaite le meilleur aux deux femmes.

Il y a un véritable monde qui sépare « Le Courrier de Mamie » et le « Chère Louise ». Au total, seize courriers « Chère Louise » sont consacrés au lesbianisme. Ça représente 1,6 courrier par année. Quantitativement, c'est très peu. Toutefois, si l'on prend en compte tous les échanges que chacun des courriers crée, on peut considérer que ces courriers sont très importants pour les personnes qui les lisent, à l'époque où ils sont publiés dans *Le Nouvelliste*. Chaque discussion semble ouvrir la porte à une prochaine confidence de la part d'un homosexuel, d'une lesbienne ou de gens touchés de près ou de

---

<sup>63</sup> « Chère Louise : Ma relation avec ma mère », *Le Nouvelliste* (4 avril 1990) : 20.

loin par la marginalité sexuelle, en plus de partager des ressources inestimables, comme une ligne téléphonique et un livre sur l'homosexualité.

### 3. 3 Le Courrier de Michelle (1991 – 1993) : l'acceptation de la différence sexuelle

Michelle Roy est à la tête du « Courrier de Michelle » à partir de 1991. Elle est la fille de Claire Gervais-Roy, alias Mamie et de Élzéar Roy, un agronome très impliqué dans la région. Michelle devient journaliste, avant de reprendre le poste de Louise de Cotret à la direction du courrier du cœur. La première mention lesbienne retrouvée dans « Le Courrier de Michelle » provient d'une lettre envoyée à Michelle par une lectrice en furie publiée le 3 mai 1991. Cette lettre attaque avec une grande vulgarité la courriériste et mérite d'être exposée dans son entièreté :

Vous parlez comme une vieille fille aigrie et mal baisée, qui se pense évoluée parce qu'elle a la chance d'avoir ce courrier pour se défouler. Vous avez l'apparence d'une lesbienne en chaleur qui voudrait connaître l'expérience d'être une vraie femme et surtout une vraie maman, ce qui demande beaucoup trop pour une femme supposément épanouie comme vous. À voir votre photo, on s'aperçoit qu'il vous manque un homme pour vous mettre des idées plus humaines envers les enfants qui ont de supposées mères qui les abandonnent dans les garderies dès leur naissance<sup>64</sup>.

On peut penser que la courriériste a probablement diffusé cette lettre pour montrer le type de propos sexistes et dégradants qu'elle reçoit dans le cadre de son emploi. Michelle répond à la lectrice du 3 mai avec beaucoup de classe et en la jugeant de propager autant de haine misogyne : « J'aurais pu ignorer votre lettre, sans avoir besoin d'aucun argument, puisque je suis la seule qui les lit quand elles m'arrivent. Je l'ai publiée pour vous faire un peu réfléchir sur votre propre comportement... si ça vous est possible. Vous, publieriez-vous à 56 000 exemplaires une lettre injurieuse à votre endroit et anonyme au surplus? »<sup>65</sup>. Cette lectrice utilise l'image d'une lesbienne en chaleur afin de rabaisser l'indépendance de la courriériste. L'autonomie financière et sociale de Michelle Roy est

---

<sup>64</sup> « Le courrier de Michelle : Insultes et injures », *Le Nouvelliste* (3 mai 1991) : 13.

<sup>65</sup> *Ibid.*

associée de plein fouet au lesbianisme radical. Deux lectrices écrivent à Michelle le 18 mai suivant afin de dénoncer les propos de cette lectrice et encourager Michelle<sup>66</sup>. La première, âgée de 52 ans, souligne la fougue de ne pas avoir peur de penser et d'exprimer ses opinions. Elle célèbre l'audace de la courriériste. L'autre lectrice, qui signe « Célibataire heureuse » s'en prend plutôt à la méchanceté de l'auteure de la lettre initiale.

En ce début des années 1990, on remarque un déplacement de l'identité lesbienne qui devient de plus en plus axée vers la communauté. C'est dans cet esprit qu'une lectrice s'adresse à Michelle afin de savoir comment rencontrer des lesbiennes. Alors que les autres courriers s'interrogent sur l'identité lesbienne, celui-ci aborde de plein fouet la communauté. On y ressent le besoin d'appartenir à un groupe, au collectif, à des gens comme soi dans son milieu. Peinée du peu de courriers du cœur qui traite des lesbiennes dans le « Courrier de Michelle », la lectrice se plaint du manque de lieux où rencontrer des femmes comme elle dans la région. Elle dit aussi avoir vu passer dans le journal qu'une femme cherchait un local pour des rencontres avec des lesbiennes. Elle fait référence à un article publié dans *Le Nouvelliste* le 16 avril 1992 et qui s'intitule : « Pas de place pour l'Association des femmes gaies de la Mauricie » dans lequel on présente Marguerite Breault, présidente de l'association, en quête d'un local capable d'accueillir le siège social de l'AFGM<sup>67</sup>. La réponse de Michelle est complexe. Elle assure à la lectrice que « les personnes qui sont attirées sexuellement par des personnes du même sexe n'éprouvent pas tellement de difficulté, en général, pour en trouver d'autres. Il est vrai que les femmes sont plus discrètes, ça se voit moins que chez les hommes homosexuels »<sup>68</sup>. La réponse de la courriériste n'offre pas de solutions concrètes aux demandes de la lectrice, qui lui écrit, car elle éprouve des difficultés à rencontrer des lesbiennes. Michelle ajoute ensuite que les récentes découvertes scientifiques tentent d'expliquer les causes de l'homosexualité. Ce serait, selon Michelle, des prédispositions génétiques qui causeraient l'homosexualité. Elle ajoute que les homosexuels naissent ainsi et qu'ils ne le deviennent pas. Elle invite la lectrice à contacter Gay-Ami, un service d'écoute téléphonique pour les personnes

---

<sup>66</sup> « Le courrier de Michelle », *Le Nouvelliste* (18 mai 1991) : 6.

<sup>67</sup> Linda Corbo, « Pas de place pour l'Association des femmes gaies de la Mauricie », *Le Nouvelliste* (16 avril 1992) : 3.

<sup>68</sup> « Le Courrier de Michelle : Où rencontrer des lesbiennes? », *Le Nouvelliste* (6 juin 1992) : 12.

homosexuelles. Elle informe également que certaines personnes utilisent la rubrique « Personnel » du *Nouvelliste* pour trouver l'amour. Selon les recherches de Line Chamberland et Johanne Paquin, le manque d'espaces collectifs en milieu régional, résulte en manque d'amis ou d'un groupe d'appartenance homosexuelle<sup>69</sup>. Cette réalité est perceptible dans ce courrier.

En somme, les réponses de Michelle sont le reflet d'une époque où l'homosexualité est largement acceptée, contrairement à celles de Mamie, qui était courriériste au tout début des années 1970, et même à Louise, qui l'était pendant les années 1980. De plus, on sent que Michelle est plus informée et tolérante que ses prédécesseuses. On constate également que ses idées choquent, malgré l'apparente tolérance des années 1990. Michelle veille également à référer les lecteurs et lectrices au service Gay-Ami, que nous retrouverons dans le chapitre suivant. Fruit du changement de mentalité amené par le militantisme gai et lesbien des années 1980, on y voit la multiplication des mobilisations lesbiennes, après plus d'une décennie d'affirmation des groupes, et bien avant tout, des personnes homosexuelles. L'historiographie québécoise démontre que la reconnaissance des lesbiennes se fait plus difficilement au sein des organisations homosexuelles, alors que l'Association des droits des gai(e)s du Québec n'ajoute la mention « lesbienne » qu'en 1982<sup>70</sup>. Le Réseau des lesbiennes du Québec voit également le jour en 1996<sup>71</sup>. L'acceptation des lesbiennes est en branle au sein de la société québécoise, mais certains préjugés demeurent présents.

Le 4 janvier 1993, un citoyen qui utilise le pseudonyme « Dan » demande à Michelle « quels sont les revenus (assurances, RRQ, RÉER, etc.) qu'une famille peut retirer » en cas de suicide<sup>72</sup>. La courriériste dit avoir « frissonné quelque peu en lisant [la] lettre »<sup>73</sup>. Elle se demande si le citoyen a l'idée de faire une pareille surprise à sa famille

---

<sup>69</sup>Line Chamberland et Johanne Paquin, « Les stratégies identitaires des lesbiennes et des gais vivant dans des régions non métropolitaines du Québec » ..., p. 31.

<sup>70</sup>Louise Brossard, *Trois perspectives lesbiennes féministes articulant le sexe, la sexualité et les rapports sociaux de sexe : Rich, Wittig, Butler*, Montréal, Les Cahiers de l'IREF, 2004, p. 3.

<sup>71</sup>Manon Tremblay et Julie Podmore, « Depuis toujours intersectionnels : relecture des mouvements lesbiens à Montréal, de 1970 aux années 2000 », *Recherches féministes*, vol. 28, no 2, 2015, p. 115.

<sup>72</sup>« Le courrier de Michelle », *Le Nouvelliste* (4 janvier 1993) : 20.

<sup>73</sup>*Ibid.*

et elle ajoute que « les personnes qui pensent fuir ainsi leurs problèmes s’imaginaient quelques instants le désespoir de ceux qui restent, elles manifesteraient peut-être le minimum de respect envers ceux qu’elles disent aimer, nécessaire pour surseoir à leur funeste projet »<sup>74</sup>. On peut penser que ce commentaire de Michelle a des échos négatifs dans la région, puisqu’on annonce que le journal cesse la publication du courrier de Michelle le samedi 16 janvier 1993. Le 18 janvier suivant, Nathalie Magnan, responsable clinique de l’organisme Prévention Suicide de Trois-Rivières publie une lettre ouverte dans la section « votre opinion » du journal afin d’ajouter certains commentaires à propos de cette réponse offerte par Michelle Roy : « Il est exact de dire qu’une personne qui pense au suicide n’est pas capable de résoudre par elle-même ses problèmes. Cette dernière vit d’intenses souffrances et devant ce mal de vivre, le suicide apparaît non pas comme une fuite, mais comme une des solutions possibles à la résolution de ses problèmes »<sup>75</sup>.

La même journée, une lectrice écrit au journal afin de se plaindre du départ de sa rubrique préféré. L’abonnée Aline Bellemare explique bien les différentes fonctions que peut avoir un courrier du cœur dans un journal : « Rares les semaines où il n’y avait pas un ou plusieurs articles qui n’étaient pas de nature à nous aider. [...] Ça nous permettait l’anonymat et en même temps de recevoir des propos, des idées qui pouvaient nous être utiles »<sup>76</sup>. Bernard Champoux, rédacteur en chef du journal, répond à Aline Bellemare et lui indique que sa lettre est la seule publiée au sujet de la disparition du « Courrier de Michelle ». Champoux explique que le « courrier répondait de moins en moins à un besoin chez les lecteurs et lectrices. Au cours des derniers mois, la qualité des cas soumis et la quantité des lettres reçues avaient considérablement diminué et devant une telle situation, il n’y a avait pas d’autres solutions que de mettre fin à la publication du courrier »<sup>77</sup>. Michelle Roy prend sa retraite en janvier 1997 après 27 ans de carrière au *Nouvelliste*<sup>78</sup>.

---

<sup>74</sup> *Ibid.*

<sup>75</sup> Nathalie Magnan, « Après un suicide, il faut s’occuper de l’entourage », *Le Nouvelliste* (18 janvier 1993) : 6.

<sup>76</sup> Aline Bellemare, « Une décision regrettable », *Le Nouvelliste* (19 janvier 1993), p. 4.

<sup>77</sup> Bernard Champoux, « Une décision regrettable », *Le Nouvelliste* (19 janvier 1993) : 4.

<sup>78</sup> « Bonne retraite », *Le Nouvelliste* (31 janvier 1997), p. 9.



### 3.4 Le courrier « La vie et nous » par Gérard Charpentier (1995-1999) : la normalisation de l'amour entre personnes de même sexe

Le courrier « La vie et nous » est le plus bref des quatre courriers du cœur analysé pour la période. Il est aussi différent des autres puisqu'il est dirigé par Gérard Charpentier, docteur en sciences sociales et psychologiques. Il est le premier courriériste à agir à titre d'expert et non en tant que chroniqueur. Son expertise est rappelée dans chacun des courriers. *Le Nouvelliste* annonce le courrier du docteur Charpentier le 1<sup>er</sup> novembre 1995. Ce courrier est publié tous les mercredis, alors que les autres courriers apparaissent tous les jours ou aux deux jours. J'ai trouvé deux articles du courrier « La vie et nous » abordant l'homosexualité. On remarque, bien qu'on ne puisse généraliser, une très grande évolution des mentalités entre les articles envoyés au courrier de Michelle et à celui de Gérard Charpentier. Alors que les courriers envoyés à Michelle souhaitent une normalisation du lesbianisme, ceux envoyés à Gérard sont davantage centrés vers l'acceptation de l'orientation sexuelle.

Le premier courrier analysé, publié en décembre 1999, provient d'une mère qui se nomme Ernestine. Elle s'adresse à Gérard afin de lui demander conseil. Elle soupçonne que sa fille soit lesbienne et elle hésite à en parler avec elle, puisqu'elle redoute une réaction négative, surtout si ses soupçons s'avèrent faux. Elle prend soin de mentionner qu'elle a beaucoup d'affection et d'admiration pour sa fille et que rien ne pourrait changer cela. Elle pose donc à Gérard quelques questions qui pourraient l'aider à mieux comprendre si sa fille est lesbienne, avant de lui en parler elle-même : « Existe-t-il des signes évidents qui confirment qu'une personne est homosexuelle ? Ou peut-être que ma fille est bisexuelle ? À quel âge en général l'est-on (je veux dire fixée) ? Comment pourrais-je l'amener à se confier? »<sup>79</sup>. De plus, Ernestine termine son courrier en précisant que si elle insiste pour savoir, c'est qu'elle tient à sa fille et qu'elle craint qu'un tel secret l'empêche de vivre sa vie pleinement et sereinement. Le témoignage d'Ernestine est le premier à être imprégné d'une aussi grande humanité et de tant d'acceptation. Selon Gérard, sa fille doit accepter son homosexualité avant toute chose. Bien que l'acceptation de sa famille soit très importante, si elle résiste à s'accepter elle-même, elle aura beaucoup

---

<sup>79</sup> Gérard Charpentier, « Avoir un enfant homosexuel », *Le Nouvelliste* (8 décembre 1999) : 30.

de difficulté à vivre sereinement : « même si l'homosexualité est de nos jours un phénomène qui est socialement accepté, il n'en reste pas moins que ceux et celles qui la vivent se sentent pointés du doigt et ont bien souvent du mal à vivre leur marginalité »<sup>80</sup>. Selon Gérard, les signes de l'homosexualité sont moins apparents chez les femmes que chez les hommes, mais il existe une tendance chez les filles à « rejeter les hommes et à leur trouver que des aspects négatifs »<sup>81</sup>. Il indique également l'importance d'avoir eu une ou des discussions parents-enfants concernant le sexe et qu'un manque pourrait entraîner de grandes difficultés à en parler avec ses parents rendus à l'âge adulte. Il précise également que si Ernestine a élevé sa fille en donnant un sens hétérosexuel de la vie, ce qui est généralement le cas, elle pourrait mal vivre son homosexualité. Il termine en demandant à Ernestine de ne pas trop brusquer sa fille, puisqu'elle pourrait avoir encore plus de difficulté à en parler.

Le 22 décembre 1999, une lesbienne écrit pour remercier Ernestine pour l'amour qu'elle porte à sa fille : « Tout d'abord, j'aimerais lui dire à quel point j'envie sa fille d'avoir une telle mère. En effet, je suis moi-même lesbienne et comme j'aurais aimé être accueillie de pareille sorte par ma mère »<sup>82</sup>. Gérard répond simplement en rappelant l'importance de la tolérance et que tout le monde ait sa place et soit aimé en société. Ce courrier est le plus bref des quatre analysés, mais il est celui qui fait preuve de la plus grande tolérance dans sa façon de concevoir et de montrer l'homosexualité. Le courrier « La vie et nous » prend fin le 29 décembre 1999, après 217 semaines<sup>83</sup>.

## Conclusion

La thématique lesbienne émerge dans les courriers du cœur du quotidien local en 1967, peu avant l'entrée en vigueur du bill Omnibus de 1969. Il ne fait aucun doute que le climat de normalisation des mœurs, possible grâce à la révolution sexuelle en cours, a influencé

---

<sup>80</sup> *Ibid.*

<sup>81</sup> *Ibid.*

<sup>82</sup> Gérard Charpentier, « La vie et nous : Donner de l'amour tout simplement », *Le Nouvelliste* (22 décembre 1999) : 16.

<sup>83</sup> Gérard, Charpentier, « La vie et nous : Tolérance et paix pour l'an 2000 », *Le Nouvelliste* (29 décembre 1999) : 15.

de nombreuses citoyennes à exprimer haut et fort, mais sous le couvert de l'anonymat, leur orientation sexuelle jusque-là marginalisée. Publié entre 1954 et 1979, le « Courrier de Mamie » est le premier à servir de plateforme de visibilité pour l'homosexualité. Les conseils de la courriériste Claire Gervais-Roy reflètent l'époque où l'homosexualité est encore accolée à la criminalité et aux désordres mentaux. Elle va même jusqu'à conseiller des soins psychologiques et un changement d'emploi à un homosexuel qui lui demande de l'aide, à la fin des années 1960. Pour Mamie, tout écart à la normalité hétérosexuelle est perçu comme une déviance, un crime ou une maladie. C'est véritablement le « Chère Louise » qui établit un premier dialogue entre citoyens qui désiraient échanger sur le sujet. Publié entre 1981 et 1991, ce courrier permet de diffuser les confidences de seize lesbiennes et d'une dizaine de femmes mariées à des homosexuels.

Les deux autres courriers du cœur furent plus brefs. Le « Courrier de Michelle », publié entre 1991 et 1993, illustre quant à lui l'acceptation des lesbiennes au sein de la communauté. Pour Michelle, les homosexuels naissent ainsi et qu'ils ne le deviennent pas. Le dernier courrier du cœur se distingue des trois autres puisqu'il est le seul à être dirigé par un expert. Gérard Charpentier utilise sa formation en psychologie afin de venir en aide aux citoyens qui lui demande, dans le courrier « La vie et nous », publié entre 1995 et 1999. Gérard centre ses réponses autour de la normalisation de l'orientation sexuelle. Lorsqu'une mère lui écrit pour savoir comment démontrer son amour pour sa fille qu'elle croit être lesbienne, le courriériste base ses réponses sur la littérature scientifique et psychologique. Pour lui, le plus important est la tolérance, de plus en plus grande, de la société en ce qui concerne l'homosexualité. Pour Gérard, il est primordial que chacun soit respecté et aimé au sien de la société. Sa grande compassion pour les lesbiennes met un baume sur les inquiétudes de certaines citoyennes. Les services « J'amoure » et les courriers du cœur disparaissent du quotidien en 1999, alors qu'Internet remplace peu à peu ces services de rencontre. Grâce à ces nombreux courriers du cœur, et à l'anonymat qu'ils leur confèrent, les lesbiennes forment une communauté imaginée. Ils partagent enfin une réalité distincte et prennent de plus en plus de place dans *Le Nouvelliste*. Je n'ai pas trouvé de courrier du cœur qui mentionne le désir de déménager vers la métropole afin de vivre son homosexualité. On peut imaginer que de nombreuses lesbiennes aient ressenti

le besoin de partir vers Montréal pour vivre leur réalité, mais elles n'ont pas laissée de traces dans les courriers du cœur ou dans les lettres publiées par le quotidien.

Il ne fait aucun doute que les courriers du cœur participent à rendre visibles les lesbiennes dans la région et que ces nombreuses lettres ont également encouragé la formation d'une communauté imaginée perceptible à Trois-Rivières. Les années 1980 et 1990 sont des années de grands changements. On commence rapidement à voir des annonces de rencontres pour personnes de même sexe dans le quotidien. C'est la scène lesbienne de Trois-Rivières qui s'active et prend vie. L'expérience personnelle se transforme peu à peu en une expérience communautaire et collective. Le prochain chapitre démontre l'importance des associations récréatives et institutionnalisées qui sont au cœur de l'épanouissement des lesbiennes de la région mauricienne.

## CHAPITRE 4

### FEMME CHERCHE FEMME : LES ASSOCIATIONS RÉCRÉATIVES ET LES INITIATIVES INSTITUTIONNALISÉES POUR LES LESBIENNES

Ce chapitre documente la quête d'une communauté lesbienne dans la région trifluvienne, telle que vue dans *Le Nouvelliste*. Selon Danielle Julien et Joseph Lévy, l'imbrication des sphères privée et publique au sein des milieux de vie hors métropole contribue à rendre plus difficile la divulgation de l'homosexualité<sup>1</sup>. Aussi, l'historiographie suggère que ces milieux de vie sont moins sujets à exposer la diversité sexuelle, notamment en raison de l'homogénéité de la population sur le plan social, linguistique et religieux. Les activités quotidiennes se déroulent dans un espace géographique restreint qui n'apporte pas autant d'anonymat que la ville. Selon Line Chamberland et Johanne Paquin, l'anonymat de la ville correspond plutôt à une forme de dépersonnalisation, qui entraîne effectivement une plus grande liberté d'action pour les homosexuels habitant la métropole<sup>2</sup>. L'anonymat offert par le courrier du cœur pousse plusieurs lesbiennes à sortir de l'ombre et de nombreuses associations voient le jour au tournant des années 1980 et 1990.

Dans la région, seulement deux groupes soutiennent exclusivement les lesbiennes. Il s'agit de l'Association des femmes gaies de la Mauricie, mise sur pied en 1991, et des ateliers à thématiques lesbiennes offerts par le Centre de santé des femmes de la Mauricie, dès 2000. Plusieurs initiatives institutionnelles sont développées à cette époque, en réponse au manque de services sociaux offerts aux personnes gaies et lesbiennes, notamment lors de la crise du sida des années 1980 et 1990. Les ministères provinciaux et les organismes communautaires mettent la main à la pâte en instaurant quelques services clés dans les régions qui n'étaient pas desservies autrefois par des centres de soutien homosexuels. Avant les années 1990, le gouvernement provincial n'investit pas beaucoup dans le soutien aux personnes homosexuelles, notamment lorsqu'il agit de desservir les régions. C'est l'épidémie de sida qui force le Ministère à prendre en charge les réalités

---

<sup>1</sup> Danielle Julien et Joseph Lévy, dir., *Homosexualités : variations régionales*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2007, p. 2.

<sup>2</sup> Line Chamberland et Johanne Paquin, « Les stratégies identitaires », p. 30.

gaies et lesbiennes. Pour la communauté homosexuelle « il ne suffit pas que les services soient gratuits ou géographiquement accessibles, ils doivent aussi être socialement et culturellement appropriés »<sup>3</sup>. En mai 1994, la Commission des droits de la personne du Québec produit un rapport intitulé *De l'illégalité à l'égalité*. Il renferme diverses recommandations envoyées au Ministère, qui forme ensuite un « comité de travail chargé de faire l'examen de l'état des services sociaux et de santé offerts aux personnes gaies, lesbiennes et bisexuelles sur la base des recommandations destinées au réseau des services sociaux et de santé publiées dans ce rapport »<sup>4</sup>. En 1996, une subvention du ministère de la Santé et des Services sociaux permet à la ligne téléphonique Gai-Écoute d'être disponible partout au Québec et gratuitement<sup>5</sup>. En 1998, le gouvernement provincial inclut une question sur l'orientation sexuelle dans son Enquête Santé Québec, afin de s'informer statistiquement sur les homosexuels<sup>6</sup>. Les services sociaux offerts aux lesbiennes et aux gais vont se multiplier et rejoindre les régions.

Toutefois, des citoyens homosexuels vont également participer à la création de nombreux groupes récréatifs spécialement conçus pour les gais et lesbiennes dans la région<sup>7</sup>. Ils brisent ainsi l'isolement et se constituent des espaces collectifs qui sont au cœur de l'appartenance homosexuelle. Le mémoire de maîtrise de Roxanne Martin intitulé « Communauté fragmentée : enquête exploratoire sur les réseaux de sociabilité au sein du milieu homosexuel trifluvien » (2004) examine les rapports des gais et lesbiennes de la région avec la métropole montréalaise, avec l'aide de nombreux sondages effectués par la chercheuse. Cette étude vient bonifier ce présent chapitre sur les réseaux de sociabilité lesbiens à Trois-Rivières. Ross Higgins, anthropologue et cofondateur des archives gaies du Québec, soutient que le sentiment d'appartenance à une communauté « dépasse le

---

<sup>3</sup> Michel Clermont, Guy Sioui-Durand, Lise Bédard et al., *L'adaptation des services sociaux et de santé aux réalités homosexuelles : orientations ministérielles*, Gouvernement du Québec, ministère de la Santé et des services sociaux, 1997, p. 15

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> Line Chamberland et Johanne Paquin, « Les stratégies identitaires des lesbiennes et des gais vivant dans des régions non métropolitaines du Québec », dans Danielle Julien et Joseph Lévy, dir., *Homosexualités : variations régionales...* p. 30.

simple cercle d'amis »<sup>8</sup>. Les lesbiennes ont donc besoin d'un certain réseau afin de se sentir suffisamment entourées. Roxanne Martin ajoute « [qu'] aucune concentration commerciale ou résidentielle homosexuelle n'est réellement observable sur le territoire trifluvien », ce qui réduit l'opportunité d'appartenir à un groupe spatial, comme c'est le cas pour les gais et lesbiennes de Montréal ou des autres métropoles<sup>9</sup>. L'article de Nancy Massicotte « Beaucoup de gays s'exilent vers Montréal. Les régions ne sont pas propices aux rencontres », publié en 2002 dans *Le Nouvelliste*, permet de mieux comprendre la réalité homosexuelle régionale. On y raconte que plusieurs homosexuels décident de quitter la région afin d'en rencontrer d'autres dans la métropole, là où ils sont plus nombreux : « On constate en effet que plusieurs homosexuels quittent la région pour s'établir à Montréal, la quantité de bars n'est pas l'unique raison. Les jeunes, surtout, y vont pour se cacher. Par contre, ils finissent par revenir, cinq à dix ans plus tard »<sup>10</sup>. Selon Richard Senneville, alors président de l'Association des gays, lesbiennes et bisexuels de Centre-du-Québec : « Plusieurs s'exilent à Montréal, mais dès qu'ils deviennent plus forts, plus vieux, plus confiants, ils reviennent en région »<sup>11</sup>. Ce chapitre démontre qu'à travers les annonces de rencontre, les organisations récréatives, les initiatives institutionnalisées et les bars ouverts à la clientèle homosexuelle, la communauté lesbienne imaginée devient une communauté de fait. Les lesbiennes de la région vont maintenant pouvoir se rassembler, souvent aux côtés d'hommes gais, partager leur réalité individuelle et la transformer en réalité collective.

---

<sup>8</sup> Ross Higgins, « Identités construites, communautés essentielles. De la libération gaie à la théorie queer », dans Diane Lamoureux, dir., *Les limites de l'identité sexuelle*, Montréal, Les éditions du remue-ménage, 1998, p. 109-133.

<sup>9</sup> Roxanne Martin, « Communauté fragmentée : enquête exploratoire sur les réseaux de sociabilité au sein du milieu homosexuel trifluvien », Mémoire de maîtrise (études québécoises), Université du Québec à Trois-Rivières, 2004, p. 21.

<sup>10</sup> Nancy Massicotte, « Beaucoup de gays s'exilent vers Montréal. Les régions ne sont pas propices aux rencontres », *Le Nouvelliste* (3 août 2002) : 5.

<sup>11</sup> Nancy Massicotte, « Beaucoup de gays s'exilent vers Montréal. Les régions ne sont pas propices aux rencontres », *Le Nouvelliste* (3 août 2002) : 5.

#### 4.1. Annonces et agences de rencontre homosexuelles : trouver l'amour dans *Le Nouvelliste*

Beaucoup plus que les courriers du cœur, ce sont les annonces de rencontre qui permettent aux lesbiennes de se rencontrer et de former une communauté. Le phénomène est à son apogée dans le journal, dans les années 1980 et 1990. Les annonces sont ensuite plus ardues à retracer, puisqu'elles sont intégrées aux annonces de type « femme cherche homme », « homme cherche homme » et « femme cherche femme ». Ces annonces sont assez courtes et prennent des allures de descriptions. Une lesbienne qui utilise le nom « Prête à s'investir » publie son annonce comme suit : « 46 ans, grande, belle, passé réglé, a bel intérieur cherche F passé réglé ni bisexuelle ni aventurière ayant bel intérieur et belles valeurs pour but sérieux », « La tortue rêveuse » écrit « Ste-Thècle, 30 ans 5 pieds 9, 162 lbs, chev. bruns, yx noirs, n-fum, sérieuse, sociable, aime glissade, randonnée cherche f 44-45 pour amitié et plus »<sup>12</sup>. Les publications sont très courtes et laissent place à des descriptions somme toute superficielles.

Les associations récréatives pour gais et lesbiennes voient le jour dans les années 1980, à la même époque que les agences de rencontre. Ces deux phénomènes témoignent de l'évolution des mentalités et d'un sentiment d'appartenance de plus en plus grand à la communauté homosexuelle. Les deux types d'articles apparaissent dans le journal sous la forme de petites annonces ou de petites publicités. Elles ne sont jamais commentées par les journalistes ou par les lecteurs dans la section opinion. Ces organisations récréatives vont même parfois se mêler de questions politiques et tenter de jouer un rôle dans l'amélioration des conditions de vie des citoyens homosexuels. Ces organisations récréatives sont des lieux d'échanges, de rencontres et de plaisir pour la communauté homosexuelle de la région.

Les lesbiennes ont recours aux agences de rencontre. Cinq d'entre elles desservent les lesbiennes de la région. Trois sont en activité dans les années 1980, alors que les deux autres le sont dans les années 1990 et 2000. L'agence de rencontre Sexe opposé ENR de Saint-Damien apparaît vingt-quatre fois dans *Le Nouvelliste* en 1984. L'agence se fait

---

<sup>12</sup> « Femme cherche femme », *Le Nouvelliste* (15 mai 2004) : 8.



discrète quelques mois avant de revenir sous le nom « Amoureux du Nord ». Toujours située à Saint-Damien, l'agence publie, l'année suivante, soixante-seize annonces afin de recruter des membres. Aussi, un certain Pierre-André publie seize annonces nommées « Hommes, femmes, gais » dans l'espoir de créer un réseau de rencontres à Trois-Rivières. Il faut attendre en 1994 pour recroiser une agence de rencontre adressée aux personnes homosexuelles. La compagnie Lune de Miel de Victoriaville fait paraître, à une seule reprise, une annonce dans *Le Nouvelliste*.

Certaines femmes cherchent aussi des amies dans le journal avec la rubrique *Cœur à cœur* du *Nouvelliste*. Elles inscriront alors « lesbiennes s'abstenir »<sup>13</sup>. La section *Trait d'union* du journal permet aux intéressés d'envoyer une très brève présentation de soi au *Nouvelliste* afin de trouver un potentiel match amoureux. Les hétérosexuels, homosexuels et bisexuels y sont représentés. *Le Nouvelliste* publie gratuitement ces annonces. Les citoyens n'ont qu'à composer le 819-379-7979 avant le mercredi matin afin que leur message soit publié dans le journal du samedi suivant. Les agences de rencontre permettent le déploiement de la scène homosexuelle et plus particulièrement lesbienne à Trois-Rivières. On y voit un besoin grandissant de s'unir et d'appartenir à une communauté. Les initiatives personnelles de quelques membres de la communauté lancent plusieurs services clés qui contribuent par le fait même à la survivance d'un esprit collectif lesbien en région. La communauté lesbienne se développe également à l'aide d'initiatives institutionnalisées, soit gouvernementales ou communautaires, tant au niveau local que provincial. En effet, les services d'aide et de rencontre offerts par les milieux médicaux et communautaires organisent des activités thématiques qui viennent briser l'isolement et faciliter l'acceptation de soi pour les homosexuels de la région.

#### **4.2 Les premiers services sociaux pour homosexuels (1970-1980)**

Les premiers services d'aide aux homosexuels voient le jour grâce à l'initiative personnelle de citoyens. Les années 1970 voient la lente multiplication des services de

---

<sup>13</sup> « Annonce de rencontre », *Le Nouvelliste* (26 février 2000) : 39.

soutien aux homosexuels. Ces services sont opérés par des bénévoles et le financement est souvent trouvé à même les pairs. L'arrivée de l'épidémie de sida des années 1980 et 1990 permet l'institutionnalisation des services offerts aux personnes marginalisées par leur orientation sexuelle. Les premières offres de services sont éphémères comme le montre le journal alors que les besoins sont criants dans la région.

Le service d'entraide homophile du Québec division Trois-Rivières voit le jour en août 1976. Le SEHQ de Trois-Rivières est fondé par Denise Goyette, qui est aussi à la tête du centre d'entraide homophile du Québec, division Québec, depuis quatre ans. Un article qui a pour titre : « Un SEHQ à Trois-Rivières en août. Ne pas juger, mais comprendre l'homosexualité » est publié dans *Le Nouvelliste* afin d'informer la population de la fondation du SEHQ Trois-Rivières. Selon cet article écrit par la journaliste Michelle Guérin, il y aurait « 600 000 homosexuels des deux sexes au Québec, et si on ajoute les non avoués, cela donnerait un million de Québécois, soit un sur six »<sup>14</sup>. Ce qui, selon la journaliste, peut expliquer la nécessité d'implanter un tel service. L'article mentionne l'importance de la légalisation de l'amour entre personnes de même sexe, et en quoi il sert à l'épanouissement de ces personnes : « Le bill omnibus d'Ottawa a eu pour effet de les protéger contre des poursuites policières intempestives lorsqu'il s'agit d'actes privés commis entre adultes consentants. Ces gens veulent être d'abord compris, et acceptés comme ils sont; cela leur prend, à eux-mêmes, du courage pour se définir comme tel »<sup>15</sup>. La fondatrice Denise Goyette s'est servie de sa propre expérience, elle qui s'est fait renvoyer par ses employeurs lorsqu'ils ont appris qu'elle n'était pas hétérosexuelle, afin de venir en aide aux homosexuels. Elle organise même un colloque afin de parler de différents thèmes, en mai 1976 : « Vie homosexuelle et religion, vie homosexuelle et profession, solitude et amour, politique et éducation face à l'homosexualité, pédérastie »<sup>16</sup>. Le SEHQ ne reçoit aucune subvention et fonctionne entièrement à l'aide de dons et la participation de bénévoles. L'organisme répond à environ 500 appels par mois. On enregistre 75 nouveaux cas et on y reçoit la visite de 150 personnes

---

<sup>14</sup> Michelle Guérin, « Un SEHQ à Trois-Rivières en août. Ne pas juger, mais comprendre l'homosexualité », *Le Nouvelliste* (5 juin 1976) : 22.

<sup>15</sup> *Ibid.*

<sup>16</sup> *Ibid.*

mensuellement. Le service d'entraide homophile de Trois-Rivières ferme ses portes en 1978 à cause du manque de financement<sup>17</sup>.

L'annonce de la création du SEHQ fait réagir un citoyen de la région. Lionel Verrette ne mâche pas ses mots dans sa lettre intitulée « Le feu du ciel sur Sodome-Québec ». Il craint « que le SEHQ ne devienne un service de malfaisance »<sup>18</sup>. Il croit que les statistiques utilisées dans l'article sont « de la pure fantaisie, inventée pour favoriser la propagande du vice homosexuel »<sup>19</sup>. Il suggère à Goyette de « crier avec Notre-Seigneur Jésus aux homos invertis: "Faites pénitence, ou vous périrez tous!" », au lieu de créer un service d'entraide homophile<sup>20</sup>. Verrette cite plusieurs passages de la Bible et cite aussi l'immoralité du Marquis de Sade et « les anciens Grecs [qui] fêtaient la Déesse de la prostitution »<sup>21</sup>. Verrette craint le retour du paganisme et le démon impur. Son argumentaire est entièrement constitué de références chrétiennes. Il cite le pape et se désole de voir que l'article utilise « un pseudo-philosophe venu de France pour nous endoctriner par une sorte de corruption païenne, que nous devons considérer comme une propagande diabolique »<sup>22</sup>. Datant de 1976, il s'agit de la lettre d'opinion la plus religieuse et homophobe trouvée dans *Le Nouvelliste*. Verrette semble terrorisé du diable et des homosexuels, mais il ne craint pas de laisser son adresse au bas de la lettre.

Au tournant des années 1980, l'absence de services sociaux destinés aux gais et lesbiennes est criant. Ce phénomène s'applique également à la métropole. *Le Nouvelliste* publie un article qui aborde les services aux homosexuels pour la région de Montréal. Le Centre de services sociaux du Montréal métropolitain (CSSMM) décide de mettre sur pied « des services spécifiques d'intervention auprès des personnes homosexuelles de langue française » réclamés depuis plusieurs années par les homosexuels de la métropole<sup>23</sup>. Ces demandes ont été refusées à maintes reprises par le CSSMM. Le service est tellement en

---

<sup>17</sup> Lesbian and Gay Liberation in Canada, « Denise Goyette : ouvrière de la libération gay » [En ligne], <https://lgc.ca/event/n72.45>.

<sup>18</sup> Lionel Verrette, « Le feu du ciel sur Sodome-Québec », *Le Nouvelliste* (11 juin 1976) : 6.

<sup>19</sup> *Ibid.*

<sup>20</sup> *Ibid.*

<sup>21</sup> *Ibid.*

<sup>22</sup> *Ibid.*

<sup>23</sup> « Services aux homosexuels », *Le Nouvelliste* (15 novembre 1980) : 37.

demande, que le centre de services anglophones doit même répondre à la demande des francophones afin de pallier le manque de services. Cet article détonne du lot puisqu'il ne parle en aucun cas d'un service offert dans la région. Il donne pourtant espoir aux homosexuels de Trois-Rivières et permet de voir une plus grande tolérance de la part du gouvernement provincial en ce qui concerne le traitement et la gestion de l'homosexualité au Québec par des Centres de services sociaux.

#### **4.3 Les associations récréatives : la constitution d'une communauté gaie et lesbienne (1980-2000)**

On retrouve trois associations récréatives pour gais et lesbiennes entre 1984 et 1998 : Gay-Ami, l'Association des femmes gaies de la Mauricie [AFGM] et *Get Together* [GT3R]. Ces premières manifestations de soutien et de rassemblements homosexuels dans la région mauricienne sont essentielles à la formation d'une communauté visible et perceptible. Ces trois associations voient le jour suite à l'initiative personnelle de gais et de lesbiennes trifluviens ou appartenant à la grande région mauricienne, soit Pierre-André Boudreault, Marguerite Breault et Kaven Beauchesne.

Créé en 1984 par Pierre-André Boudreault, le service Gay-Ami est un service d'aide téléphonique 24 heures sur 24 basé à Trois-Rivières. Il s'agit d'un service bénévole qui est soutenu par une fondation. Le service propose également une « banque de noms de professionnels dans divers domaines, pour aider ceux qui font appel à Gay-Ami(e) prêtres, psychologues, avocats, notaires »<sup>24</sup>. Le service offre également un service d'urgence, pour les homosexuels suicidaires ou en grande détresse. L'organisation propose des rencontres de soutien où les homosexuels peuvent se rencontrer et échanger sur leur réalité. L'organisme a même eu droit à un article complet, paru le 9 novembre 1989, et rédigé par Michelle Roy, qui est à la tête du « Courrier de Michelle » deux ans plus tard. Ce service est recensé par Roxanne Martin dans son enquête exploratoire en 2004. On y mentionne que seuls les gais participent aux rencontres et que ce service attire en effet

---

<sup>24</sup> Michelle Roy, « Selon Pierre André Boudreault, du service Gay ami(e) : Les épouses d'homosexuels ne tiennent pas à échanger sur leur vécu », *Le Nouvelliste* (9 novembre 1989) : 20.

seulement les hommes plus âgés, puisqu'on indique que l'accueil offert par certains membres laisse à désirer<sup>25</sup>. Aucune femme ne serait disponible pour les appels téléphoniques. Bien que cette association soit ouverte aux gais et aux lesbiennes, Gay-Ami apparaît davantage comme un *boys club*, puisqu'il ne rejoint que des gais d'âge avancé. Les lesbiennes qui utilisent les services de Gay-Ami sont donc obligées de se confier à des gais<sup>26</sup>. Les rencontres ont lieu au deuxième étage du bar La Station à Trois-Rivières<sup>27</sup>.

Marguerite Breault, une avocate de formation, fonde l'Association des femmes gaies de la Mauricie en 1991. Elle est également la première avocate du centre de la Mauricie, et elle figure dans un article intitulé « La justice n'a pas de sexe » paru dans le quotidien en 1985<sup>28</sup>. Elle cherche activement un local pour son organisation au printemps 1992<sup>29</sup>. On retrouve un article qui couvre sa longue quête dans *Le Nouvelliste*. L'article est également publié dans *La Presse*<sup>30</sup> et dans *Le Soleil*<sup>31</sup>. Elle souligne avoir contacté des organismes communautaires féminins qui appuient ses démarches dans l'ombre, en lui répondant : « C'est très bien ce que vous faites, mais ne nous mêlez pas à ça ». L'organisation compte une centaine de membres, qui se rencontrent « les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredis de chaque mois, au CLSC Durivage de Cap-de-la-Madeleine, pour y assister à des conférences »<sup>32</sup>. Mme Breault est d'avis que « l'homosexualité n'est pas un problème en soi. Il survient lorsqu'on est confronté à la masse »<sup>33</sup>. L'AFGM tient des activités éducatives, récréatives et des soupers de Noël<sup>34</sup>. Madame Breault livre même un

---

<sup>25</sup> Roxanne Martin, « Communauté fragmentée... », p. 83.

<sup>26</sup> *Ibid.*

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 87.

<sup>28</sup> « La Justice n'a pas de sexe », *Le Nouvelliste* (30 mars 1985) : Cahier 2, p. 3.

<sup>29</sup> Linda Corbo, « Pas de place pour l'Association des femmes gaies de la Mauricie », *Le Nouvelliste* (16 avril 1992) : 3.

<sup>30</sup> « En province, les homosexuelles se heurtent à des portes closes. Il leur faut parfois s'inventer des « chums » pour avoir la paix », *La Presse* (21 avril 1992) : A11.

<sup>31</sup> « En quête d'un local, les femmes gaies de la Mauricie ne trouvent qu'un mur », *Le Soleil* (21 avril 1992) : C13.

<sup>32</sup> *Ibid.*

<sup>33</sup> « Un service d'écoute téléphonique à l'Association des femmes gaies », *Le Nouvelliste* (25 mars 1995) : 11.

<sup>34</sup> « Gaies de la Mauricie », *Le Nouvelliste* (16 décembre 1993) : 26.

témoignage afin de démystifier l'homosexualité féminine lors du Collectif des femmes de Nicolet et régions inc. en 1992, un centre des femmes régional<sup>35</sup>.

L'Association des femmes gaies de la Mauricie est très impliquée dans la création de la série « Vision gaie » diffusée au canal communautaire de Vidéotron en 1994<sup>36</sup>. Trente-cinq émissions sont produites par la télévision communautaire du Cap-de-la-Madeleine, les lundis, mercredis et vendredis soirs<sup>37</sup>. L'Association est aussi engagée dans la vie communautaire et offre des groupes d'entraide dans les locaux de l'ancienne école Notre-Dame, située au 1322 rue Sainte-Julie à Trois-Rivières<sup>38</sup>. On y parle de tout, même de lingerie érotique<sup>39</sup>. Ce qui permet de penser que ces rencontres sont faites par des femmes qui sont à l'aise dans leur corps, mais aussi avec leur orientation sexuelle. L'AFGM offre également un service d'écoute téléphonique pour les lesbiennes de la région<sup>40</sup>. L'organisation de Marguerite Breault participera même à la Commission de la Mauricie-Bois-Francs sur l'avenir du Québec en 1995. Marguerite Breault agit également à titre de personne-ressource lors de l'atelier-échange « S'affirmer pour mieux prendre sa place » organisé par le Centre de santé des femmes de la Mauricie, lors de la journée internationale de la femme, le 8 mars 1995<sup>41</sup>. On ne retrouve plus la trace de l'Association dans *Le Nouvelliste* après 1998.

Fondé en 1998 par Kaven Beauchesne, *Get Together* Trois-Rivières (GT3R) est un groupe récréatif. Ce dernier est mentionné pour la première fois dans *Le Nouvelliste* en 2004, dans un article écrit dans le cadre de la seconde Journée nationale contre l'homophobie. Ce dernier nous apprend qu'il s'agit de la première participation officielle de la ville de Trois-Rivières à cet évènement. Le groupe entend également s'engager, avec l'aide d'intervenants en milieu scolaire et communautaire à mettre en place des stratégies

<sup>35</sup> « Homosexualité féminine », *Le Nouvelliste* (13 octobre 1992) : 34.

<sup>36</sup> « Vision gaie, une excellente émission », *Le Nouvelliste* (2 décembre 1995) : 10.

<sup>37</sup> Roger Levasseur, « Nouvelle série de 35 émissions à la télévision communautaire de Cap-de-la-Madeleine. Les femmes gaies veulent sortir de l'ombre », *Le Nouvelliste* (9 septembre 1995) : 34.

<sup>38</sup> « Femmes gaies de la Mauricie », *Le Nouvelliste* (12 septembre 1996) : 28.

<sup>39</sup> « Association des femmes gaies de la Mauricie », *Le Nouvelliste* (3 février 1997) : 22.

<sup>40</sup> « Un service d'écoute téléphonique à l'Association des femmes gaies de la Mauricie », *Le Nouvelliste* (25 mars 1995), p. 11.

<sup>41</sup> « Une journée remplie d'activités », *Le Nouvelliste* (8 mars 1995), cahier 2 : 3.

qui permettraient de mettre fin aux préjugés vis-à-vis de l'homosexualité : « GT3R veut faire la promotion de la culture gaie dans la région, défendre les droits de ses membres, inciter les élus à s'impliquer dans la lutte aux préjugés »<sup>42</sup>. L'organisme recrute activement ses membres, provenant de la région et des alentours, avec l'aide d'Internet<sup>43</sup>.

Dans la région, c'est le CÉGEP de Trois-Rivières qui offre aux étudiants âgés entre 17 et 30 ans l'opportunité de rencontre une sexologue et d'échanger sur leur orientation sexuelle. Roxanne Martin recense le Regroupement 17-30, dirigé par la sexologue du CÉGEP de Trois-Rivières, Jacynthe Barriault. Le groupe suspend ses activités en 2002, jusqu'à l'embauche d'une nouvelle sexologue en 2003<sup>44</sup>. Les contributions financières du CÉGEP de Trois-Rivières, du Collège Laflèche de Trois-Rivières et de l'Université du Québec à Trois-Rivières sont essentielles au maintien des activités. Ce groupe attire surtout les jeunes étudiants de 18 et 19 ans<sup>45</sup>. Selon l'enquête de Roxanne Martin, « la participation à ces activités est relativement stable. D'après le témoignage des responsables des groupes d'entraide, nous retrouvons en moyenne entre douze et vingt individus par rencontre, dont la fréquence varie d'une à deux fois par mois. Un taux qui, selon Jacynthe Barriault, est comparable à celui des grandes villes », ce qui démontre que malgré la plus faible densité de la population, ces activités sont très importantes au niveau local<sup>46</sup>. Le *Regroupement* s'est également assuré de mettre sur pieds « une liste confidentielle comportant les noms, numéros de téléphone et adresses courriel des participants au groupe. Sur la base de leurs affinités naturelles, ils peuvent ainsi échanger leurs coordonnées et planifier des sorties »<sup>47</sup>. Le groupe d'entraide se démarque en ce sens, puisqu'il est le seul à offrir ce service. Malheureusement, je n'ai pas été en mesure de le retrouver dans *Le Nouvelliste*.

---

<sup>42</sup> Isabelle Légaré, « Déclaration de guerre à l'homophobie. Un groupe de gais et lesbiennes de Trois-Rivières au combat », *Le Nouvelliste* (3 juin 2004) : 22.

<sup>43</sup> Roxanne Martin, « Communauté fragmentée... », p. 98.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 79.

<sup>45</sup> *Ibid.*, p. 82.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 84.

<sup>47</sup> *Ibid.*, p. 88.

#### 4.4 Les initiatives institutionnalisées : normalisation de la marginalité et soutien de l'État québécois (2000 - 2020)

Des groupes de soutien aux homosexuels sont également créés par l'État québécois au cours des années 2000 révèlent les pages du *Nouvelliste*. Le Centre de santé des femmes de la Mauricie organise des activités thématiques pour les lesbiennes adultes qui désirent en rencontrer d'autres lors de journées spéciales ou de rencontres à contributions volontaires. Au tournant des années 2000, le Centre local de services communautaires (CLSC) Des Forges permet d'accompagner les adolescents homosexuels et bisexuels ou leurs parents, lors de rencontres hebdomadaires. Dès 2008, le Gris Mauricie offre de faire la tournée des écoles de la région afin d'informer les élèves trifluviens sur l'homosexualité, la bisexualité, la transsexualité et l'identité de genre.

Le Centre de santé des femmes de la Mauricie ouvre le 30 juillet 1980, cinq ans après celui de Montréal. Six centres voient le jour entre les années 1975 et 1982<sup>48</sup>. Le Centre est l'une des premières cliniques au Canada à offrir gratuitement l'avortement aux femmes qui le désirent<sup>49</sup>. Déjà en 1982, le Centre de santé des femmes de Montréal organise des cliniques médicales pour lesbiennes<sup>50</sup>. L'édition hiver 1994 du bulletin du Regroupement des centres de santé des femmes du Québec, intitulé *Sans préjudice... pour la santé des femmes*, renferme l'article « La différence lesbienne » écrit par Michèle LaHaye du Centre de santé des femmes de Sherbrooke. Elle y présente les résultats « des audiences publiques sur la discrimination et la violence à l'égard des gais et lesbiennes du Québec » retrouvés dans un mémoire présenté par le Regroupement des centres de santé des femmes le 18 novembre 1993<sup>51</sup>. Ce mémoire démontre que « le fait d'être lesbienne dans une société hétérosexiste et homophobe occasionne, entraîne ou aggrave toute une série de problèmes de santé physique et mentale. Pour n'en nommer que quelques-uns : nervosité, insomnie, fatigue, anxiété, dépression, surconsommation de médicaments et de

<sup>48</sup> Marie Mathieu, « Le centre de santé des femmes de Montréal d'hier à aujourd'hui. Des pratiques en mouvement », *Nouvelles questions féministes*, vol. 37, no 1, 2018, p. 106-122.

<sup>49</sup> Centre de Santé des Femmes de la Mauricie, « À propos », [En ligne], <https://www.csfmauricie.ca/a-propos/>. (Page consultée le 26 avril 2023).

<sup>50</sup> « Santé », *La Vie en Rose*, (septembre, octobre) 1982, p. 11.

<sup>51</sup> Michèle LaHaye, « La différence lesbienne », *Sans préjudice... pour la santé des femmes : bulletin du Regroupement des centres de santé des femmes du Québec*, hiver 1994, no 5, p. 10.



drogues, maux de tête, d'estomac, problèmes de tension musculaire, etc. »<sup>52</sup>. Ce mémoire propose que le ministère de la Santé et des Services sociaux forme adéquatement son personnel afin de mieux répondre aux besoins des lesbiennes et de réduire l'homophobie en son sein. Il recommande également que le ministère de l'Éducation offre des formations similaires à tous les niveaux du système scolaire. Finalement, le mémoire propose que le ministère de la Santé et des Services sociaux subventionne adéquatement les services offerts à la population lesbienne dans les Centres de santé des femmes du Québec<sup>53</sup>.

C'est dans ce contexte que le Centre de santé des femmes de la Mauricie offre, entre 2000 et 2009, des soirées thématiques pour les lesbiennes de la région qui sont annoncées dans *Le Nouvelliste*. Animés par Louise Carle et Sylvie Dufresne, ces ateliers ont lieu au 1700 rue Saint-Olivier au centre-ville de Trois-Rivières. Déclinées en plusieurs thèmes, ces soirées sont gratuites, avec contribution volontaire, et sont offertes aux deux semaines, entre 19h et 21h30. Les ateliers plus longs ont lieu entre 10h et 21h30. On demande même parfois aux femmes d'apporter leur dîner. Un maximum de 20 participantes par soirée est accepté. On retrouve une annonce pour chacune des activités thématiques aux deux semaines dans *Le Nouvelliste*. Louise Carle observe, dans l'enquête exploratoire de Roxanne Martin, que « beaucoup de femmes [...] détestent aller au bar parce que c'est un milieu que normalement elles ne fréquenteraient pas », les ateliers représentent donc des alternatives de sociabilité pour ces femmes qui n'ont pas nécessairement envie de faire la fête afin de rencontrer d'autres comme elles<sup>54</sup>. La majorité des participantes sont dans la quarantaine, ce qui repousse les lesbiennes plus jeunes<sup>55</sup>. L'atelier « Les belles soirées lesbiennes » ont pour but de briser l'isolement des lesbiennes<sup>56</sup>. L'atelier « Je connais une femme lesbienne, je veux comprendre » est destiné aux proches d'une lesbienne. L'atelier « Moi, lesbienne? » est un groupe de soutien pour les femmes qui sont en questionnement ou qui viennent de découvrir leur orientation

---

<sup>52</sup> Michèle LaHaye, « La différence lesbienne », *Sans préjudice... pour la santé des femmes : bulletin du Regroupement des centres de santé des femmes du Québec*, hiver 1994, no 5, p. 10.

<sup>53</sup> *Ibid.*

<sup>54</sup> Roxanne Martin, « Communauté fragmentée : enquête exploratoire... », p. 70.

<sup>55</sup> *Ibid.*, p. 83

<sup>56</sup> « Centre de santé des femmes de la Mauricie: Les belles soirées lesbiennes », *Le Nouvelliste* (22 janvier 2001) : 23.

sexuelle<sup>57</sup>. Le Centre de santé des femmes de la Mauricie offre également l'atelier « lesbienne en croissance », « lesbiennes en couple » et « Réflexions lesbiennes »<sup>58</sup><sup>59</sup>. Aussi, la soirée thématique « Lesbiennes entre-elles » se décline en plusieurs soirées : « Ces préjugés qui m'empêchent de vivre », « L'estime de soi, un peu, beaucoup, passionnément », « La communication : pour être sur la même longueur d'onde », « Lesbienne et heureuse, c'est possible », « Ma vie, c'est ma vie », « Oser être moi-même » et finalement « À la source du bonheur »<sup>60</sup><sup>61</sup><sup>62</sup>.

La dernière rencontre au Centre de santé des femmes de la Mauricie est annoncée pour le 15 décembre 2009. Après cette date, le centre n'annonce plus d'activités spécifiquement pour les lesbiennes dans *Le Nouvelliste*. On peut penser qu'avec l'arrivée massive des réseaux sociaux, ces activités n'étaient plus autant nécessaires à la formation et au maintien d'une vie sociale lesbienne. Martin affirme que « les participants parcourent une assez grande distance afin d'assister à ces soirées d'échange. Certains d'entre eux proviennent d'aussi loin que Louiseville (31.9 km), Shawinigan (39.7 km), etc. »<sup>63</sup>. Le Centre de santé des femmes crée également un cahier de ressources qui renferme « une série d'articles relatifs au vécu des lesbiennes »<sup>64</sup>. La psychothérapeute Sylvie Dufresne présente également un atelier de sensibilisation sur l'homosexualité féminine au Centre des Femmes de Mékinac à Sainte-Thècle en février 2010<sup>65</sup>. Pour la décennie 2010, ses actions se tournent également vers le Centre des Femmes *L'Héritage* de Louiseville. Bien qu'elle ne présente pas uniquement des ateliers lesbiens, Dufresne participe activement à la démythification des réalités lesbiennes en région.

Le Centre local de services communautaires [CLSC] des Forges de Trois-Rivières propose, entre 2004 et 2006 des rencontres gratuites, sous la forme d'un groupe de soutien

---

<sup>57</sup> « Moi, lesbienne ? », *Le Nouvelliste* (31 août 2004) : 24.

<sup>58</sup> « Ateliers Centre des femmes de la Mauricie », *Le Nouvelliste* (12 février 2005) : 9.

<sup>59</sup> « Réflexions lesbiennes », *Le Nouvelliste* (14 janvier 2004) : 7.

<sup>60</sup> « Lesbiennes entre elles ; Je suis quelqu'un », *Le Nouvelliste* (19 septembre 2006) : 33.

<sup>61</sup> « Les lesbiennes entre elles », *Le Nouvelliste* (23 mars 2005) : 6.

<sup>62</sup> « Lesbiennes entre elles - À la source du bonheur », *Le Nouvelliste* (11 décembre 2006) : 25.

<sup>63</sup> Roxanne Martin, « Communauté fragmentée : enquête exploratoire... », p. 85.

<sup>64</sup> *Ibid.*, p. 88.

<sup>65</sup> « Femmes de Mékinac », *Le Nouvelliste* (17 février 2010) : 54.

et d'échange pour les parents des jeunes gais, lesbiennes et bisexuel-les. Les rencontres sont animées par Guy Millette, un intervenant psychosocial. Un article est publié en 2004 afin d'informer les citoyens de son existence. Tenues les derniers jeudis de chaque mois, les rencontres ont pour but de répondre aux questions des parents : « Comment réagir lorsque son enfant s'interroge sur son orientation sexuelle ou se déclare carrément homosexuel? Comment se comporter devant la parenté, les voisins ou les collègues qui font des blagues ou des remarques désobligeantes sur les gais? Comment supporter son jeune rejeté dans son milieu scolaire ? »<sup>66</sup>. Chaque activité est annoncée dans le quotidien. Ce service est mis sur pied alors que l'on constate l'offre grandissante de services pour les jeunes homosexuels, mais aucune aide pour les parents de ces derniers. De plus, le CLSC propose des consultations individuelles aux personnes homosexuelles et leurs proches qui souhaitent en bénéficier.

On retrouve l'organisme GRIS-Mauricie dans le journal en 2016, alors qu'un article est écrit sur le parcours du fondateur Richard Senneville<sup>67</sup>. Cet organisme voit le jour dès 2008. On retrouve également Senneville dans un article qui s'intitule « Gay et heureux en région. La société est devenue plus tolérante envers les homosexuels », alors qu'il était président de l'Association des gais, lesbiennes et bisexuels du Centre-du-Québec. Senneville fait la tournée des écoles de la région dans l'espoir de démystifier l'homosexualité et « sensibiliser les adolescents aux conséquences de l'homophobie et ainsi favoriser l'affirmation des jeunes gais, lesbiennes et bisexuels »<sup>68</sup>. Le développement d'un réseau de soutien homosexuel dans les différentes régions nous ramène aux théories de Chamberland et Paquin. Alors que la littérature savante sur la question nous révèle que les lesbiennes sont susceptibles d'être confrontées à des images stéréotypées, et qu'elles sont plus enclines à être isolées ou moins affirmées, l'arrivée du GRIS-Mauricie et des séries de conférences dans les écoles permettent de croire que les différences entre la métropole et les plus petites villes s'amointrissent dans les années 2000. Tous ses

---

<sup>66</sup> Isabelle Légaré, « Du soutien pour les parents de jeunes homosexuels. Mieux informés, ils seront d'un plus grand soutien pour leur enfant », *Le Nouvelliste* (24 février 2004) : 22.

<sup>67</sup> Marie-Josée Montminy, « Richard Senneville. Pour démystifier l'homosexualité », *Le Nouvelliste* (29 février 2016) : 16

<sup>68</sup> Nancy Massicotte, « Gay et heureux en région. La société est devenue plus tolérante envers les homosexuels », *Le Nouvelliste* (3 août 2002) : 1 et 2.

développements permettent de normaliser l'expérience gaie et lesbienne dans les lieux hors métropoles.

#### **4.5 Les associations récréatives et les bars ouverts à la communauté gaie et lesbienne (1995-2020)**

Trois-Rivières ne connaît pas une grande tradition de bars homosexuels, puisque ces bars ne font pas long feu dans la région. Roxanne Martin explique la courte vie des bars gais à Trois-Rivières en raison du « faible bassin de population [qui] permet difficilement la viabilité économique » de ces institutions<sup>69</sup>. Treize bars ont été recensés avec la recherche par mot-clé, mais aucun d'entre eux n'est encore en opération aujourd'hui. La plupart des bars fréquentés par les organisations récréatives ne sont pas des bars strictement homosexuels ou lesbiens. Ils sont toutefois ouverts à cette clientèle. Il faut attendre 1997 avant de voir apparaître un bar qui s'adresse aux gais et lesbiennes à Trois-Rivières. Les bars homosexuels de Trois-Rivières visent d'abord une clientèle masculine, soit : le Gai Bar Le Verseau en 1981, le Bar le Guêpier qui fait faillite en 1990, et le Bar l'Entrepôt, situé près des quais de Trois-Rivières<sup>70</sup><sup>71</sup><sup>72</sup>. Une association récréative de la région va tout de même changer la façon dont les gais et lesbiennes se rencontrent dans les bars de la région. En effet, Atmosphère GaiE permet de rassembler les gais et lesbiennes de Trois-Rivières et Shawinigan. Le groupe se rencontre dans différents bars de la région qui ouvrent leurs portes aux homosexuels.

Le bar *Le Lien* est le premier d'une série significative de bars éphémères, ouverts tant aux gais qu'aux lesbiennes, qui apparaissent à travers les pages du *Nouvelliste*. Ouvert depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1995, il est présenté en 1996 dans un article intitulé « Quatorze individus arrêtés dans six bars de la ville » dans lequel on décrit la tenue d'une grande opération menée par l'escouade spéciale d'intervention de la Sécurité publique de Trois-Rivières, alors que les policiers ont arrêté plusieurs personnes en lien avec le trafic de

---

<sup>69</sup> Roxanne Martin, « Communauté fragmentée... », p. 69.

<sup>70</sup> « Gai Bar Le Verseau », *Le Nouvelliste* (2 juillet 1981) : 14.

<sup>71</sup> « Bar résolument gai. Faillite du Guêpier », *Le Nouvelliste* (27 février 1990) : 4.

<sup>72</sup> *Ibid.*

stupéfiants<sup>73</sup><sup>74</sup>. *Le Lien* est le seul bar gai et lesbien pris comme cible lors de l'intervention policière. Répartis dans plusieurs municipalités, les bars ouverts aux gais et lesbiennes permettent la création de liens homosociaux partout en Mauricie. *Le Lien*, situé sur la rue Royale organise un voyage au Maroc du 5 au 19 mars 1998 pour les gais et lesbiennes de la région<sup>75</sup>. Le bar affiche trois annonces au cours du mois d'octobre 1997, afin de faire la promotion du voyage. Deux autres annonces sont publiées les 31 octobre et 1<sup>er</sup> novembre 1997, cette fois avec la collaboration de Voyage Vasco<sup>76</sup>.

D'autres indices d'une vie homosexuelle en région au Québec existent, sans toutefois nous donner beaucoup d'information. On retrouve une publicité pour un nouveau bar gai. Il s'agit du *Bar Cabaret Le Louisiane*, dont la publicité parait dans *Le Nouvelliste* en 2002. On peut y lire « La place gaie en ville (lesbiennes et hétéro bienvenu[sic] )<sup>77</sup>. On y annonce également la présence d'un « personnificateur féminin (travesti) ».

Le bar *La Station*, pourtant décrit comme étant l'unique bar gai de Trois-Rivières, est difficilement retrouvable dans le journal local. *La Station* ouvre ses portes le 29 octobre 1998<sup>78</sup>. Il est nommé dans un article de 2002 de la journaliste locale Nancy Massicote, qui fait état de l'exil des homosexuels de la région vers Montréal<sup>79</sup>. Le bar *La Station* brûle en 2005 et prive la communauté d'un endroit où se réunir :

Depuis que le bar trifluvien *La Station* s'est envolé en fumée au mois d'avril 2005, la communauté LGBT de la Mauricie n'a plus de lieu de rencontre. Voilà pourquoi Atmosphère GaiE Mauricie organise depuis peu des soirées de rencontre au *bar chez Marcelle* à Shawinigan le premier samedi du mois et au *Pub Notre-Dame* de Trois-Rivières le troisième samedi du mois<sup>80</sup>.

---

<sup>73</sup> Nancy Massicotte, « Quatorze individus arrêtés dans six bars de la ville », *Le Nouvelliste* (12 avril 1996), p. 3.

<sup>74</sup> Roxanne Martin, « Communauté fragmentée ... », p. 70.

<sup>75</sup> *Ibid.*

<sup>76</sup> « Agence de Voyage Vasco pour Gais et Lesbiennes au Maroc 5 au 19 mars 98 », *Le Nouvelliste* (1 novembre 1997) : 43.

<sup>77</sup> « Bar cabaret Le Louisiane », *Le Nouvelliste* (23 novembre 2002), p. 10.

<sup>78</sup> Roxanne Martin, « Communauté fragmentée ... », p. 69.

<sup>79</sup> Nancy Massicotte, « Beaucoup de gays s'exilent vers Montréal. Les régions ne sont pas propices aux rencontres ». *Le Nouvelliste* (3 août 2002) : 5.

<sup>80</sup> Marjolaine Arcand, « Outgames 2006. La région présente », *Le Nouvelliste* (3 août 2006) : 7.

Le bar *La Station* présentait également des spectacles de danseurs nus qui attiraient plusieurs femmes hétérosexuelles<sup>81</sup>. Ce même article mentionne également le bar *L'un et l'autre* de Shawinigan qui est fermé aujourd'hui. D'autres bars gais et lesbiens ouvrent leurs portes au courant des années 2000. Le *Look Resto-Pub* voit le jour en 2007<sup>82</sup>. Il doit son ouverture à une mobilisation à l'hôtel de ville de Trois-Rivières. Plusieurs personnes se sont rassemblées afin de demander l'ouverture d'un nouveau lieu de socialisation homosexuel. Le *Pride*, ouvert en 2008, ferme ses portes quelque temps plus tard<sup>83</sup>. Les bars homosexuels ont une vie éphémère à Trois-Rivières. Bien que plusieurs initiatives aient vu le jour au fil des ans, aucun des bars gais cités plus haut n'est encore ouvert.

Atmosphère GaiE est créé par Louis Laganière en 2006. Le groupe publie, à plusieurs reprises, des annonces dans *Le Nouvelliste* afin de faire la promotion des soirées-rencontres organisées à travers la Mauricie. Ils se réunissent les vendredis et samedi au Pub Notre-Dame, à Trois-Rivières. Des soirées sont aussi organisées tous les premiers samedis de chaque mois au Bar Chez Marcelle. Enfin, le groupe se rencontre également dans un bar-spectacle gai de Saint-Georges. Ouvert du jeudi au dimanche, le bar Histoire de Cabaret permet aux homosexuels en périphérie de Shawinigan d'échanger entre eux<sup>84</sup>. Le groupe récréatif se réunit également au Pub Le Globe à Shawinigan, et à la cabane à sucre chez Hill à Saint-Mathieu du Parc pour des 5 à 7 et des soirées dansantes et « night life »<sup>85</sup>. Les personnes rassemblées par l'entremise d'Atmosphère GaiE continuent de socialiser dans ces différents bars de la Mauricie. La vie sociale homosexuelle semble en pleine floraison au cours de l'année 2006. L'organisme doit pourtant mettre fin à ses activités en raison d'un manque de bénévoles. L'organisateur, Louis Laganière, quitte la région, puis revient en force en 2014. Atmosphère GaiE reprend alors ses activités comme l'annonce un article placé juste au-dessus de la section « Babillard » du journal, là où le groupe avait l'habitude de faire la promotion de ses activités<sup>86</sup>. Cette fois, les membres

---

<sup>81</sup> Roxanne Martin, « Communauté fragmentée... », p. 71.

<sup>82</sup> « Mobilisation pour un bar gai à l'Hôtel de ville. Un resto-pub veut diversifier ses activités », *Le Nouvelliste* (6 février 2007), p. 4.

<sup>83</sup> « Nouveau et unique à Trois-Rivières. Ouverture du Pride, une disco « gay friendly » », *Le Nouvelliste* (14 mai 2008), p. 33.

<sup>84</sup> « Bars gais à Trois-Rivières », *Le Nouvelliste* (1 septembre 2006) : 27.

<sup>85</sup> « Atmosphère Gai-e Mauricie », *Le Nouvelliste* (4 mars 2006) : 60.

<sup>86</sup> « Prise deux pour Atmosphère GaiE », *Le Nouvelliste* (6 novembre 2014) : 28.

du groupe se rencontrent tous les premiers vendredis du mois au *Resto-Bar Le Bianki* à Shawinigan. Des soirées dansantes sont également organisées au *Broadway Pub*, aussi à Shawinigan<sup>87</sup>.

Au-delà de 2014, Atmosphère GaiE change la façon dont il s'adresse à ses membres potentiels. Avant cette date, les annonces du groupe étaient toutes écrites de manières semblables : « Atmosphère GaiE Mauricie invite les lesbiennes, gais, bisexuels et transgenres (LGBT) à participer aux sorties-rencontres qui sont organisées en Mauricie »<sup>88</sup>. Dorénavant, le groupe s'adresse aux intéressés avec un langage plus « inclusif », au goût du jour et de l'ère *queer*. On retrouve également des articles dans *l'Écho de Trois-Rivières* et *l'Écho de La Tuque et du Haut Saint-Maurice*. En 2014, l'organisme utilise « LBGT », alors qu'il utilise « Gai- E friendly », l'année suivante<sup>8990</sup>. De 2016 à 2018, on parle maintenant des « Activités, rencontres, références [...] Centre d'écoute téléphonique et de renseignements des gais et lesbiennes du Québec », en plus de donner le site Internet de gai écoute en références ([www.gai-ecoute.org](http://www.gai-ecoute.org))<sup>91</sup>. Pour les années 2019 et 2020, le groupe récréatif change encore une fois d'appellation : « Centre de première ligne à l'intention des personnes concernées par la diversité sexuelle et la pluralité des genres. 1-888-505-1010. [www.interligne.co](http://www.interligne.co) »<sup>92</sup>. Ces nombreux changements d'appellations témoignent de plusieurs mutations dans la communauté gaie et lesbienne, alors qu'on distingue désormais ces gens comme des « personnes concernées par la diversité sexuelle et la pluralité des genres »<sup>93</sup>.

Le terme *queer* est de plus en plus utilisé dans les annonces d'Atmosphère-GaiE, délaissant les termes « gai », « lesbienne » et plus largement « homosexuel ». Ce phénomène est observable un peu partout dans le monde, particulièrement en Occident. Selon la chroniqueuse du journal *The New York Times*, Pamela Paul, le mot *queer* est

---

<sup>87</sup> *Ibid.*

<sup>88</sup> « Bars gais à Trois-Rivières », *Le Nouvelliste* (1 septembre 2006) : 27.

<sup>89</sup> « Atmosphère GaiE », *Le Nouvelliste* (6 février 2015) : 22

<sup>90</sup> « Atmosphère GaiE », *L'Écho de Trois-Rivières* (2 juillet 2014) : 9.

<sup>91</sup> « Atmosphère GaiE », *L'Écho de La Tuque et du Haut Saint-Maurice* (10 janvier 2018) : 8.

<sup>92</sup> « Atmosphère GaiE Mauricie », *L'Écho de La Tuque et du Haut-Saint-Maurice* (11 mars 2020) : 10.

<sup>93</sup> *Ibid.*

utilisé à 85 reprises en 2012. Dix ans plus tard, on le retrouve plus de 632 fois dans le célèbre journal américain<sup>94</sup>. Pour la même période, le terme « gai » passe de 2228 à 1531 mentions. Le terme LGBT est quant à lui passé de deux à plus de 714 mentions. Comme l'indique Pamela Paul, le terme *queer* est donc de plus en plus utilisé pour parler de toutes de personnes issues de la diversité sexuelle et de genre, ce qui est très inclusif, mais on sent une gêne de plus en plus grande à parler des gais et des lesbiennes : « the term “L.G.B.T.Q.” which sometimes includes additional symbols and letters, represents so many identities unrelated to sexual orientation that gays and lesbians can feel crowded out »<sup>95</sup>. Le terme *queer* renvoie à ce qui est étrange [*odd*], ce qui ne cadre pas dans la norme hétérosexuelle et à l'idée *mainstream* du genre. Toutefois, bien des gais et lesbiennes ne se reconnaissent pas dans le terme *queer*, et préfèrent les appellations traditionnelles qui englobent l'orientation sexuelle, et non les multiples définitions du genre.

Dans *Le Nouvelliste*, le terme *queer* est utilisé à sept reprises. La première mention date du 28 mai 2012, alors que le film *Laurence Anyways* de Xavier Dolan vient tout juste de remporter la « Queer Palm », un prix remis aux productions qui abordent les thématiques LGBT<sup>96</sup>. Il faut attendre 2016 avant de recroiser le mot *queer*, alors que la chanteuse Cœur de Pirate annonce qu'elle est en couple avec une chanteuse transgenre<sup>97</sup>. L'année suivante, un autre article nous renseigne sur les raisons qui ont motivé Cœur de Pirate à sortir du placard. Elle explique que la tuerie dans un bar gai de Orlando en Floride a précipité sa sortie du placard : « Je sors du placard pour toutes les victimes qui ont perdu la vie parce qu'elles voulaient célébrer qui elles étaient vraiment »<sup>98</sup>. Un autre article aborde le projet national Lexic, dirigé par l'Association étudiante du Cégep de Sherbrooke. Ce projet cherche à contrer la violence à l'encontre des personnes LGBT<sup>99</sup>.

---

<sup>94</sup> Pamela Paul, « Let's Say Gay », *The New York Times* (23 avril 2022), [En ligne], <https://www.nytimes.com/2022/10/23/opinion/queer-gay-identity.html>.

<sup>95</sup> *Ibid.*

<sup>96</sup> « Suzanne Clément consacrée interprète féminine », *Le Nouvelliste* (28 mai 2012) : 24.

<sup>97</sup> Ian Bussièrès, « Cœur de Pirate en couple avec une chanteuse transgenre », *Le Nouvelliste* (6 juillet 2016) : 23.

<sup>98</sup> « Q pour Queer », *Le Nouvelliste* (6 janvier 2017) : 18.

<sup>99</sup> Isabelle Pion, « Communautés LBTQ+. Lumière sur les violences sexuelles cachées », *Le Nouvelliste* (16 juillet 2018) : 13.



Finalement, le journaliste local Mathieu Lamothe écrit un article sur la journée internationale contre l'homophobie et la transphobie en mai 2019. Cet article utilise les appellations *Queer* et *LGBT*. On y retrace les festivités en cours dans la région dans le cadre de la journée du 17 mai<sup>100</sup>. Contrairement aux années 1960 à 2000, il n'y a plus de dialogue entre le journal et les lecteurs, comme au temps des courriers du cœur. Il nous est impossible de savoir comment ce changement d'appellation est perçu dans la région.

### Conclusion

Ce chapitre témoigne de la formation d'une communauté gaie et lesbienne à Trois-Rivières. L'historiographie suggère que les homosexuels habitant en région composeraient davantage avec des versions stéréotypées de l'homosexualité, car on retrouve beaucoup moins de diversité visible dans ces milieux<sup>101</sup>. Aussi, le manque d'espace collectif résulte en manque d'amis ou d'un groupe d'appartenance homosexuelle. L'historiographie québécoise sur l'homosexualité en région témoigne de plusieurs homosexuels qui vont choisir de déménager en métropole afin de contrer l'isolement et l'absence de cercle social<sup>102</sup>. Toutefois, ce chapitre montre clairement les multiples tentatives de constituer un sentiment d'appartenance homosexuel dans la région. Bien que la communauté homosexuelle de la Mauricie ne soit pas aussi imposante que celle de la métropole, on ne peut nier son essor au cours de la période étudiée. Les institutions et les groupes ont des existences souvent éphémères, mais de nombreux individus s'impliquent et tentent de diversifier l'offre communautaire pour les lesbiennes et les gais dans la région. Aussi, les annonces de rencontre publiées dans *Le Nouvelliste* ont véritablement influencé la transformation des mentalités, en plus de jouer un rôle dans la formation d'une identité collective.

Toutes ces initiatives institutionnelles permettent aux homosexuels, et plus spécialement aux lesbiennes, de mieux comprendre leur identité et de briser les tabous.

---

<sup>100</sup> Mathieu Lamothe, « Événement Ensemble contre l'homophobie et la transphobie. Pour que ça continue de s'améliorer », *Le Nouvelliste* (8 mai 2019) : 17.

<sup>101</sup> Line Chamberland et Johanne Paquin, « Les stratégies identitaires ... », p. 31.

<sup>102</sup> *Ibid.*, p. 35.

Les jeunes lesbiennes vont préférer les services du CLSC et du *Regroupement 17-30*, alors que les plus âgées se tournent vers l'offre du Centre des femmes<sup>103</sup>. Les rencontres offertes par les institutions jouent un rôle de premier plan dans la formation d'une identité collective dans la région. Entre 1978 et 2016, les groupes de soutien locaux et provinciaux pour les homosexuels se répandent. L'abondance des activités communautaires homosexuelles en Mauricie contribue à la formation d'une communauté organisée. Les articles du *Nouvelliste* permettent en outre de dévoiler d'autres institutions qui aident les homosexuels de la région et luttent contre l'intimidation des jeunes soit : Tel Écoute, le CÉGEP de Trois-Rivières, le Collège Shawinigan, l'Université du Québec à Trois-Rivières, Sidaction, la Maison René et Gai-Écoute<sup>104</sup>. On recense également une publicité, créée par le Gouvernement du Québec, dans le cadre de la campagne sur la diversité sexuelle, et publiée dans le journal en 2013. Cette publicité s'inscrit dans le plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie. Ce plan se déploie entre 2011 et 2016. Elle bénéficie d'un financement de 7,1 millions de dollars<sup>105</sup>. Cette campagne comprend, entre autres, une publicité télévisée qui met en vedette deux gais qui s'embrassent. Les pages Facebook de *Salut Bonjour !* et du *Téléjournal 18h* sont alors prises d'assaut par des commentaires haineux comme le rapporte *Le Nouvelliste*. Le ministre de la Justice, Bernard St-Arnaud, défendra la nécessité d'une telle campagne, en réitérant les hauts taux de suicides chez les jeunes homosexuels<sup>106</sup>.

Alors que l'on ne retrouve qu'une poignée de publications concernant la marginalité sexuelle avant la révolution sexuelle des années 1970, les articles qui abordent la question se multiplient à partir des années 1980. La diffusion de ces articles est essentielle aux mutations des mentalités et à l'acceptation de la marginalité sexuelle. Les annonces de rencontre et les bars ouverts à la clientèle gaie et lesbienne permettent quant à eux aux lesbiennes de se rencontrer et de tisser des liens. Bien que Trois-Rivières n'ait pas de grande tradition de bars ou d'espaces réservés aux gais et lesbiennes, la

---

<sup>103</sup> *Ibid*, p. 83

<sup>104</sup> « Liza Minnelli aux *Outgames* », *Le Nouvelliste*, (5 août 2006) : E10.

<sup>105</sup> « Campagne sur la diversité sexuelle. Vague de commentaires homophobes sur Internet », *Le Nouvelliste* (6 mars 2013) : 25.

<sup>106</sup> *Ibid*.

communauté trifluvienne peut, à partir des années 1980, fréquenter des lieux de socialisation essentiels à la formation d'une identité collective homosexuelle en région. Ce chapitre témoigne malgré lui de l'effacement progressif des lesbiennes des pages du journal, au profit des appellations *queers*, minorités sexuelles, LGBTQIA2S+ (Lesbiennes, Gais, Bisexuel.e, Transgenre, Queer ou en Questionnement, Intersexe, Asexuel.e, *Two Spirits* et autres, au choix). Les réalités lesbiennes sont reléguées au placard au nom de la diversité et de l'inclusion au sens plus large des identités sexuelles ou de genre.

## CONCLUSION

Cette étude montre l'évolution des représentations des lesbiennes dans la presse régionale entre 1952 et 2020. Elle témoigne de l'existence d'une communauté lesbienne à Trois-Rivières depuis la fin des années 1960. L'objectif de ce mémoire est d'observer quelles étaient les représentations faites de ces femmes dans *Le Nouvelliste* et avec quels outils elles ont été en mesure de se constituer une communauté imaginée, puis un réseau d'entraide dans la région. La marginalité est souvent associée aux grands centres urbains. Les réalités lesbiennes régionales sont rarement prises en compte dans les études sur l'homosexualité. Toutefois, c'est plus de 900 articles à thématiques lesbienne ou homosexuelle qui ont été recensés dans les pages du journal quotidien *Le Nouvelliste*.

Les femmes homosexuelles ont d'abord été associées aux criminelles et aux malades mentaux, avant le bill Omnibus de 1969, et le retrait de l'homosexualité de la liste des troubles mentaux par l'*American Psychiatric Association* en 1973. Les lesbiennes trifluviennes ont d'abord été représentées dans la section policière du *Nouvelliste*. Elles sont des criminelles, des mères indignes qui désertent leurs enfants et des femmes masculines. D'autres articles couvrent les réalités politiques et légales des lesbiennes. Les luttes juridiques des mères lesbiennes, que l'on juge inaptes à conserver la garde de leurs propres enfants, permettent la modification de nombreuses lois concernant les droits parentaux et les droits des couples homosexuels. Dans la région, deux mères lesbiennes font finalement la première page du journal avec l'article « Deux femmes et un couffin », publié en 2012, qui raconte candidement l'histoire d'amour d'un couple de lesbiennes de Saint-Paulin en Mauricie. En l'espace de 40 ans, les mères lesbiennes sont passées de mères indignes à femmes ordinaires. L'expérience de la maternité lesbienne en région est normalisée. Les débats autour du mariage entre personnes de même sexe dans l'espace public alimentent la résistance et la riposte locale. Ce sujet crée une abondance sans précédent de textes d'opinion qui adressent les enjeux politiques et sociaux des homosexuels dans *Le Nouvelliste*. Il n'y a, avant cette période, qu'une poignée de textes d'opinion qui abordent l'homosexualité. Lorsque certains partagent leur opinion

traditionaliste et catholique, d'autres s'empresstent de leur répondre afin de partager leur soutien aux personnes homosexuelles. C'est avant tout la rupture avec la famille traditionnelle qui choque quelques Trifluviens. Les argumentaires religieux seront les plus farouchement débattus par ceux qui soutiennent le mariage entre personnes de même sexe. Jean-Marc Beaudoin et Marc Rochette, deux chroniqueurs du *Nouvelliste*, publient aussi des éditoriaux négatifs à l'égard des homosexuels au tournant du millénaire. Les autres membres de l'élite locale, tant politique qu'éditorialiste, prennent la défense des homosexuels dans la région.

Les lesbiennes sont représentées dans les pages culturelles du *Nouvelliste* depuis 1952. Elles apparaissent pour la première fois dans un article qui censure un livre lesbien. Dans les pièces de théâtre locales, et les livres dont on fait la critique, les lesbiennes incarnent avant tout le féminisme de la deuxième vague et elles font figure d'ennemies des hommes, au cours des années 1970 et 1980. Dans les articles qui couvrent les célébrations de la fierté gaie, les lesbiennes ne réussissent pas à capter l'attention des journalistes, qui les décrivent comme « ordinaires ». Les gais étant plus flamboyants lors de ces activités, le regard des journalistes se tourne donc vers les curiosités les plus monnayables ou qui sortent le plus de l'ordinaire, en laissant dans l'ombre certains participants. Exception faite des films érotiques, et de quelques films à petits budgets du début des années 1970, les lesbiennes sont absentes des productions cinématographiques présentées entre les années 1970 et la moitié des années 1990 selon le journal. Dans les films qui sont mentionnés dans *Le Nouvelliste*, les lesbiennes qui cadrent dans la norme hétérosexuelle sont souvent érotisées ou séduites par des personnages masculins. Au petit écran, les lesbiennes apparaissent pour la première fois dans l'émission *Femmes d'aujourd'hui* en 1977, puis dans l'épisode lesbien de *Parler pour parler* en 1987. Ces trois émissions cherchent à illustrer les réalités lesbiennes québécoises et elles favorisent l'émergence de plus en plus d'émissions et de reportages qui adressent une thématique gaie ou lesbienne. Avant les années 1990, on met en garde les téléspectateurs qui pourraient être offensés par ces thèmes. En mitan des années 1990, ces reportages vont d'abord présenter des communautés lesbiennes étrangères. Il faut attendre la fin des années 1990, voir le début des années 2000 avant qu'on aborde la réalité saphique

québécoise. La multiplication des chaînes de télévision spécialisées permet la multiplication de la diversité sexuelle au petit écran et favorise la normalisation de l'homosexualité dans les médias.

C'est d'abord dans le courrier du cœur que les lesbiennes de Trois-Rivières et les environs ont pu manifester leur existence. L'anonymat conféré par les courriers du cœur facilite grandement l'épanouissement des lesbiennes à travers ce réseau de soutien. Le Courrier de Mamie (1954-1979) est le premier courrier du cœur à paraître dans *Le Nouvelliste*. Il aborde l'homosexualité pour la première fois en 1967, alors qu'un lecteur demande de l'aide pour guérir de son orientation sexuelle. À l'époque, l'homosexualité est encore liée au crime ou à un quelconque désordre mental. Le Chère Louise (1981-1991) ouvre la porte aux premiers dialogues citoyens sur l'homosexualité dans la région. Louise invite également les lecteurs à se répondre entre eux, en plus de transmettre de l'information relative aux groupes de soutien homosexuels de la région. Le Courrier de Michelle (1991-1993) représente l'acceptation du lesbianisme dans la communauté, ainsi que le besoin grandissant d'appartenir à une communauté imaginée. Le dernier courrier du cœur publié dans *Le Nouvelliste* est celui de Gérard Charpentier, intitulé « La vie et nous ». Docteur en sciences sociales et psychologiques, Charpentier utilise sa formation académique afin de répondre aux inquiétudes de la population. Il prône l'amour, l'acceptation de soi et de tous. Ces quatre courriers ont permis aux lesbiennes de briser leur isolement et de constater qu'elles appartiennent à une communauté lesbienne imaginée. Une fois leur existence manifestée dans le quotidien, les gais et lesbiennes de la région ont ensuite créé quelques groupes récréatifs et de soutien.

Les lesbiennes ont également pu chercher l'amour dans *Le Nouvelliste*, notamment avec la publication d'annonces de rencontre et d'agences de rencontre homosexuelles. Ce phénomène est à son apogée dans les années 1980 et 1990. L'arrivée d'Internet amoindrit également l'utilité de ce genre de services. Dans les années 1980, Gay-Ami a également favorisé le sentiment de communauté homosexuelle dans la région. Une ligne téléphonique de soutien et des rencontres sont également offertes. Toutefois, les lesbiennes sont moins enclines à y aller puisque le groupe attire surtout les hommes. Il y a peu de

services ou de groupes exclusifs aux lesbiennes dans la région. On peut penser que le bassin de la population ne permet pas une surabondance de ces groupes. Elles sont toutefois intégrées aux associations mixtes. L'Association des femmes gaies de la Mauricie est le seul groupe strictement réservé aux lesbiennes. L'AFGM est également responsable de la tenue de conférences et des activités éducatives, en plus d'être très impliqué dans la diffusion de la série *Vision gaie*, sur la chaîne communautaire de Vidéotron du Cap-de-la-Madeleine. L'AFMG compte une centaine de membres en 1992. D'autres groupes, comme *Get Together* Trois-Rivières (GT3R) et GRIS-Mauricie, cherchent à s'engager dans la communauté afin de démystifier l'homosexualité et rassembler les gais et lesbiennes. Le groupe récréatif Atmosphère-Gaie est actif de 2005 à 2020, à Trois-Rivières et Shawinigan, et il organise de nombreuses soirées dansantes afin de favoriser l'unité homosexuelle mauricienne. Ces soirées ont lieu dans des bars ou des restaurants qui ne sont pas exclusifs aux gaies et lesbiennes, mais qui les accueillent les bras ouverts. Les activités de ce groupe permettent de pallier au manque de bars homosexuels à Trois-Rivières.

Les années 1970 voient la lente multiplication des services de soutien aux homosexuels. Ces services sont opérés par des bénévoles. Ces services ne font pas long feu. Il faut attendre les années 1990, avant que davantage de services soient offerts en région. L'arrivée de l'épidémie de sida et les pressions des groupes gais et lesbiens sur le gouvernement provincial permettent l'implantation d'un plus grand réseau de soutien au niveau communautaire. C'est dans cette foulée que le Centre des femmes de la Mauricie offre, entre 2000 et 2009, des ateliers et des soirées à thématiques lesbiennes. Animés par Sylvie Dufresne, ces populaires ateliers abordent la confiance en soi et les réalités lesbiennes. Les participantes parcourent parfois près de 40 km afin d'y participer. Les jeunes homosexuels et leurs parents ont également pu profiter d'ateliers de soutien, au Centre local de services communautaires [CLSC] des Forges de Trois-Rivières. On retrouve des publicités pour ces ateliers dans le *Nouvelliste* entre 2004 et 2006. Plus récemment, c'est l'organisme GRIS-Mauricie qui démystifie l'homosexualité, notamment dans les écoles. Toutes ces initiatives institutionnelles et communautaires permettent de briser les tabous de l'expérience gaie et lesbienne en milieu régional.

Les médias de masse, notamment les journaux et la télévision, ont permis aux métropoles et aux régions d'avoir accès à du contenu fortement similaire, qui contribue à amoindrir les grandes différences entre ces deux lieux. Plus récemment, l'arrivée des chaînes de télévision spécialisées et des services de vidéo sur demande à abonnement mensuel Illico, ou les plateformes internationales comme Netflix et Amazon Prime amoindrissent également le manque de diversité qu'on associe aux milieux hors métropoles. Internet vient également rendre désuets certains groupes de soutien locaux, alors que les lesbiennes de partout dans le monde peuvent désormais se rejoindre en ligne. Les personnes issues de la grande communauté LGBT sont exposées aux mêmes idées, à quelques exceptions près, peu importe où elles habitent. Ces appellations incluent également les différentes conceptions de genres, qui n'étaient pas prises en compte par les groupes gais et lesbiens de la région pendant la période étudiée. Dans les plus récents articles trouvés dans *Le Nouvelliste*, la réalité et les spécificités lesbiennes sont mises de côté au profit de l'unité *queer*.

Somme toute, ce mémoire dresse un portrait étonnant de la formation d'une communauté lesbienne dans la grande région de Trois-Rivières et montre que la Mauricie a été, à travers les pages du *Nouveliste*, un lieu somme toute accueillant envers les lesbiennes et les personnes homosexuelles, notamment à partir des années 1980. Cette étude permet également de saisir les représentations faites des lesbiennes dans la presse écrite, bien que ce type de source ne permette pas de saisir l'ensemble des avancées légales et sociales des lesbiennes au cours de la période étudiée. Ce mémoire démontre toutefois la richesse des journaux régionaux et leur grand potentiel comme sources pour enrichir l'historiographie des lesbiennes, mais aussi plus largement, l'historiographie des personnes issues de la diversité sexuelle.



## BIBLIOGRAPHIE

### Sources primaires

*Le Devoir*, 1910 – [En ligne], <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2786824>.

*L'Écho de Trois-Rivières*, 2014 [En ligne], <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3183058>.

*L'Écho de La Tuque et du Haut Saint-Mauricie*, 2018-2020 [En ligne], <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4412022>

*L'Hebdo Journal*, 2012 [En ligne], <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4412388>.

*Le Nouvelliste*, 1952 - [En ligne], <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4337412>.

*La Presse* [en ligne], [https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3216691?do\\_csearchtext=la %20presse](https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3216691?do_csearchtext=la%20presse).

*The New York Times* [En ligne] <https://www.nytimes.com/>.

Ici Radio-Canada, « Programme de la télévision » (30 avril 1977) : 6.

### Études scientifiques

ALWOOD, Edward. *Straight News: Gays, Lesbians, and the News Media*. New York, Columbia University Press, 1996. 386 p.

ANDERSON, Benedict. *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*. New-York, Verso, 2016. 256 p.

ASSOCIATION DES RETRAITÉ(E)S ET DES AÎNÉ(E)S LE NOUVELLISTE. *Le Nouvelliste. 75 ans de vie régionale (1920-1995)*. Trois-Rivières, ARLAN, 1995. 317 p.

BARTON, Bernadette. « Male Fantasies About Lesbian Desire: A Review of Spike Lee's Film *She Hate Me* », *Sexuality and Culture*. (été 2005), vol. 9, no 3, p. 77-80.

BAILLARGEON, Denyse. *Brève histoire des femmes au Québec*. Montréal, Les Éditions du Boréal, 2012. 281 p.

- BELL, David et Gill VALENTINE. « Queer Country: Rural Lesbian and Gay Lives ». *Journal of Rural Studies*, vol. 11, no 4, 1995. p. 113-122.
- BERGERON, Marie-Andrée. « Pour lesbiennes seulement » : la revue comme praxis révolutionnaire. Le cas d'Amazones d'hier, lesbiennes d'aujourd'hui ». *Revue des littératures franco-canadiennes et québécoise*, vol. 16, no 1, p. 41-54.
- BLANCQUAERT, Ingebord. *Avis détaillé sur les activités de procréation assistée au Québec*. Québec, Commissaire à la santé et au bien-être Québec, 2014. 366 p.
- BROSSARD, Louise. *Trois perspectives lesbiennes féministes articulant le sexe, la sexualité et les rapports sociaux de sexe : Rich, Wittig, Butler*. Montréal. Université du Québec à Montréal, *Les Cahiers de l'IREF*, 2004. [En ligne]
- BRUNET, Manon et Serge GAGNON. *Discours et pratiques de l'intime*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993. 267 p.
- BURKE, Peter. *What is Cultural History?* Second Edition. Cambridge, Polity, 2008. 179 p.
- CHAMBERLAND, Line. *Mémoires lesbiennes. Le lesbianisme à Montréal entre 1950 et 1972*. Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 1996. 285 p.
- CHAMBERLAND, Line. « De la répression à la tolérance : l'homosexualité ». *Cap-aux-diamants*, no 49, (printemps 1997), p. 36-39.
- CHAMBERLAND, Line. « Du fléau social au fait social », dans *Sociologie et sociétés, Homosexualités : enjeux scientifiques et militants*, numéro réalisé par Line Chamberland. vol. 29, no 1, (printemps 1997), p. 5-20.
- CHARTIER, Lise. *Mesurer l'insaisissable : méthode d'analyse du discours de presse*. Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 2003. 359 p.
- CLERMONT, Michel, Guy SIOUI-DURAND, Lise BÉDARD et al. *L'adaptation des services sociaux et de santé aux réalités homosexuelles : orientations ministérielles*. Québec, Gouvernement du Québec, ministère de la Santé et des services sociaux, 1997. 33 p.
- CLICHE, Marie-Aimé. « « Est-ce une bonne méthode pour élever les enfants? ». Le débat dur les punitions corporelles dans les courriers du cœur au Québec de 1925 à 1969 ». *The Canadian Historical Review*, vol. 82, no 4 (décembre 2001), p. 662-689.
- CÔTÉ, Catherine. « La droite dans les médias : une nouvelle légitimité » *Bulletin d'histoire politique*. vol. 21, no 1 (automne 2012), p. 161-169.

- CROTEAU, Jean-Yves et Pierre VÉRONNEAU. *Répertoire des séries, feuilletons et téléromans québécois : de 1952 à 1992*. Québec, Cinémathèque québécoise, Société générale des industries culturelles, 1993. 692 p.
- DEMCZUK, Irène Demczuk et Frank W. REMIGGI, dir. *Sortir de l'ombre : Histoires des communautés lesbiennes et gaie de Montréal*. Montréal, VLB éditeur, 1998. 409 p.
- ESCOMEL, Gloria. « Analyse du discours médiatique : L'image homosexuelle reflétée dans les médias » dans Louis Richard et Marie-Thérèse Séguin, dir., *Homosexualités et tolérance sociale*. Moncton, Les Éditions de l'Acadie, 1988. p. 153-159.
- FEJES, Fred et Kevin PETRICH. « Invisibility, Homophobia and Heterosexism: Lesbians, Gays and The Media ». *Critical Studies in Mass Communication*, vol. 10, no 4 (décembre 1993), p. 395-422.
- FORMBY, Eleanor. *Exploring LGBT Spaces and Communities. Contrasting Identities, Belongings and Wellbeing*. New York et Londres, Routledge, 2017. 216 p.
- FRANCOEUR, Marie-Claude. *Structures familiales et vécu parental dans les familles homoparentales - État des recherches - Rapport de recherche*. Québec, Direction des communications, ministère de la Famille, 2015. 46 p.
- GIGUÈRE, Nicholas. « Les périodiques gais au Québec (1971-2009) : vecteurs de reconnaissance et de légitimation d'une communauté ». Thèse de doctorat (communication) Université de Sherbrooke, 2018. 486 p.
- GUY, Hélène. *Amours Au Noir : Séduire et jeter après usage*. Montréal, XYZ éditeur, 1999. 198p.
- HARDY, René, Claude BELLAVANCE et Norman SÉGUIN. *Histoire De La Mauricie*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 2004. 1137p.
- HIGGINS, Ross. *De la clandestinité à l'affirmation. Pour une histoire de la communauté gaie montréalaise*. Montréal, Lux Éditeur, 1999. 166 p.
- INNESS, Sherrie A. *The Lesbian Menace : Ideology, Identity, and the Representation of Lesbian Life*. Amherst, University of Massachusetts Press, 1997, 272 p.
- JULIEN, Danielle et Joseph J. LÉVY, dir. *Homosexualités : variations régionales*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 2007. 270 p. (Coll. Santé et Société).
- KORINEK, Valerie J. *Prairie Fairies: A History of Queer Communities and Peoples in Western Canada, 1930-1985*. Toronto, University of Toronto Press, 2018. 528 p.

- KORINEK, Valerie J. « 'Don't Let Your Girlfriends Ruin Your Marriage': Lesbian Imagery in *Chatelaine Magazine*, 1950-1969 », *Journal of Canadian Studies*, vol. 33, no 3 (août 1998), p.83-109.
- LAMOUREUX, Diane, dir., *Les limites de l'identité sexuelle*, Montréal, Les éditions du remue-ménage, 1998. 195 p.
- MANSEAU, Edith. « La presse de cœur : un indicateur culturel ». Mémoire de maîtrise, (études québécoises), Université du Québec à Trois-Rivières, 1985. 137 p.
- MARTIN, Roxanne. « Une communauté fragmentée : enquête exploratoire sur les réseaux de sociabilité au sein du milieu homosexuel trifluvien ». Mémoire de maîtrise, (études québécoises), Université du Québec à Trois-Rivières, 2004. 174 p.
- MARTINEAU, Normand. « L'Image des homosexuels dans les médias: analyse et évolution de la représentation d'une marginalité ». Mémoire de maîtrise, (communication), Université du Québec à Montréal, 1985. 274 p.
- MCCARTHY, Linda. « Poppies in a Wheat Field ». *Journal of Homosexuality*, no 39, vol. 1, 2000. p. 75-94.
- MCFARLAND BRUCE, Katherine. *Pride Parades: How a Parade Changed the World*. New York, New York University Press, 2016. 320 p.
- NAMASTE, Viviane. *Imprimés interdits. La censure des journaux jaunes au Québec. 1955-1975*, Québec, Septentrion, 2017. 140 p.
- PAQUET, Gilles. « Les années 1950 au Québec », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 3, no 1 (automne 1994). p. 15-18.
- PILON, Alain et Martine PAQUETTE. *Sociologie des médias du Québec : de la presse écrite à Internet*. Montréal, Fides, 2014. 296 p.
- PUHL, Kristin. « The Eroticization of Lesbianism by Heterosexual Men ». Mémoire de maîtrise (psychologie), Western Washington University, 2010. 57 p.
- REGROUPEMENT DES CENTRES DE SANTÉ DES FEMMES DU QUÉBEC, *Sans préjudice ... pour la santé des femmes : bulletin du Regroupement des centres de santé des femmes du Québec*. vol. 1, no 1, 1996. 12 p.
- ROBERGE, Jean-François. « Influence de la presse écrite sur l'émancipation de la communauté gaie montréalaise au XX<sup>e</sup> siècle ». Mémoire de maîtrise (communication), Université du Québec à Montréal, 2008. 108 p.
- SHARECK, Oliver. « Évolution de l'opinion publique face à la reconnaissance des droits des gais et des lesbiennes au Québec tel que vue dans les journaux montréalais et

dans les sondages, 1967-1994 ». Mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 2003. 146 p.

SHUTTLETON, David, Diane WATT et Richard PHILLIPS. *De-Centring Sexualities: Politics and Representations Beyond the Metropolis*. London, Routledge, 2000. 300 p.

TREMBLAY, Manon et Julie PODMORE. « Depuis toujours intersectionnels : relecture des mouvements lesbiens à Montréal, de 1970 aux années 2000 ». *Recherches féministes*, vol. 28, no 2, 2015. p. 101–120.

WHITLOCK, Reta Ugena. « “Them Ol’ Nasty Lesbians”—Queer Memory, Place, and Rural Formations of Lesbian ». *Journal of Lesbian Studies*, vol. 13, no 1, 2009. p. 98-106.

ZIMMERMAN, Bonnie. *Lesbian Histories and Cultures*. New York, Garland Publishing, 2000. 850 p.

### Sites Internet

ABC DE LA LANGUE FRANCAISE. « Manger du gigot à l’ail », [En ligne], <https://www.languefrancaise.net/Bob/24854>. (Page consultée le 23 juin 2023).

AFFICHONS NOS COULEURS. *Loi C-150 : L’homosexualité n’est plus un crime au Canada* [En ligne], <https://affichonsnoscouleurs.ca/themes/loic-150>. (Page consultée en avril 2022).

AFFICHONS NOS COULEURS. *La discrimination* [En ligne], <https://affichonsnoscouleurs.ca/themes/discrimination>. (Page consultée en avril 2022).

ARCHIVES GAIES DU QUÉBEC. *Historique* [En ligne], <http://agq.qc.ca/historique/>. (Page consultée le 7 avril 2023).

ASSOCIATION DES MÉDIAS CATHOLIQUES ET ŒCUMÉNIQUES. *Jean-Guy Dubuc : 50 ans de prêtrise* [En ligne], <https://ameco-medias.ca/jean-guy-dubuc-50-ans-de-prtrise/>. (Page consultée en mai 2022).

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC. *Revue et journaux québécois numérisés par BAnQ* [En ligne], <https://numerique.banq.qc.ca/ressources/details/RJQ>. (Page consultée en novembre 2021).

BRITISH LIBRARY. *Jackie Forster Remembers the Founding of Sappho* [En ligne], <https://www.bl.uk/collection-items/jackie-forster-remembers-the-founding-of-sappho>. (Page consultée en mai 2022).

CENTRE DE SANTÉ DES FEMMES DE LA MAURICIE. « À propos », [En ligne], <https://www.csfmauricie.ca/a-propos/>. (Page consultée le 26 avril 2023).

CHAIRE DE RECHERCHE SUR LA DIVERSITÉ SEXUELLE ET LA PLURALITÉ DES GENRES. *Ligne du temps des luttes et des droits LGBTQ+ au Québec* [En ligne], <https://chairedspg.uqam.ca/ligne-temps/?hilite=ligne+temps> (Page consultée le 17 novembre 2023).

DESJARDINS, François. « Capitales Médias sous respirateur artificiel », *Le Devoir*, (20 août 2019) [En ligne], <https://www.ledevoir.com/culture/medias/560925/groupe-capitale-s-medias-declare-faillite>. (Page consultée en novembre 2021).

DROUILLY, Pierre. « Statistiques des élections provinciales 1867-2012 », *Atlas des élections au Québec* [En ligne] <https://fondationlionelgroulx.org/histoire-quebec/atlas-elections>. (Page consultée le 29 juillet 2023).

DROUILLY, Pierre. « Statistiques des élections fédérales 1867-2011 », *Atlas des élections au Québec* [En ligne] <https://fondationlionelgroulx.org/histoire-quebec/atlas-elections>. (Page consultée le 29 juillet 2023).

ÉDITIONS DU REMUE-MÉNAGE. *Une histoire liée à celle des femmes* [En ligne], <https://www.editions-rm.ca/histoire/>. (Page consultée en décembre 2022).

ÉLECTIONS CANADA. *Résultats officiels du scrutin. Trois-Rivières. Élections 2004*. [En ligne] <https://www.elections.ca/scripts/OVR2004/defaultf.html>. (Page consultée en mars 2023).

GROUPE CAPITALES MÉDIAS. « Vers une nouvelle ère pour l'information au Québec », [En ligne] <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/vers-une-nouvelle-ere-pour-l-information-au-quebec-821120485.html>. (Page consultée le 15 juillet 2023).

HARDY, René, Claire-Andrée FORTIN et Normand SÉGUIN. « Trois-Rivières » [En ligne], <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/troisrivieres>. (Page consultée le 29 juillet 2023).

LA COLLECTIVE DES FEMMES. NICOLET ET RÉGIONS. « Un centre de femmes, c'est quoi ? », [En ligne], <https://centrefemmesdenicolet.ca/index#content5-6>. (Page consultée le 8 mai 2023).

LAFRENIÈRE, Martin. « Témoin d'un siècle de vie régionale », *Le Nouvelliste*, (31 octobre 2020) [En ligne], <https://www.lenouvelliste.ca/2020/10/31/temoin-dun-siecle-de-vie-regionale-c4750dce556009ce31115e410c16526f>. (Page consultée en novembre 2021).

LESBIAN AND GAY LIBERATION IN CANADA. « Denise Goyette : ouvrière de la libération gay » [En ligne], <https://lgic.ca/event/n72.45>. (Page consultée le 26 avril 2023).

- MESLOW, Scott. « 15 Years Later, Was *Gigli* Really That Bad? », *GQ* [En ligne], <https://www.gq.com/story/was-gigli-really-that-bad>. (Page consultée le 22 juin 2023).
- OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA. *Variations sur un thème familial* [En ligne], [https://www.onf.ca/film/variations\\_sur\\_un\\_theme\\_familier/](https://www.onf.ca/film/variations_sur_un_theme_familier/). (Page consultée en mai 2022).
- POWER CORPORATION DU CANADA. *Un entrepreneur devient actionnaire majoritaire, 1968-1980* [En ligne], <https://www.powercorporationhistory.com/fr/1968-1980>. (Page consultée en novembre 2021).
- RADIO-CANADA. *Archives. Chez Denise, 1979-1982* [En ligne], <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1150260/chez-denise-filiatrault-emission-television-comedie-archives>. (Page consultée en mai 2022).
- RÉSEAU DE DIFFUSION DES ARCHIVES DU QUÉBEC. *Le courrier du cœur* [En ligne], [http://rdaq.banq.qc.ca/expositionsvirtuelles/coutumesculture/fevrier/courrier\\_du\\_coeur/a\\_propos.html](http://rdaq.banq.qc.ca/expositionsvirtuelles/coutumesculture/fevrier/courrier_du_coeur/a_propos.html). (Page consultée en janvier 2022).
- STATISTIQUE CANADA. *Classification des centres de population et des régions rurales 2016* [En ligne], <https://www.statcan.gc.ca/fr/sujets/norme/ccpr/2016/introduction>. (Page consultée le 17 août 2023).
- UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE. *C'est arrivé le 30 octobre 1920. Fondation du journal « Le Nouvelliste » à Trois-Rivières* [En ligne], <http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/311.html>. (Page consultée en novembre 2021).
- VILLE DE TROIS-RIVIÈRES, *Portrait sociodémographique de la ville de Trois-Rivières. Rapport final* [En ligne], [https://www.v3r.net/wpcontent/uploads/2023/07/TR-2021-Portraitsociodemographique\\_final.pdf](https://www.v3r.net/wpcontent/uploads/2023/07/TR-2021-Portraitsociodemographique_final.pdf). (Page consultée le 17 août 2023).